

# LA VIE INTERNATIONALE

REVUE MENSUELLE  
DES IDÉES, DES FAITS  
ET DES ORGANISMES  
INTERNATIONAUX

TOME III. 1913. — Numéro 5.  
Fascicule 13 de la collection.



PUBLIÉE PAR  
Office Central des Associations Internationales  
BRUXELLES

1912..... — *La Vie Internationale*. Revue mensuelle des idées, des faits et des organismes internationaux, publiée par l'Union des Associations Internationales, Bruxelles. In-8°, 100 à 120 p. par fasc. Par an 25 fr., 1 £., 20 Mk., 5 \$.

[RÉDACTEURS EN CHEF : H. La Fontaine et P. Olet, Directeurs de Associations Internationales.]

Pour les abonnements et les annonces s'adresser à l'Office Central des Associations Internationales, rue de la Régence, 3bis, Bruxelles.

## SOMMAIRE DU FASCICULE 13 :

**Alfred Valensi.** — Le sionisme ..... 397

**Notices.** — L'Organisation Internationale de la Mesure du temps, 421 ; — Les sept Merveilles du monde, 429.

**Faits et Documents.** — Statistique des Congrès internationaux en 1913, 433 ; — Mortalité infantile comparée dans les principaux pays européens, 434 ; — Conseiller américain auprès du Gouvernement chinois, 434 ; — Caractère de la politique internationale au XIX<sup>e</sup> siècle, 434 ; — La Deutsche Bank et les affaires internationales, 435 ; — Capitales étrangères en Argentine, 437 ; — Entreprises industrielles à l'étranger, 439 ; — Étudiants étrangers dans les Universités allemandes, 441 ; — Voyageurs de commerce en Suisse en 1912, 441 ; — Correspondances téléphoniques entre la Grande-Bretagne et le Continent, 442 ; — Le Transsibérien, 442 ; — Chemin de fer Brésil-Uruguay, 444 ; — Mouvement du port de Constantinople, 444 ; — Échanges internationaux d'élèves, 446 ; — Conversation entre Paris et Washington par télégraphie sans fil, 446 ; — Librairies pour aveugles, 447 ; — Concours international pour un projet de monument à Rio Branco, 448 ; — Représentation symbolique de l'Histoire de l'Humanité, 448.

**Associations Internationales.** — «Die Brucke », 451 ; — Institut franco-espagnol de Madrid, 452 ; — Histoire des religions, 453 ; — Philosophie juridique et économique, 453 ; — Comité juridique de l'aviation, 454 ; — Cour permanente d'Arbitrage, 454 ; — Association Littéraire et Artistique, 456 ; — Protection légale des travailleurs, 456 ; — Villes, 457 ; — Éducation physique, 458 ; — Enseignement moyen, 462 ; — Association Espérantiste universelle (U. E. A.), 462 ; — Bruit inutile, 462 ; — Pathologie comparée, 463 ; — Tuberculose, 464 ; — Ingénieurs-Conseils, 465 ; — Congrès artistique, 466 ; — Comité olympique, 467 ; — Psychologie et Physiologie sportives, 467 ; — Union cycliste internationale, 469 ; — Ski, 469.

**Expositions Internationales.** — *Expositions universelles.* — Gand (1913), 471.

*Expositions spéciales.* - Urbaine à Lyon (1914), 472 ; — Enseignement commercial à Leipzig (1914), 475 - Philatélique à Paris (1913), 478 ; — Emballage, froid et industries annexes à Paris (1913), 479 ; — Froid à Chicago (1913), 484 ; — Sports et Tourisme à La Haye (1913), 485.

Calendrier des **Réunions Internationales** (en annexe).

# Le Sionisme

PAR

**ALFRED VALENSI**

Avocat au Barreau de Tunis

[296]

Le siècle dernier a été le siècle de l'affranchissement national. Le réveil d'anciennes nationalités ou l'éclosion de nationalités nouvelles, leurs luttes pour la liberté, la réalisation de leur autonomie ou parfois même de leur indépendance, voilà ce qui domine l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle depuis son aurore.

Ce processus est loin de se discontinuer, car, si d'une part sous l'empire de nécessités diverses, particulièrement d'ordre économique, une solidarité internationale s'affirme de jour en jour, d'autre part, le grand mouvement individualiste qui anime toute l'époque moderne et pénètre de plus en plus les sociétés contemporaines, donne à certains groupes ethniques progressivement conscience d'eux-mêmes et, dès lors, ces groupes aspirent à la liberté et à l'indépendance.

Le développement continu, depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, du sentiment de nationalité, n'est que la manifestation, dans le domaine politique, de ce grand mouvement individualiste (1).

(1) Le Congrès socialiste international de 1896 a reconnu l'autonomie des nationalités comme un des points principaux de son programme. Ce principe a été affirmé depuis par tous les Congrès socialistes internationaux.

Le Sionisme, qui a pour but d'assurer au peuple juif une autonomie politique dans son ancienne patrie, la Palestine, se rattache à cet affranchissement général des peuples, qui a commencé au siècle dernier. Ce mouvement national présente seulement, par suite de la situation même du peuple juif, cette particularité d'être international par les moyens qu'il met en œuvre et par les éléments qu'il s'efforce de grouper à nouveau après leur dispersion à travers les nations.

A la vérité, le désir d'une vie libre et indépendante dans le pays de ses pères n'avait jamais quitté le peuple juif depuis sa dispersion à travers le monde.

Dans son essence même, le Sionisme n'est pas quelque chose de nouveau parmi les Juifs. En fait, il remonte à la conquête de la Judée par les Romains. En effet, malgré la prise de Jérusalem par Titus (70 ans après J.-C.), après l'un des sièges les plus mémorables de l'histoire, et l'anéantissement complet de la souveraineté juive, le peuple hébreu, décimé, disséminé aux quatre coins du globe, n'abandonna pas, pourtant, l'espoir de reconquérir la patrie perdue. Mais, faute de pouvoir se réaliser immédiatement, cet espoir ardent revêtit alors un caractère mystique et religieux: il se traduisit par la croyance naïve et touchante dans le retour à Sion, au pays juif, lors de la venue du Messie promis. Pendant tout le moyen-âge et une grande partie des temps modernes, le patriotisme juif conserva cet aspect religieux.

Mais le développement du nationalisme en Europe commença, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à ôter aux sentiments patriotiques des Juifs leur caractère religieux. L'espoir du retour dans la patrie juive se dégagea peu à peu de sa gangue mystique, et ce retour apparut alors comme devant être l'œuvre des efforts personnels du peuple juif.

Le réveil des nationalités au XIX<sup>e</sup> siècle vint donc raviver les aspirations patriotiques et séculaires d'Israël, fomentées d'ailleurs d'autre part par l'antisémitisme qui, chronique et féroce dans certains pays, latent et se manifestant par à-coups dans d'autres, existe partout où il y a des Juifs en nombre tant soit peu important.

A mesure que sous l'influence de ces causes combinées, il s'affirmait au XIX<sup>e</sup> siècle, le Sionisme, qui dès lors constitue une donnée exclusivement laïque et politique, suscitait graduellement

---

des initiatives tendant à la colonisation de la Palestine par les Juifs.

\* \* \*

C'est dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que le Sionisme s'esquisse dans sa formule moderne et qu'il commence à provoquer des essais de colonisation de la Palestine, dont quelques-uns — bien modestes, il est vrai, — sont réalisés dans la seconde moitié du siècle.

On peut ranger parmi les précurseurs du Sionisme politique, l'historien et philosophe juif, assez méconnu, Joseph Salvador, dont les premiers écrits datent de 1822 et qui, après avoir étudié l'histoire du peuple hébreu et de la domination romaine en Judée, conclut, dans son profond et original ouvrage *Paris, Rome et Jérusalem*, au retour d'Israël au pays qui fut le berceau de sa civilisation.

Mais cette conclusion purement théorique d'un placide intellectuel n'eut pas de répercussion pratique immédiate, pas plus que n'en eut la proposition d'acquérir et de coloniser la Palestine, faite par un Juif inconnu, vers l'année 1840, dans un écrit anonyme.

A la suite des massacres des Juifs de Damas, en 1840, un homme d'État français, E. Laharanne, trouvant, dans le rétablissement de l'État juif palestinien, la solution de la question d'Orient, adressa aux Juifs un courageux et généreux appel pour la reconstitution de leur patrie (1).

A partir de 1840, les écrits sur la question nationale juive se multiplient et la propagande palestinophile s'accroît. On peut citer parmi les noms les plus connus ceux d'Alkalaï, Nathan Friedlander, Kalischer.

En 1857, le grand philanthrope Moses Montefiore, avec l'aide d'Adolphe Crémieux, le fondateur de l'Alliance Israélite Universelle, essaie de créer deux premières colonies agricoles juives sur les bords de la mer de Tibériade. Il est à peu près établi que Montefiore songea à une colonisation en masse de la Palestine par les Juifs.

(1) E. LAHARANNE, *La Nouvelle question d'Orient*.

L'année 1860 devait marquer une date dans l'histoire de l'idée sioniste au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en 1860, en effet, qu'un socialiste ardent, Moïse Hess, ami et collaborateur de Karl Marx, publie son célèbre ouvrage *Rome et Jérusalem*, dans lequel, en vrai prophète, il annonce et préconise avec une grande vigueur, l'émancipation nationale du peuple juif. La même année, un comité de colonisation juive de la Palestine se formait en Allemagne, sous la présidence du D<sup>r</sup> Loria.

En 1869, Charles Netter, réalisant un projet soutenu quelques années auparavant par Adolphe Crémieux, fonde près de Jaffa, une école d'agriculture pour les Juifs, à laquelle il donne le nom de *Mikveh-Israël* (L'Espoir d'Israël), et en 1878 a lieu le premier essai de colonisation agricole proprement dite, à *Petach-Tikwah* (Porte de l'Espérance).

Depuis 1870, à Vienne, le grand publiciste juif, Pierre Smolesky, mène une campagne des plus courageuses et des plus véhémentes en faveur de l'idée nationale.

Vers la même époque, l'idée sioniste rencontre de sincères sympathies auprès de plusieurs hommes d'État chrétiens, dont quelques-uns même ne ménagèrent pas leurs encouragements réels. C'est ainsi qu'en 1879, un homme d'État anglais, Lawrence Oliphant, développa dans sa *Terre de Gilead*, un projet de rachat de la Palestine et de sa colonisation par les Juifs. Le prince de Galles, lord Palmerston, lord Salisbury, s'exprimèrent en faveur de ce projet. On sait que l'idée de la restauration nationale du peuple juif en Palestine, fut l'un des rêves les plus chers de lord Beaconsfield (Disraeli) qui, il est vrai, était juif d'origine.

L'idée sioniste apparaît même à un certain moment dans la littérature ; elle inspire notamment à la grande romancière anglaise George Eliott, un de ses plus beaux romans, *Daniel Deronda*.

En 1880, éclate une explosion horrible de cet antisémitisme bestial qui sévit dans l'Empire moscovite. Des massacres atroces ensanglantent toute la Russie. C'est alors qu'un Juif d'Odessa, le docteur Pinsker, lança sa retentissante brochure *Auto-Emancipation*, qui contient tous les principes essentiels du sionisme politique : les Juifs ne sont pas seulement un groupement religieux, mais constituent une nation ; ils ne trouveront leur salut que dans une auto-émancipation qui ne sera possible que sur

---

un territoire où ils pourront vivre de leur vie nationale ; leur rajeunissement doit être à la fois économique, physique et moral. Cet écrit produisit, particulièrement sur la jeunesse universitaire de Russie, un effet prodigieux. Empoignés par les idées de Pinsker, les étudiants juifs qui fréquentaient les universités étrangères, les propagèrent avec une activité admirable. Des sociétés nationales juives sont fondées partout. Plusieurs étudiants organisés en une société sous le nom de *Bilou*, mettant leurs idées en pratique, abandonnèrent l'Université, émigrèrent en Palestine et parvinrent à y créer une des colonies les plus prospères.

D'autres colonies sont créées vers la même époque, et une grande société est fondée pour soutenir les colons établis en Palestine. Le docteur Pinsker est son président. Elle a son siège central à Odessa et des sections dans toutes les principales villes de Russie. Des écrivains juifs de Russie, au premier rang desquels il faut citer Mosché Loeb Lilienblum, lui apportent un concours des plus actifs et des plus dévoués. Des associations analogues sont bientôt créées dans les différents pays d'Europe.

A Vienne, dès 1884, le docteur Birimbaum, sous l'influence de l'Auto-Emancipation de Pinsker et de l'écrit du docteur Rülff, *Aruchat-bat-Ami* (La Guérison de mon peuple), fonde la plus importante des sociétés juives nationales *Kadimah*, composée en majeure partie d'intellectuels et d'étudiants.

En 1890, se forme l'association des *Howeve-Sion* (Amis de Sion), qui se propose d'encourager la colonisation juive en Judée et en Galilée. Elle a son siège à Londres et des branches à Berlin, Paris, Copenhague, Zurich, New-York, etc.

En 1893, paraît à Vienne, la brochure du docteur Birimbaum, *La Renaissance nationale du peuple juif dans sa patrie*.

On se trouve, dès lors, en présence d'un mouvement national réel. Mais ce mouvement manque d'ampleur et de cohésion ; certains points de la doctrine sioniste sont encore assez vagues, la part du sentimentalisme et de l'instinct y étant encore très grande ; les efforts des différentes organisations juives ne sont pas coordonnés ; la colonisation que l'on tente en Palestine est une petite colonisation par infiltration lente et sans aucune garantie ; les colons eux-mêmes n'ont pas encore pris nettement conscience de toute l'importance de leur mission.

Il manquait au Sionisme le grand apôtre qui devait, en précisant les idées de ses devanciers, les synthétiser en une théorie systématique, proposer un programme d'action, créer l'organisation même du mouvement et lui donner une vigoureuse impulsion.

Le Sionisme attendait l'homme qui devait être à la fois son Marx et son Lassalle.

Cet homme fut Théodore Herzl.

\* \* \*

Dans l'automne de l'année 1896, Théodore Herzl publia un livre, *L'Etat juif*, conçu et écrit à Paris. Dans ce livre, Herzl, avec une concision et une précision remarquables, proclame ce fait que les Juifs sont un peuple qui réclame ses droits — les droits de tout peuple, — à un développement libre et intégral propre sur un territoire. La création d'un État juif indépendant est l'unique solution de la question juive, qui est — dit-il, — une question nationale.

L'émigration des Juifs s'effectuera peu à peu, d'une façon régulière et méthodique. Cette émigration, d'ailleurs, ne saurait être obligatoire pour tous les Juifs ; ceux-là seuls immigreront en Palestine qui *ne peuvent* ou *ne veulent* rester dans les pays où ils se trouvent actuellement. Cela ne manquera pas d'avantager les autres, qui, d'abord, étant moins nombreux, seront moins en butte à l'hostilité ambiante, et qui, ensuite, ayant opté par un choix libre pour les pays où ils se trouvent actuellement, s'épargneront peut-être l'injure de sans-patrie.

Le Sionisme n'aura pas à mettre en train cette émigration, puisqu'elle existe déjà (1). Le Sionisme devra régulariser cet exode et le concentrer en Palestine.

Les capitaux nécessaires pour jeter les bases de l'établissement agricole et industriel des Juifs en Palestine seront fournis par *le* peuple. Il ne faut pas trop compter sur les riches bourgeois,

(1) Tous les ans, en effet, des milliers et des milliers de Juifs, fuyant les persécutions, quittent l'Europe orientale. Cette émigration s'est particulièrement accentuée dans ces dernières années.

---

qui, en général, dénationalisés et dépourvus de tout idéal, s'opposeront de toutes les forces de leur égoïsme à cette œuvre de rédemption nationale. On aura à les combattre avec la dernière énergie, ce à quoi Herzl est nettement résolu.

Le sol national, la Palestine, sera certainement concédé aux Juifs. « Il est évident que l'emplacement propice est d'une » nature toute particulière. Il n'est lopin de terre plus convoité, » et les appétits qu'il éveille sont si nombreux et si ardents qu'il » en est resté torréfié, aride... »

C'est précisément pour cela qu'il n'y a pas à examiner l'éventualité d'une prise de possession de ce petit pays par une des grandes puissances modernes, quelle qu'elle soit : « Ce pays-là » ne tombera et ne pourra jamais tomber entre les mains d'une » grande puissance, car il est le mieux gardé. Il l'est non seule- » ment par son propriétaire actuel, mais par tous ceux qui le » voudraient devenir. »

Les grandes puissances, plutôt que de laisser l'une d'elles s'emparer de ce pays, qui, par sa situation géographique, est l'un des plus importants pour l'Europe, et s'assurer par là une prépondérance économique et politique des plus menaçantes pour toutes les autres, préféreront certainement y voir se fonder un petit État neutre et pacifique, comme doit l'être fatalement le futur État juif, qui ne saurait porter ombrage à aucune d'entre elles et dont les besoins accroîtront leur commerce d'exportation. Les puissances européennes auront donc intérêt à l'établissement d'un pareil État en Palestine.

L'Empire turc y aura encore plus d'intérêt. La vente des territoires palestiniens lui permettra de relever l'état de ses finances ; la colonisation et la mise en valeur de la Palestine par les Juifs lui assureront des avantages économiques incontestables.

« Les Turcs sont doués des plus brillantes qualités. Ils sont » braves, généreux, prompts au sacrifice. Mais les facultés » requises pour la civilisation et l'utilisation économique d'un » pays leur font défaut. C'est là un fait patent. Aussi, l'adduc- » tion d'un élément ethnique pacifique, ardent à l'initiative, » possédant justement les qualités dont ce pays est sevré, » serait pour la Turquie une source de forces et de richesses. »

Il ne s'agira donc que d'arriver à établir les conditions d'une entente loyale *ad hoc* avec la Sublime Porte. « Toute l'affaire doit

» se traiter conformément à la recette la plus élémentaire entre  
» toutes, que l'on appelle : donnant donnant. »

Afin de respecter les scrupules de la chrétienté, les lieux saints seront placés dans la condition juridique de l'exterritorialité, régime reconnu et garanti par le droit international public ; la question du Saint Sépulcre sera ainsi résolue à la pleine satisfaction des nations chrétiennes.

L'État juif sera un État neutre, qui ne pourra naître et subsister qu'avec l'assentiment des grandes puissances. Elles ne le refuseront pas. Les États européens n'ont rien à craindre, en effet, de la formation de cet État nouveau. D'autre part, c'est là une solution radicale de la question juive. Or, cette question exige impérieusement une solution, car par l'acuité avec laquelle elle se pose de nos jours, elle devient un véritable péril pour les sociétés.

Nous sommes à même, aujourd'hui, de préparer un domicile à notre nationalité affranchie. Pour réaliser ce but, il nous suffit de le vouloir, mais il faut le vouloir de toutes nos forces.

Si dans le domaine social et politique, comme dans les autres, nul ne crée l'idée et s'il faut considérer comme créateur celui-là qui parvient à préciser l'idée au point d'en faire une force vivante et agissante, Herzl a été certainement le véritable créateur du Sionisme politique.

D'une culture moderne des plus étendues et des plus profondes, alliant à l'idéalisme le plus pur un sens pratique des plus aigus, à la bonté et à la douceur les plus réelles une volonté et une énergie indomptables, d'une activité surprenante, Herzl *a été* un conducteur de masses de premier ordre, un véritable génie dont le rôle grandiose, insuffisamment apprécié aujourd'hui, sera un jour mis en lumière par l'histoire.

Il a tout sacrifié à l'idée qu'il a cru bonne et juste, sa fortune, la célébrité rapide que lui avaient assurée ses brillants écrits, sa vie même ! Épuisé, en effet, par le travail formidable que lui imposaient l'organisation et la direction du mouvement sioniste, il s'éteignait le 3 juillet 1904, sept ans à peine après la publication de son livre, à l'âge de 44 ans. Il fut pleuré par les Juifs comme jamais homme ne le fut par son peuple.

---

Depuis la diaspora, aucun écrit, aucun événement ne remua aussi profondément Israël, que le livre de Herzl. Salué par le peuple juif, principalement par la jeunesse, comme un acte de délivrance, ce livre est devenu le point de départ réel — sinon le programme (1), — du Sionisme politique. Le livre de Herzl, *L'Etat juif*, fit éclore, en effet, de toutes parts, des sociétés nouvelles pleinement conscientes du but du Sionisme.

En dehors des milliers et des milliers d'adeptes qu'elle suscita, la doctrine formulée par Herzl eut aussi l'adhésion immédiate d'artistes juifs. Parmi ces intellectuels, se trouvait un penseur, depuis longtemps célèbre en Europe, l'un des plus remarquables de notre temps, Max Nordau, qui, mettant au service de cette grande cause toutes les ressources précieuses de son esprit et de son cœur, devint dès lors le collaborateur le plus précieux de Herzl.

« Si Herzl — dit très justement M. Nahum Slousch, — doit être considéré comme le créateur du Sionisme politique, Nordau est certainement son tribun, son apôtre et son législateur. C'est lui qui a su donner au nouveau mouvement sa forme définitive, en indiquer nettement les aspirations, lui inspirer une fougue de force et de vigueur et le préparer au combat. »

Dans le monde non-juif, les aspirations sionistes rencontrèrent de nombreuses et précieuses sympathies.

Mais si le livre de Herzl fit surgir des militants des plus enthousiastes, des plus actifs et des plus dévoués, il suscita aussi des adversaires acharnés dont l'hostilité venimeuse ne reculait devant aucun moyen pour étouffer la grande voix qui venait de se faire entendre, et anéantir le mouvement naissant. « Si je devais un jour publier mes mémoires, dit Herzl, le monde serait stupéfait d'apprendre quelles souffrances j'ai dû endurer et quels furent les ennemis de mes projets. »

Quels furent ces ennemis ?

Ce furent tout d'abord, sauf quelques rares et courageuses exceptions, les Juifs occidentaux, et parmi eux surtout les riches. Jouissant — du moins en droit, sinon toujours en fait, — de la plénitude des droits civils et politiques, se considérant comme

(1) Le programme sioniste devait être, en effet, un travail collectif. Le programme fut l'œuvre du Congrès Sioniste.

assimilés à leurs concitoyens chrétiens, ces « Israelites » redoutaient vivement la formation, parmi les Juifs, d'un parti national : ces revendications autonomistes d'un grand nombre de leurs frères de races ne confirmaient-elles pas l'existence d'un particularisme juif et n'allaient-ils pas être eux-mêmes dénoncés plus que jamais par les bas meneurs de l'antisémitisme comme un élément étranger dans chaque pays natal ?

Ce furent ensuite les rabbins : rabbins orthodoxes d'Orient d'une part, naïfs croyants qui attendaient pour retourner à Sion l'intervention miraculeuse du Messie et considéraient, par conséquent, le Sionisme, œuvre purement humaine, comme un sacrilège abominable ; rabbins réformés d'Occident, d'autre part, qui, de plus en plus indifférents aux destinées du peuple juif, avaient biffé de leur livre de prières, le nom même de Sion. Les uns et les autres, malgré les motifs différents qui les faisaient antisionistes, s'accordaient souvent d'ailleurs pour accuser le Sionisme d'être un mouvement antireligieux, en se fondant pour cela surtout sur l'irréligion des directeurs du mouvement.

Ce fut, enfin, parmi les anciens palestinophiles, un certain nombre de gens assez bornés, qui, s'imaginant qu'on peut sauver un peuple par la bienfaisance et convaincus d'avoir trouvé dans la petite colonisation tentée jusque-là sans garanties en Palestine, le moyen de soulager la misère juive, réputaient bien inopportun ce grand mouvement national qui, d'ailleurs, les déconcertait quelque peu.

Pour tout ce monde Herzl ne pouvait être qu'un illuminé des plus compromettants et des plus dangereux.

Ni la raillerie, ni la calomnie, ni la haine, ni la violence de tant d'ennemis puissants et coalisés ne purent venir à bout de la ténacité admirable de Herzl.

Il fonde immédiatement le journal politique *Die Welt*, qui devint l'organe officiel du Sionisme. Il projette et parvient à convoquer un *Congrès sioniste* qui, malgré l'hostilité la plus furieuse, s'ouvre pour la première fois à Bâle, le 24 août 1897. Les 204 délégués élus à ce Congrès par les Juifs sionistes de tous les pays, adoptent à l'unanimité, avec le plus grand enthousiasme, le programme, appelé depuis le programme de Bâle :

*Le Sionisme a pour but la création en Palestine, pour le peuple juif, d'une patrie garantie par le droit public.*

---

Le Congrès se propose d'atteindre ce but par les moyens suivants :

I. — *En favorisant de manière efficace l'établissement en Palestine de cultivateurs, d'artisans et d'industriels juifs.*

II. — *En organisant et associant tous les Juifs à l'aide de sociétés locales et de fédérations générales dans la mesure permise par les lois du pays où elles seront fondées.*

III. — *En raffermissant le sentiment de dignité personnelle et la conscience nationale du peuple juif.*

IV. — *En faisant des démarches préparatoires pour obtenir le consentement des gouvernements, nécessaire pour atteindre le but du Sionisme.*

Le premier Congrès sioniste jeta en outre les bases de l'organisation internationale du mouvement. Il élut un *Grand Comité d'Action* composé des représentants de tous les pays où il existe des groupements sionistes.

Ce Grand Comité élut de son côté un *Petit Comité d'Action* composé de cinq membres, commission permanente, dont Herzl fut le président jusqu'à sa mort.

Les frais d'entretien des organisations établies par les sionistes (Congrès, Grand et Petit Comités d'Action, Secrétariat permanent) ainsi que les frais de propagande sont couverts par une contribution volontaire annuelle, le *shekel*, mot emprunté à l'ancienne désignation monétaire juive. Le paiement du shekel, dont le montant a été fixé d'abord à un franc et élevé ensuite à un franc vingt-cinq centimes, confère le droit d'élection et d'éligibilité au Congrès, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Les Congrès suivants développèrent et consolidèrent l'organisation sioniste et créèrent différentes institutions, telles le *Fonds National juif*, alimenté par des dons et ayant pour objet l'achat des terres en Palestine, et la *Banque Coloniale juive*, destinée à poursuivre avec des garanties légales la colonisation de la terre d'Israël.

\*  
\* \*

Avant de faire entreprendre sur une vaste échelle la colonisation par les Juifs de leur antique patrie, les Sionistes jugeaient indispensable d'obtenir une « charte » qui devait être accordée par le Gouvernement ottoman en échange des services incontes-

tables que le concours financier des Juifs et le relèvement économique de la Palestine par la colonisation juive auraient rendus à l'Empire des Osmanis.

A cet effet, au mois de mai 1901, Herzl, accompagné de M. D. Wolfsohn, alors directeur de la Banque Coloniale juive, se rendit à Constantinople. Il fut reçu en audience par Abd-UI-Hamid. Les résultats de cette entrevue ne furent pas connus, mais Herzl déclara à un journaliste qu'il en était *satisfait* et qu'il quittait Constantinople *plein de confiance*. Et, en effet, quelque temps après, par deux fois, en février et en août 1902, ce fut S. M. le Sultan lui-même qui pria Herzl de venir à Constantinople. De véritables négociations furent engagées. Certains diplomates d'Yldiz-Kiosk furent favorables aux propositions sionistes et firent valoir auprès d'Abd-UI-Hamid les avantages inappréciables que l'Empire pouvait tirer au point de vue économique et financier d'une colonisation libre de la Palestine par les Juifs (1). Mais influencé par certaines autres personnalités de

(1) Pour juger du profit réel et considérable que pourrait tirer le Gouvernement ottoman d'une vaste colonisation juive de la Palestine, il suffit d'examiner les renseignements suivants publiés dans une étude documentaire de M. Salim Effendi El Salahi, rédacteur du journal arabe *Palestine*, de Jaffa, et reproduits dans *l'Aurore*, de Constantinople (numéro du 17 mars 1911) :

« Notre Gouvernement reconnaît bien que la colonisation juive est  
» d'une grande utilité pour le pays et pour les Ottomans. Des endroits  
» inhabités ont été repeuplés par les Juifs. Grâce à ceux-ci, toute la plaine  
» déserte et les dunes de sable de Jaffa ont été transformées en paradis.  
» Cet endroit, qui, avant l'arrivée des Juifs était dévasté et désolé, rap-  
» porte maintenant des sommes énormes au Trésor.

» La colonie de *Petah-Tikwak* qui, comme on le sait, était presque une  
» solitude où il n'y avait que des animaux sauvages, où personne n'avait  
» le courage de s'installer et qui ne rapportait annuellement au Trésor  
» que 3,000 piastres d'impôt, rapporte maintenant, après l'installation  
» des Israélites, 263,000 pisatres, et est devenue un centre mouvementé  
» où les voyageurs se rendent pour jouir de la douceur du climat.

» *Rischon-le-Zion* qui, en 1300 (ère de l'Hégire), rapportait 3,000 pias-  
» tres de revenus par an, donne actuellement au Trésor 332,000 piastres.

» *Hereda*, qui avant l'installation des colons juifs, était un repère de  
» bêtes féroces, a commencé à rapporter au Gouvernement, à partir de  
» 1303, 110.000 piastres d'impôt annuel et 12,000 piastres de *verghi*.

» Les revenus annuels du Gouvernement pour les trois colonies sus-  
» mentionnées sont de 717,000 piastres. Combien rapportent les autres  
» colonies dont nous n'avons pas encore une statistique détaillée? ».

---

son entourage peu favorables au Sionisme, le Sultan offrit des concessions manifestement insuffisantes qu'Herzl ne put accepter. Les négociations n'avaient pas abouti, mais les relations n'étaient pas rompues, le Sultan ayant réitéré au D<sup>r</sup> Herzl les sympathies, dont il l'avait toujours assuré, pour le peuple juif.

Devant ce résultat et en présence de la détresse croissante des masses juives, les Sionistes cherchèrent une voie détournée pour réaliser leurs fins : Herzl entra en relations avec le Cabinet britannique et lui soumit un projet de concession territoriale dans la presqu'île de Sinaï, qui est contiguë à la Palestine. Les ministres anglais accueillirent ce projet avec bienveillance, et le Gouvernement égyptien, dont relevait la région d'Oued-El-Ariche, consentit à l'envoi d'une Commission d'études et d'exploration dans la presqu'île de Sinaï. Malheureusement, les experts furent d'accord pour reconnaître qu'il était impossible de pourvoir le territoire en question d'une quantité d'eau suffisante et de rendre possible la colonisation de Oued-El-Ariche.

Le Gouvernement britannique offrit alors immédiatement et spontanément un territoire dans ses possessions de l'Afrique Orientale. C'est sur cette offre qu'eut à se prononcer le sixième Congrès Sioniste (août 1903).

La nouvelle région offerte par l'Angleterre n'avait pas, ainsi que le proclama Herzl dans son discours d'ouverture, la valeur historique et traditionnelle qu'aurait eue à le rigueur la presqu'île de Sinaï. Cependant, ajouta Herzl, « cette offre ayant été » faite, je ne me croyais pas le droit de faire autre chose que de » soumettre ce projet au Congrès ».

Des raisons puissantes, sinon décisives, amenèrent en effet, les chefs du Sionisme à soumettre au Congrès une proposition qui apparaissait comme la négation même du principe sioniste : le Sultan exige pour la concession de la Palestine, des conditions et un prix que le Sionisme se trouve dans l'impossibilité d'accepter. Malgré le ferme espoir qu'il y a de voir changer cet état de choses, lorsque le Sionisme, par suite de son développement, pourra disposer de forces morales et de ressources pécuniaires plus grandes, pour le moment des circonstances qu'on ne peut modifier du jour au lendemain, entravent les efforts des Juifs en Palestine. En attendant, la situation du peuple juif dans l'Europe orientale où il se trouve presque tout entier, devient

effroyable (1). Si un territoire fertile et propre à la colonisation est offert avec le droit à une certaine autonomie sous le protectorat le plus puissant et le plus libéral du monde, doit-on rejeter une pareille offre qui assurerait la paix et la liberté aux miséreux prolétaires juifs qui, féroce­ment pourchassés et émigrant par milliers, voient toutes les portes se fermer peu à peu devant eux ? Certes, ce n'est pas dans l'Afrique orientale que les Sionistes élèveront définitivement la maison d'Israël, qu'ils établiront l'Etat juif. « Ce n'est pas Sion et ne le deviendra jamais (2) ». Mais ce serait, en attendant, pour des milliers de prolétaires des plus malheureux « un asile de nuit » (3).

Les protestations les plus violentes s'élevèrent contre tous ceux qui voulurent défendre le projet de colonisation de l'Ouganda. Les délégués des Juifs de l'Europe orientale — ceux-là même dont on invoquait l'intérêt, — furent les plus acharnés parmi les adversaires de ce projet. Accepter un pareil projet, c'est agir par charité, par pitié. Or, le Sionisme n'est pas un mouvement philanthropique, c'est un mouvement national. Et l'idée d'une patrie juive, d'une nationalité juive est indissolublement liée à la Palestine. C'est parce qu'il a inscrit sur son drapeau le nom de l'ancienne patrie, de la terre israélite, que le Sionisme a pu soulever tant d'enthousiasme et gagner tant d'adhérents. Il ne doit pas commettre aujourd'hui la trahison d'abandonner son grand idéal historique et politique, d'oublier Sion pour l'Est-Africain. Le projet de l'Ouganda, dites-vous, n'est qu'une œuvre adjacente et que notre but unique et véritable reste toujours Sion. Mais nos forces sont trop limitées pour pouvoir créer des colonies alors que nous ne possédons pas encore la métropole. Si le projet de l'Est-Africain peut soulager quelque peu la misère juive — encore que nous en doutions, car jamais la colonisation des blancs n'a pu réussir sous l'Equateur, — c'est aux grandes sociétés philanthropiques juives de l'Occident à s'en occuper. Quant à nous, fidèles au programme de Bâle, nous devons rester inébranlablement attachés à Sion.

(1) Quelques semaines auparavant venaient de se produire les atroces massacres de Kichineff.

(2) TH. HERZL. Discours d'ouverture au sixième Congrès Sioniste.

(3) MAX NORDAU. Discours au sixième Congrès.

---

La lutte entre partisans et adversaires de la colonisation africaine dura égale et à issue incertaine pendant trois jours, lorsque Max Nordau, partisan, non de l'acceptation de l'offre anglaise, mais seulement de sa prise en considération, intervint dans le débat. Sa parole enflammée et sa dialectique puissante entraînent un grand nombre d'hésitants. Par 295 voix contre 178, le Congrès vota, conformément à l'avis de Nordau, la prise en considération de l'offre anglaise et l'envoi d'une expédition d'études et d'exploration dans l'Ouganda. Considéré par la minorité comme une véritable débâcle nationale, ce vote provoqua une scène de sanglots et de déchirements, qui obligea le président à suspendre la séance.

Et cependant Sion n'était pas oubliée ! Le sixième Congrès vota, en effet, un certain nombre de décisions qui marquaient une extension et constituaient une garantie de l'action coloniale en Palestine. D'ailleurs, l'envoi d'une commission d'études dans l'Ouganda ne préjugait en aucune façon l'acceptation de l'offre anglaise, mais elle pouvait inspirer au Sultan la crainte de voir lui échapper un concours financier dont il était loin de méconnaître la valeur et l'amener à rabaisser ses prétentions. Cet espoir déterminait certainement le vote d'un grand nombre de délégués en faveur de la prise en considération de l'offre anglaise. Une autre considération dicta ce vote, celle de montrer à l'Angleterre toute l'importance que les Sionistes attachaient à son geste généreux.

Le septième Congrès Sioniste (juillet-août 1905), après avoir pris connaissance du rapport de l'expédition de l'Ouganda, dont les conclusions n'étaient pas favorables à une colonisation dans ces régions, adopta la proposition du Comité d'Action repoussant le projet de colonisation de l'Est-Africain et remerciant le Gouvernement anglais de son offre généreuse. Ce Congrès, en décidant en outre de rejeter — aussi bien comme but que comme moyen, — toute colonisation en dehors de la Palestine et des régions voisines, rétablit formellement le principe fondamental du programme de Bâle (1). Il ne pouvait en être autrement.

(1) Cette décision a donné naissance à un nouveau parti, la *Jewish Territorial Organisation* (Organisation Territoriale Israélite) ou par abréviation I. T. O., qui accepte des terres partout où l'on veut bien lui en concéder pour une colonisation juive sur des bases autonomes.

Si des causes d'ordre économique et pratique désignent, de préférence à toutes autres régions, la Palestine comme terre d'immigration juive, des causes d'ordre historique et moral imposent de toute évidence, à l'exclusion de tout autre territoire, la Palestine comme terre de colonisation juive nationale.

De toutes les régions peu peuplées et, par conséquent, propres à recevoir une immigration numériquement importante, la Palestine (1) est la terre la plus rapprochée des foyers de la persécution et de l'émigration juives (Russie méridionale, Galicie, Roumanie). L'exode en Palestine entraînerait donc beaucoup moins de peine et de frais que partout ailleurs.

La Palestine, patrie historique d'Israël, à laquelle une tradition toujours vivante attache profondément le peuple juif, est le seul coin de terre sur lequel les « prétentions » de ce peuple sont « légitimes », le seul territoire sur lequel son titre de droit peut être reconnu par tous les peuples.

Seule, la terre d'Israël, le pays d'origine, le sol des ancêtres et de toute la grandeur passée, par l'appui qu'il offre aux Juifs d'une puissante base morale, leur inspire cette force d'endurance et de persévérance indispensable pour triompher de toutes les difficultés inhérentes à une colonisation nouvelle et particulièrement ardues pour les premières générations d'un peuple qui retourne à la glèbe après en avoir été séparé depuis deux mille ans (2) ; seule, la patrie juive, par cet appui moral, favorise le libre et plein épanouissement de l'individualité ethnique d'Israël et la réalisation de son unité nationale.

Depuis sa constitution, en 1905, l'Ito a examiné un certain nombre de projets de colonisation, notamment en Cyrénaïque, Australie, Californie, dans le Honduras et l'Angola, sans avoir pu s'arrêter définitivement à aucun de ces projets.

L'Ito, qui est soutenue par la haute bourgeoisie, est bien plutôt, en fait, une association philanthropique qu'un parti national.

(1) La Palestine compte à peine 700,000 âmes, dont 100,000 Juifs, alors que d'après les témoignages les plus compétents, elle pourrait nourrir de 6 à 7 millions d'habitants.

(2) Des différentes contrées où des essais de colonisation juive ont été tentés, c'est en Palestine, en effet, que les résultats incomparablement les meilleurs ont été obtenus. Ces résultats sont, de l'aveu même des adversaires du Sionisme « tout à fait surprenants » ..

---

Le Sionisme ne saurait donc viser d'autre territoire que la Palestine.

\*  
\* \*

Il est incontestable, toutefois, que l'offre de l'Angleterre d'établir une colonisation juive dans l'Afrique Orientale n'en constituait pas moins un succès diplomatique de la plus haute importance. C'était la reconnaissance légale du Sionisme par l'une des plus grandes puissances du monde, qui traitait officiellement avec le D<sup>r</sup> Herzl, Président du Comité d'Action Sioniste, en qui elle voyait le seul et véritable représentant du peuple juif.

Le Sionisme eut à enregistrer un autre succès diplomatique non moins important : la Russie, que les adversaires du Sionisme représentaient comme la puissance la plus hostile à la réalisation de l'idée sioniste, se déclarait dans un document officiel (1), adressé à Herzl, tout à fait favorable à la constitution d'un État juif en Palestine et prête à offrir son appui aux mandataires sionistes auprès de S. M. le Sultan et à faciliter l'action des sociétés d'émigration.

Ce ne furent pas là les seuls succès diplomatiques du Sionisme.

En 1898, le D<sup>r</sup> Herzl, à la tête d'une délégation sioniste, fut accueilli à Jérusalem par l'Empereur d'Allemagne Guillaume II, avec la plus grande sympathie ; l'empereur l'assura de la bienveillance qu'il portait aux efforts du Sionisme.

Les interventions américaines en faveur des Juifs de Roumanie permettent aux Sionistes de compter également sur l'appui du Gouvernement des Etats-Unis, où le Sionisme est l'objet de l'intérêt le plus bienveillant.

Enfin, en janvier 1904, Herzl se rendit à Rome. Il fut reçu par S. M. le roi d'Italie. L'entrevue fut des plus cordiales. Le souverain italien se montra très bien informé sur le mouvement sioniste, pour lequel il manifesta la plus grande sympathie.

Le chef du Sionisme eut aussi une audience du pape Pie X et

(1) Ce document n'est que la confirmation officielle des déclarations qui avaient été faites oralement à Herzl par le ministre de Plehve, lorsque le chef du Sionisme intervint auprès des ministres du tsar, après les massacres de Kichineff.

un long entretien avec le Secrétaire d'Etat, le cardinal Merry del Val. Il trouva partout un accueil sympathique.

L'existence du Sionisme est désormais officiellement reconnue, « Avant même que de naître, remarque très justement M. Marcel » Rouffre, l'État juif est entré dans le domaine de la politique » internationale. Quand Guillaume II, Abd-Ul-Hamid et de » Plehve, Victor-Emmanuel III et le pape recevaient le doc- » teur Herzl en qualité de chef du mouvement sioniste, ils » n'avaient pas seulement devant eux le délégué d'une poignée » de Juifs persécutés. Leur hôte était en vérité un monarque » sans territoire. Derrière lui existait une sorte d'Etat virtuel, » organisé à la moderne, avec ministère, parlement, budget, élec- » teurs et impôts, dont les rouages, en se posant à terre, n'eus- » sent eu qu'à continuer leur mouvement. Tous ceux qui croient » à la fatalité des évolutions nécessaires, verront dans ce fait » une forte présomption en faveur du Sionisme et de son uti- » lité (1). »

\* \* \*

Après la mort de Herzl, le nouveau chef du mouvement, élu par le Congrès, fut David Wolffsohn, en qui l'auteur de *l'Etat juif* avait trouvé, dès la première heure, un adepte profondément convaincu, d'un dévouement absolu à la cause du peuple juif, et qui devint aussitôt pour Herzl le confident éclairé de tous ses projets et un collaborateur des plus actifs et des plus précieux. Désigné, en outre, au choix du Congrès par sa fermeté de caractère, David Wolffsohn s'est efforcé de continuer l'œuvre du fondateur du Sionisme dans l'esprit même et selon la méthode du Maître, et s'est acquitté de la tâche si lourde, qui lui incombait, avec une réelle autorité et une haute distinction.

Toutefois, depuis la mort du grand apôtre, l'action politique du Sionisme s'est quelque peu ralentie au profit de l'action pratique, c'est-à-dire de la colonisation proprement dite en Palestine.

(1) Nombre de personnalités des plus éminentes de la politique, de la littérature et de la science de tous les pays ont exprimé, à différentes reprises, des opinions nettement favorables au Sionisme et ont manifesté une vive sympathie pour ce mouvement.

---

Le mouvement d'émigration juive vers la Palestine, particulièrement accentuée depuis 1881, a porté le nombre de Juifs, qui actuellement se trouvent dans leur ancienne patrie, à 100,000 (1), dont 10,000 peuplent les colonies.

Ces colonies s'adonnent aux productions les plus diverses : vigne, oliviers, céréales, apiculture, culture maraîchère, horticulture, cultures arbustives (principalement celle des orangers). Quelques-uns de ces produits sont exportés en Europe et leur exploitation est des plus rémunératrices.

Les Sionistes ont aidé à l'établissement, par les Juifs, de différents arts et métiers et de diverses industries ; les procédés les plus perfectionnés y sont employés. Une école d'art industriel « Bezalel » a été créée à Jérusalem.

La Banque Coloniale juive, par sa filiale établie à Jaffa et ses succursales de Jérusalem, Hébron, Safed, Haïffa, joue un rôle important dans le développement de la vie commerciale et économique des Juifs en Palestine.

Les institutions d'économie sociale se développent. A Jérusalem, les Juifs se groupent en associations professionnelles et le mouvement syndical s'accroît.

Le relèvement physique des colons est nettement sensible. Le niveau intellectuel des immigrants s'élève. L'instruction de la jeunesse et du peuple est pour les Sionistes le devoir le plus impérieux. Les écoles enfantines et primaires, organisées d'après les meilleures écoles européennes, font des progrès remarquables. L'enseignement secondaire est en voie d'extension. L'enseignement supérieur ne tardera pas à être organisé ; un grand institut polytechnique est déjà en construction à Haïffa. Chaque village a sa bibliothèque.

La langue servant à l'enseignement et parlée couramment en Palestine est l'hébreu qui, rajeuni, enrichi, adapté aux concepts nouveaux de notre civilisation et manié par des écrivains de très grand talent, est une véritable langue moderne, dont la

(1) Le noyau juif qui se trouve déjà en Palestine représente dans la population du pays, un pourcentage bien plus élevé que dans toute autre contrée.

renaissance a accompagné le développement de l'idée sioniste (1). La presse hébraïque compte plusieurs périodiques mensuels et hebdomadaires et des journaux quotidiens.

La population juive augmente sans cesse par suite de l'immigration. La Palestine renaît à la vie juive.

Malgré l'importance que le Sionisme donne actuellement à l'action pratique, néanmoins l'action politique n'est pas négligée et elle s'est encore manifestée tout récemment par une belle lettre adressée par Max Nordau au *Times* (2), sur le *Sionisme et les affaires des Balkans*, destinée à la Conférence des Ambassadeurs siégeant actuellement à Londres.

Action pratique et action politique sont en réalité aussi indispensables l'une que l'autre et doivent être déployées simultanément. Si l'action pratique, par ses résultats tangibles, donne au peuple juif le courage de poursuivre l'œuvre commencée, l'action politique rallie au Sionisme les sympathies et partant les forces si précieuses de l'opinion libérale et humanitaire de tous les pays.

\* \* \*

Les effets moraux du Sionisme et les résultats obtenus par ce mouvement en dehors de la Palestine sont également des plus importants et des plus heureux.

En ravivant le sentiment de la solidarité parmi les Juifs, en ranimant leur courage et en leur apportant l'appui inappréciable d'un grand et noble idéal, le Sionisme accomplit une œuvre de relèvement moral dont la haute et bienfaisante portée est reconnue par ses adversaires même.

Dans chaque pays, les groupes sionistes déploient une activité des plus vigoureuses pour relever les masses juives *physiquement* (création de sociétés de sport, de gymnastique, d'escrime, etc.), *matériellement* (fondation d'œuvres d'assistance et de solidarité

(1) Voir l'intéressant et substantiel ouvrage de N. SLOUSCH, *La Renaissance de la littérature hébraïque*. (Libr. G. Bellais, Paris.) Voir aussi, du même auteur, *La Poésie lyrique hébraïque contemporaine*. (Libr. du Mercure de France, Paris.)

(2) La traduction intégrale de cette lettre a paru dans *l'Echo Sioniste*, numéro de janvier 1913.

---

sociales, organisation des ouvriers), et *intellectuellement* (création d'écoles, de bibliothèques, d'universités populaires, de sociétés de musique, etc.). Inspirés par l'idéal commun de régénération matérielle et de progrès social, les différentes œuvres de relèvement créées par les Sionistes sont animées de l'esprit si compréhensif et si large qui caractérise le Sionisme. Certaines de ces œuvres tendent déjà à se relier de pays à pays et à se donner, comme le Sionisme lui-même, une organisation internationale.

\* \* \*

La réalisation du Sionisme « se bornera-t-elle à la possession » territoriale, à un supplément de considération, à une paix » inaltérée? Non ! Et ce sont précisément les hommes prêts à se » dévouer corps et âme, qui regretteraient le plus de s'y être » consacrés le moins du monde, si nous ne réussissions qu'à » fonder une société ne tranchant sur ses devancières que par la » nouveauté, au lieu de le faire par un surcroît de justice (1) ».

Et, en effet, si le Sionisme tend à l'établissement d'une société politique autonome en Palestine, il faut en outre que cette société soit organisée sur des bases plus équitables que celles des sociétés actuelles. L'esprit socialiste, qui caractérise l'ancienne législation mosaïque, se retrouve ainsi dans le nouveau mouvement national juif. C'est dans cet esprit que le Sionisme a déjà décidé d'adopter en Palestine la méthode de colonisation coopérative et que des essais de création de colonies coopératives sont actuellement tentés.

La nationalisation du sol, la coopération dans la production et l'exploitation, l'organisation fédérale de toutes les colonies, le suffrage universel, la séparation du Culte et de l'État, l'égalité des droits civils et politiques pour la femme (2), tels sont les

(1) TH. HERZL, Discours d'ouverture au deuxième Congrès sioniste (août 1898).

(2) Dès son deuxième Congrès, le Sionisme reconnaissait à la femme l'égalité des droits. En effet, au Congrès sioniste, qui est véritablement le Parlement juif, les délégations féminines sont reçues au même titre que les délégations masculines. « Ce n'est que justice, disait la correspondante » au deuxième Congrès sioniste, d'un journal féministe français, mais

principes essentiels du programme économique et social du Sionisme.

En outre, parmi les différents partis sionistes se trouve aussi une fraction socialiste importante (1), qui adopte le programme intégral du socialisme. Pour ce parti, les idées salutaires du socialisme trouveront leur application dans la colonisation de la Palestine : ces idées sont d'une part tout à fait conformes aux tendances démocratiques et égalitaires du peuple juif ; d'autre part, il serait relativement facile d'établir sur des bases socialistes les nouvelles sociétés juives qui se formeront en Palestine. « Les » capitaux dont disposera l'organisation sioniste se composeront » des sommes des sociétés philanthropiques et du fonds national celui-ci est formé par des souscriptions périodiques de la » nation ou par un impôt sur les communautés juives. Ce sont » donc des capitaux nationaux ; dès lors, les réformes socialistes » ne portant atteinte à aucun intérêt privé, mais réglant seulement le mode d'emploi des capitaux populaires, seront faciles » à réaliser..... C'est ainsi que les Juifs auront puissamment » contribué non seulement au socialisme théorique, mais aussi » au socialisme pratique. »

Tant que le monde sera plongé dans le régime capitaliste, il sera difficile — semble-t-il, — d'instaurer sur un coin du globe une société collectiviste ou communiste. Mais, par le fait que les Sionistes n'auront pas à se heurter, dans leur activité colonisa-

il est si rare pour nous, femmes, de l'obtenir que nous pouvons par ce » seul fait augurer bien de la largeur de vue qui inspirera les décisions du » Congrès sioniste, puisqu'il a su se délivrer d'un seul coup d'un préjugé » terriblement ancré dans les cerveaux masculins à eu juger par sa persistance presque universelle ». (CLARA DELAY. Les Femmes au Congrès sioniste. *La Fronde*, août 1898.)

(1) Tout un parti prolétarien sioniste, les *Poalé-Zion* (les Ouvriers de Sion), est socialiste. « Le parti *Poalé-Zion* » tend à la création d'un centre politique et national en Palestine ; il préconise une lutte active contre l'ordre social existant... Le parti « *Poalé-Zion* » adopte le programme du parti socialiste international qui tend à l'abolition de la société capitaliste et à l'établissement d'un État socialiste... Le parti considère la création d'un centre national et politique en Palestine comme une condition essentielle de l'existence et du développement normal du peuple juif. » (Extrait du programme des *Poalé-Zion*.)

trice, à tous les obstacles traditionnels des vieilles sociétés européennes, ils pourront certainement réaliser tout au moins une société en progrès réel et marqué sur celles d'aujourd'hui.

Le caractère si avancé du programme économique et social du Sionisme est dû à la nature et à la condition sociale des éléments parmi lesquels ce mouvement recrute ses adhérents. Ce sont, en effet, des intellectuels, c'est la jeunesse universitaire, ce sont des petits bourgeois, ce sont surtout des prolétaires qui constituent les rangs sionistes.

\* \* \*

Un mouvement éminemment progressif, démocratique et populaire qui, par des voies pacifiques, veut assurer la liberté et l'autonomie du grand peuple martyr dans son ancienne patrie et y créer un intense foyer de civilisation et de progrès, tel est le Sionisme. Un pareil mouvement a droit à la sympathie et à l'aide de tous les peuples.

» Ce que le Juif demande est si peu de chose. Il demande juste  
 » un morceau de terre qui lui appartienne, un pays pas plus  
 » grand que le Comté de Galles qui disparaîtrait dans un coin  
 » des États-Unis d'Amérique. « Rendez — supplie-t-il, — un  
 » pays sans peuple à un peuple sans pays. » En effet, nous avons  
 » quelque chose à donner, aussi bien qu'à recevoir. Nous pou-  
 » vons repousser les pillards, nous pouvons faire fleurir des rosés  
 » dans un désert, fonder au cœur du monde un État qui servi-  
 » rait de médiateur et d'interprète entre l'Orient et l'Occident,  
 » car nous avons erré dans le monde entier, et sommes riches de  
 » toute l'expérience humaine. « Aidez-nous donc, crie le Juif,  
 » dans l'accomplissement d'un projet qui luit comme une étoile,  
 » au-dessus de l'arène où se vautre la politique matérialiste,  
 » aidez-nous à réaliser notre rédemption nationale, de façon  
 » qu'une fois encore la Loi vienne de *Sion*, et le Verbe de droiture  
 » et de justice de Jérusalem (1). »

(1) I. ZANGWILL. *L'Avenir commercial de la Palestine*. Discours prononcé à Londres.

# NOTICES

## L'Organisation Internationale de la Mesure du Temps

[62.876 (062) ( $\infty$ )]

La mesure du temps est un des besoins essentiels de la vie civilisée ; et à mesure qu'elle se perfectionne, la science humaine nous habitue à exiger une connaissance du temps de plus en plus précise. Pour bien comprendre ce besoin, il faut se rappeler que la différence des heures locales de deux lieux au même instant est précisément égale à la différence de longitude (1) de ces deux lieux.

Il en résulte que le navigateur perdu dans l'immensité des océans, ou l'explorateur, s'avançant dans un continent inconnu, ne peuvent déterminer leur position en longitude, que s'ils connaissent à la fois l'heure du lieu où ils se trouvent au moment considéré, et celle d'un endroit de comparaison, par où on est convenu de faire passer le premier méridien. Bien entendu, pour déterminer entièrement leur position sur le globe terrestre, ils doivent connaître de plus la latitude (2) à laquelle ils se trouvent.

(1) Exprimée en temps, bien entendu. Mais il est facile, connaissant la longitude en temps, de l'exprimer en degrés, minutes et secondes d'arc : 1 heure correspond à  $15^{\circ}$ , 1 minute de temps à 15 minutes d'arc (15') et 1 seconde de temps à 15 secondes d'arc (15''); inversement,  $1^{\circ}$  correspond à 4 minutes de temps, et 1' correspond à 4 secondes de temps. Ainsi, Melbourne est à  $142^{\circ}8'17''$  à l'Est de Paris. Convertissons cet arc en temps; il vient 9 heures 30 minutes et 33 secondes. Pour exprimer la différence de longitude Melbourne-Paris on dira donc indifféremment :  $142^{\circ}38'$  ou 9 heures 30 minutes 32 secondes. La seconde manière paraît cependant plus commode puisqu'elle nous donne en même temps la différence d'heures des deux lieux.

(2) Dans le cas de l'explorateur je devrais ajouter : et l'altitude au-dessus du niveau de la mer.

S'ils possèdent un bon chronomètre conservant l'heure du premier méridien, il leur suffira de déterminer, par quelques observations astronomiques, la latitude et l'heure locale. Remarquons, en passant, que le cas du navigateur est en général beaucoup plus simple que celui de l'explorateur, car le premier se contente habituellement de *faire le point*, c'est-à-dire de déterminer l'endroit où il se trouve ; au contraire, l'explorateur est généralement préoccupé d'esquisser la carte du pays qu'il traverse : il ne suffit donc pas qu'il établisse des points isolés, il faut encore qu'il connaisse leurs positions relatives. Or, on conçoit que des erreurs assez minimes sur les coordonnées absolues de chacun de ces points puissent, en s'accumulant, modifier et dénaturer complètement leurs situations relatives. En d'autres termes, l'explorateur ne peut pas se contenter de faire des observations purement astronomiques, il doit de plus, faire des observations terrestres, des visées horizontales. Ce qui compliquait le problème, c'est que les instruments imaginés jadis à l'usage des navigateurs ou des géodésiens satisfaisaient mal aux besoins complexes des explorateurs : le sextant manquait de précision, et le théodolite était peu pratique pour la mesure des distances zénithales. Heureusement, depuis une vingtaine d'années, cette lacune a été comblée par un excellent instrument : *l'astrolabe à prisme*, imaginé par CLAUDE et DRIENCOURT. A l'aide de cet instrument et d'un chronomètre supposé exact, l'explorateur peut déterminer ses points de repère avec une précision très suffisante.

Mais il faut que son chronomètre soit exact, et qu'il ait quelque moyen de contrôler son exactitude. Le moyen le plus simple d'effectuer ce contrôle — c'est celui d'ailleurs qui est généralement employé, — est d'emporter avec soi plusieurs chronomètres qui se contrôlent mutuellement. Mais c'est un moyen très coûteux, et de plus, s'il est satisfaisant pour les besoins ordinaires de la navigation, il ne convient plus pour ceux de l'exploration terrestre et encore moins pour ceux de la géodésie. En effet, l'expérience a prouvé que les chronomètres gardent beaucoup moins bien le temps lorsqu'ils sont transportés sur la terre ferme, que lorsqu'ils sont installés à poste fixe dans un navire.

Que faire alors? On peut remplacer les chronomètres par l'observation de phénomènes célestes, tels que les éclipses de la Lune et des satellites de Jupiter, les culminations et les distances lunaires, les occultations d'étoiles par la Lune, etc. : ces phénomènes sont, en effet, simultanément visibles par les individus d'un même hémisphère, et renseignent l'heure du lieu pour lequel les tables, que l'explorateur a emportées avec lui, ont été calculées. Mais ces procédés ne sont pas toujours applicables et manquent de précision.

Avant de faire connaître les procédés plus perfectionnés de la physique moderne, je dois faire observer encore qu'il n'y a pas

que les navigateurs, les explorateurs, les gens errants qui aient besoin de connaître l'heure exacte. Les observatoires, qui sont cependant censés connaître bien leur position, s'efforcent de déterminer leur longitude, avec une précision sans cesse plus exigeante : car leurs observations sont des fonctions de cette donnée ; mieux leur longitude sera connue et plus leurs observations, toutes choses étant égales d'ailleurs, auront de valeur. La connaissance exacte des longitudes est aussi un des desiderata essentiels des géodésiens, qui se proposent de mieux pénétrer la forme compliquée du géoïde terrestre, et des cartographes. Enfin, il est à peine besoin de remarquer que la mesure précise du temps est en elle-même, une connaissance extrêmement précieuse, et qu'il est de toute première nécessité pour assurer la convergence des efforts internationaux, que les temps soient mesurés partout de la même manière, sans arbitraire et sans ambiguïté possibles.

Aux méthodes de détermination de la longitude que j'ai signalées, et dont la plus fréquemment employée est celle des chronomètres gardant le temps du méridien initial, s'ajoutèrent d'autres méthodes basées sur le principe que voici : des signaux sont émis de deux lieux dont il faut mesurer la différence de longitude, et respectivement enregistrés. Connaissant en chaque lieu, les heures locales auxquelles ces signaux ont été respectivement émis et reçus, on peut en déduire, par le calcul, la différence d'heure des deux lieux. Au début, ces signaux furent des signaux optiques ; puis plus tard, des signaux télégraphiques. Un grand progrès en précision fut obtenu par la méthode téléphonique, réalisée notamment avec beaucoup de succès en 1906, par l'Observatoire du Bureau des Longitudes, pour la détermination de la différence de longitude Paris-Brest (environ 600 kilomètres). Cette méthode permet d'obtenir la longitude à un centième de seconde près (en temps). Cette précision est largement suffisante pour tous les besoins actuels, mais malheureusement l'application de la méthode nécessite l'existence d'une ligne téléphonique et cette condition est très rarement réalisée. Enfin, les perfectionnements de la télégraphie sans fil, ont permis d'établir la solution vraiment générale de ce problème important. Je ne puis songer à exposer ici tous les détails techniques de cette solution; mais j'essaierai de faire bien comprendre les principes sur lesquelles elle repose.

Quel que soit le genre de signaux utilisés, toutes ces méthodes reviennent en somme, à la comparaison de deux pendules soigneusement réglés sur leurs temps locaux respectifs. Comme on ne peut mettre les horloges l'une près de l'autre pour les comparer directement, il faut imaginer un artifice qui permette de les comparer indirectement : cet artifice est précisément la

méthode des signaux croisés, qui permet à *chacun* des observateurs de compter *son* temps sur *l'autre* horloge. Mais il faut se rappeler que ceci n'est qu'un artifice, qui ramène la comparaison directe de deux pendules à leur comparaison indirecte ; par l'emploi du téléphone ou de la télégraphie sans fil, on observe vraiment les battements des deux pendules, à *peu près* comme s'ils étaient matériellement présents au même endroit : l'opération essentielle, le problème fondamental est donc *la comparaison directe de deux pendules*.

Avant d'aller plus loin, remarquons qu'il ne faut point faire d'expériences aussi compliquées, que celles que nous allons décrire, pour découvrir des différences qui se chiffrent en heures ou en minutes. En d'autres termes, ce qui nous intéresse dans les deux horloges à comparer, ce n'est pas tant les aiguilles des heures et des minutes, que celle des secondes ; et de plus, nous voulons connaître la différence de marche de celles-ci à un centième de seconde près. Il est clair que l'observation directe de deux balanciers ne nous permettrait guère de les comparer avec une telle précision. C'est pour résoudre cette difficulté, qu'a été imaginée la *méthode des coïncidences* (1) que je vais exposer maintenant avec plus de détails, parce qu'ici nous touchons au cœur même du problème qui nous intéresse.

Imaginons donc que nous ayons à comparer le mouvement de deux pendules, dont nous entendons les bruits d'échappement. En règle générale, les durées d'oscillation des deux pendules seront différentes, et différeront d'ailleurs extrêmement peu. Soient  $T_1$ , et  $T_2$ , les durées d'oscillation du premier et du second pendule, et supposons que  $T_2$  soit un peu plus grand que  $T_1$ , c'est-à-dire que le premier pendule avance légèrement par rapport au second. Alors, le premier pendule avançant sans cesse le moment de son battement par rapport au moment du battement de l'autre, à un certain moment il faudra bien que les deux battements retentissent en même temps. Ce moment sera choisi comme le moment de comparaison des deux pendules et permettra en effet de les comparer avec une très grande approximation. On pourra d'ailleurs guetter les coïncidences suivantes, et faire ainsi plusieurs observations se corrigeant et s'améliorant les unes les autres. Pendant la durée  $t$ , qui sépare deux coïnci-

(1) La méthode des coïncidences a été appliquée pour la première fois par JEAN-CHARLES BORDA, en 1790, pour l'étude de la pesanteur. Mais il n'est pas exact de dire, comme on le fait d'habitude, qu'il est l'inventeur de cette méthode, car elle avait été proposée, dans le même but, dès 1735, par le physicien JEAN-JACQUES DORTOUS DE MAIRAN.

dences, un pendule aura oscillé  $n$  fois, et l'autre — celui qui oscille plus vite, — aura oscillé  $n + 1$  fois. On a donc

$$t = (n + 1) T_1 = n T_2$$

d'où  $\frac{T_2}{T_1} = 1 + \frac{1}{n}$ . La durée d'oscillation du second pendule surpasse celle du premier de  $\frac{1}{n}$  et l'erreur commise sur la détermination de la coïncidence est au plus égale à  $\frac{T_1}{2n}$ . On voit que

cette erreur est d'autant plus petite que les durées d'oscillations sont plus voisines l'une de l'autre. Il y a toutefois une limite de précision qui ne peut être dépassée, étant données d'une part, la constitution de notre oreille et d'autre part, la nature des bruits qu'il s'agit de comparer. Pour se placer dans les conditions les plus favorables, il faut que les bruits d'échappement des deux horloges ou des deux chronomètres soient aussi brefs, aussi secs et aussi identiques que possible. De plus, il faut que les bruits de chaque balancier soient très régulièrement espacés, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de *boîtement*. C'est parce qu'ils réalisent mieux ces conditions, que les chronomètres sont préférés pour ces comparaisons, quoique leur marche soit généralement moins bonne que celle des horloges astronomiques.

On a très justement comparé la méthode des coïncidences pour la comparaison des temps, à l'emploi du vernier pour la comparaison des longueurs, et on a même appelé cette méthode un *vernier acoustique*.

Au cours des expériences qui furent faites pour déterminer la différence de longitude Paris-Brest, par la méthode téléphonique, les deux chronomètres utilisés étaient intercalés dans un circuit microphonique, de manière qu'on pouvait écouter les deux bruits dans le même cornet récepteur ; il suffisait alors d'introduire une résistance réglable dans le circuit primaire du chronomètre le plus proche pour diminuer l'intensité de son bruit d'échappement et le rendre égale à celle du chronomètre lointain.

La méthode de détermination de l'heure par la télégraphie sans fil est toute semblable à la méthode téléphonique, dont elle n'est en somme qu'une extension. Dans la méthode téléphonique, les bruits d'échappement des chronomètres étaient transmis par les fils des circuits téléphoniques jusqu'aux oreilles des deux observateurs. Dans la méthode par télégraphie sans fil, qui a été admirablement réalisée par MM. CLAUDE, FERRIÉ et DRIENCOURT (1), les battements de l'horloge de comparaison sont

(1) CLAUDE, FERRIÉ et DRIENCOURT. Emploi de la télégraphie sans fil pour la détermination des longitudes. *Revue générale des Sciences*, XXII, p. 518-25, 562-70. — Paris, 1911.

transmis non pas seulement à un seul observateur, mais à tous les observateurs qui se trouvent dans le rayon d'action du poste radioélectrique de la Tour Eiffel. On saisit immédiatement la supériorité immense de cette méthode sur l'ancienne.

Voici d'ailleurs quelques détails sur ces signaux horaires. Il faut distinguer tout d'abord les *signaux ordinaires*, qui sont destinés aux besoins de la navigation, de la météorologie, de la sismologie, des observations magnétiques, etc., et les *signaux scientifiques*, plus spécialement destinés aux recherches de haute précision : détermination des longitudes, mesures géodésiques, etc.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, les signaux horaires seront émis par 9 stations radiotélégraphiques, réparties dans le monde de manière que chaque point de la terre puisse recevoir au moins un signal par jour. Voici les noms de ces stations, avec l'indication, en temps civil de Greenwich, de leurs heures de fonctionnement :

Paris (France)	0 (Minuit.)
San Fernando (Brésil)	2
Arlington (États-Unis)	3
Mogadiscio (Somaliland)	4
Manille (Iles Philippines)	5
Tombouctou (Soudan)	6
Paris	10
Norddeich (Allemagne)	12 (Midi.)
San Fernando	16
Arlington	17
Massaouah (Érythrée)	18
San Francisco (États-Unis)	20
Norddeich	22

Ces signaux seront émis pendant les trois minutes précédant chacune des heures indiquées, et des points de repères permettront aux observateurs répartis dans le monde entier de déterminer le temps à un dixième de seconde près, ce qui est largement suffisant pour tous les besoins de la pratique.

Les signaux scientifiques permettront une précision beaucoup plus grande, par l'application de la méthode des coïncidences, — ce vernier acoustique dont j'ai parlé tout à l'heure. Ils seront émis par la Tour Eiffel, 45 minutes avant les signaux ordinaires de nuit.

Je ne puis entrer ici dans plus de détails ; et je prie le lecteur qui voudrait se renseigner davantage de se reporter aux articles de CLAUDE, FERRIE et DRIENCOURT que j'ai cités plus haut, ou aux communications faites par G. BIGOURDAN, astronome à l'Observatoire de Paris et par CH. LALLEMAND, directeur du Ser-

vice du nivellement général de la France, à l'Académie des Sciences de Paris, en novembre passé (1).

Les expériences organisées en 1911, par le Bureau des Longitudes, pour déterminer par la méthode nouvelle la différence de longitude entre Paris et Bizerte, distants de 1,550 kilomètres, ont démontré d'une manière péremptoire la haute précision et la supériorité à tous les points de vue, de l'emploi de la télégraphie sans fil. « Il est donc bien et définitivement établi », disent MM. Claude, Ferrie et Driencourt (article cité, p. 570), « par ces dernières expériences que les comparaisons radiotélégraphiques par coïncidences sont susceptibles de fournir à moins de os. 01, la différence des heures de deux compteurs de temps placés en deux lieux quelconques compris dans la portée d'une même station radiotélégraphique et qu'elles constituent la méthode à la fois la plus générale, la plus simple et la plus précise pour obtenir cette différence dans la détermination des longitudes. »

De plus, grâce à l'organisation de ce service horaire radiotélégraphique, les navigateurs pourront déterminer — presque en tous temps, — leur longitude avec une très grande précision. De même les explorateurs, en s'aidant de l'astrolabe à prisme et d'un appareil très simple pour la réception des ondes hertziennes, pourront fixer la position des principaux points de leur itinéraire *d'une manière définitive du premier coup*. C'est là, il faut le reconnaître, un progrès immense.

Mais ce n'est pas tout. Je n'ai exposé jusqu'ici qu'un seul aspect de *l'organisation mondiale de la mesure du temps*. J'ai montré, en effet, comment serait opérée bientôt sur toute la surface terrestre, la distribution d'un temps étalon, sur lequel seraient réglées toutes les horloges humaines. Mais ce temps étalon, ce *standard time*, comment est-il déterminé lui-même? En d'autres termes, comment sont réglées les deux horloges (2) de la Tour Eiffel, qui ferment *automatiquement* aux heures convenues, les circuits électriques et déclenchent les signaux horaires?

Voici. L'heure transmise par ces pendules n'est jamais l'heure rigoureusement exacte, parce qu'il n'existe pas de pendules tout à fait exacts. C'est en effet une heure extrapolée, et l'erreur dont elle est entachée, est d'autant plus grande que l'extrapolation est plus longue, et que le dernier état de l'horloge a été établi avec moins de soin. Ce sont les observations astronomiques de

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 2<sup>me</sup> semestre 1912, p. 867-77.

(2) L'une d'elles est destinée à remplacer l'autre en cas d'accident, pour éviter toute interruption du service de l'heure.

chaque observatoire qui permettent de corriger constamment nos pendules imparfaites, en les comparant à la rotation diurne des étoiles. Les horloges sont d'autant moins imparfaites que ces corrections sont plus nombreuses. C'est ici qu'intervient encore l'organisation internationale. Depuis de longs mois déjà, la Tour Eiffel met l'Observatoire de Paris en communication quotidienne avec les observatoires français et quelques autres observatoires associés (1).

Elle émet vers 23 h. 1/2, une série de 180 battements, mais dont le 60° et le 120° ont été supprimés de façon à servir de points de repères. La méthode des coïncidences permet à tous les observatoires associés de comparer leur heure à celle qui est communiquée par la Tour Eiffel et de calculer les corrections qui devraient v être apportées, d'après leurs propres observations. Ces observatoires en font part à l'Observatoire de Paris, qui tient compte de toutes ces corrections pour l'établissement de l'heure normale. *La précision de celle-ci est donc considérablement accrue, puisqu'elle est le résultat de la comparaison d'un nombre beaucoup plus grand de pendules.* En particulier, il n'est plus à craindre que la correction des horloges soit interrompue par l'état du ciel, car il serait fort extraordinaire que le temps restât couvert pour tous les observatoires associés. De plus, ces communications entre observatoires feront apparaître à la longue, par la recherche des erreurs systématiques, les corrections à apporter à leurs différences de longitudes.

On voit donc très bien nue l'emploi de la télégraphie sans fil a permis de résoudre d'une manière vraiment admirable, le problème de la détermination de l'heure la plus probable. La méthode se perfectionnera d'ailleurs incessamment, à mesure que le nombre d'observatoires associés augmentera et que les observations mêmes s'étendront sur une durée plus longue. Déjà deux physiciens, M. Abraham et le R. P. Lucas, ont proposé de remplacer la réception téléphonique des signaux, par une réception photographique, donc automatique, qui éliminerait l'équation personnelle des observateurs, mais ce perfectionnement n'a jusqu'à présent qu'une valeur toute théorique (2).

Cette organisation est placée sous le contrôle de la *Commission*

(1) E. DELPORTE. Les signaux scientifiques T. S. F. *Ciel et Terre*, XXXIV, p. 94-101. — Bruxelles, 1913.

(2) Depuis que cette note a été rédigée, ALBERT TURPAIN a publié dans la *Revue Générale des Sciences*, t. XXIV, p. 338-346, un article important sur l'inscription des signaux horaires de la Tour Eiffel au 1/100 de seconde près. Je dois me borner à le signaler ici.

*internationale de l'heure* et du *Bureau international de l'heure* (1), dont BAILLAUD, directeur de l'Observatoire de Paris, est le président. Elle doit beaucoup à l'activité des savants français et notamment au *Bureau des Longitudes*, à M. CH. LALLEMAND et au commandant FERRIE. Toutefois, il est juste de rappeler que « c'est la Marine des États-Unis qui, la première, s'occupa d'organiser un service régulier d'envoi de l'heure aux navires. Le *Army and Navy Register* du 25 août 1904, dit en effet, ceci : « En connexion avec le projet du bureau du Ministère de la Marine de fournir par T. S. F. des renseignements aux marins, on pense que le système d'envoyer des signaux horaires par l'Observatoire naval sera d'un avantage très pratique pour les navires munis d'un appareil de réception. Les bâtiments revenant d'un long voyage pourront ainsi facilement corriger leurs chronomètres ». L'installation du service, annoncée dans la *Notice to Mariners*, 47<sup>2</sup>/1681, Washington, 1904, n'a cessé depuis de fonctionner régulièrement » (2).

Enfin, le service international de l'heure doit beaucoup aussi à l'ingénieur de génie qui construisit, il y a vingt-cinq ans, cette antenne incomparable qu'est la Tour Eiffel. Certes, Gustave Eiffel n'aurait point pu prévoir alors, à quels usages servirait son œuvre hardie ; il ne savait point quels services extraordinaires cette construction rendrait un jour aux météorologues, aux aviateurs et aux marins disséminés à la surface des océans.

Mais cela ne doit point diminuer la reconnaissance que nous éprouvons à son égard, car sans lui la tour n'existerait pas. En tout cas, peu d'inventeurs ont eu une destinée comparable à celle de GUSTAVE EIFFEL : aucun n'a eu la joie de voir ainsi grandir sans cesse et d'une manière inespérée, l'utilité de l'œuvre accomplie.

G. SARTON.

### Les Sept Merveilles du Monde (3)

I. La télégraphie sans fil. — II. Le téléphone. — III. L'aéroplane. — IV. Le radium. — V. Les antiseptiques et antitoxines. — VI. L'analyse spectrale. — VII. Les rayons X.

L'éditeur du *Popular Mechanics Magazine*, de Chicago, Illinois, a invité environ un millier d'hommes de science, repré-

(1) G. LECOINTE. « La Conférence internationale de l'heure de Paris et l'Unification de l'Heure ». *La Vie Internationale*, t. II, p. 43-60. Bruxelles, 1912.

(2) CLAUDE, FERRIE et DRIENCOURT, article cité, p. 562.

(3) D'après le *Bulletin de l'Union Panaméricaine*, 1913.01, p. 21 à 36. et le *Popular Mechanics Magazine*, 1912.08, p. 181 à 196.

sentant toutes les écoles supérieures européennes et américaines, à participer par voie de scrutin à la détermination des sept merveilles du monde moderne. Une liste fut préparée, énumérant 56 sujets ou inventions du domaine de la science et de la mécanique. Latitudo fut laissée pourtant pour l'insertion de tout autre sujet que le votant pourrait préférer. Chacun des hommes éminents participant au concours fut prié d'indiquer les sept découvertes ou travaux qui lui paraissaient les plus merveilleux. On n'était forcé d'accepter aucun des sujets mentionnés sur la liste.

Les savants américains furent choisis sur décision du secrétaire de l'Académie des Sciences des États-Unis, le D<sup>r</sup> L. O. Howard, de Washington, D. C. Les autorités européennes consultées étaient membres, soit de la Société Royale de Londres, soit de l'Académie Française des Sciences, soit des facultés des grandes universités allemandes. Les réponses reçues furent empreintes de cordialité. Environ 70 p. c. des listes revinrent marquées aux endroits voulus. Ces listes émanent des membres les plus distingués des institutions ci-dessus mentionnées, portant des noms connus dans toutes les parties du globe. Un seul de ces questionnaires, qui portait le nom d'une des autorités les plus en vue dans le domaine de la chimie, à Munich, Allemagne, avait indiqué les sept sujets choisis. Le caractère international de ce dépouillement et la grande diversité d'opinions des hommes choisis pour y participer, donnèrent quelques réponses vraiment remarquables. L'analyse finale aboutit au choix des 10 sujets suivants comme étant les plus fréquemment mentionnés : la télégraphie sans fil, 244 ; le téléphone, 185 ; l'aéroplane, 167 ; le radium, 165 ; les antiseptiques et antitoxines, 140 ; l'analyse spectrale, 126 ; les rayons X, III ; le canal de Panama, 100 ; l'anesthésie, 94 ; la chimie synthétique, 81.

Les sept merveilles du monde ancien furent choisies par les Grecs, et leur droit à ce titre fut établi longtemps avant la naissance du Christ. Depuis cette époque reculée, les générations se sont succédé en acceptant les décisions de leurs prédécesseurs.

Des sept merveilles du monde ancien, une seule était d'utilité pratique : le phare d'Alexandrie, de 600 pieds de hauteur. Parmi les autres, nous voyons les jardins-suspendus, construits non pour le peuple, mais pour les plaisirs d'une reine voluptueuse ; deux tombeaux ; un temple de toute beauté consacré à une déesse ; le colosse de Rhodes, qui n'était en somme qu'une extravagante conception de bronze, n'ayant même pas la moitié du poids de la Statue de la Liberté, et qui n'en avait certes pas la dignité puis en fin la statue d'Apollon, type magnifique de l'idéal esthétique. Mais pas une seule de ces merveilles ne fut créée en vue de l'élévation ou du bien-être des masses.

Ce qui fait la beauté de nos merveilles modernes, c'est qu'elle

réside dans la chose elle-même, non dans l'outil qui l'a créée. Pour les anciens, une merveille devait être façonnée par une main puissante, ses qualités étaient simplement celles qui représentent la force et la grandeur ; nos merveilles modernes trouvent leur inspiration dans les progrès de l'humanité et de chaque vie humaine, et leur conception vient du cerveau, non du muscle.

Les sept merveilles modernes ! Quelle importance auront-elles au <sup>XXI</sup><sup>e</sup> siècle, quand les savants de cette époque lointaine jetteront un regard en arrière et les passeront en revue. Indubitablement nous pouvons aussi peu prévoir ou comprendre les sept merveilles de ce temps à venir, que les anciens comprendraient nos connaissances actuelles s'ils revenaient sur la terre.

Après avoir traversé vingt siècles et malgré toutes les conquêtes dont nous sommes si fiers, l'humanité se retrouve à peu près avec le même sentiment d'ignorance, si elle compare ce qu'elle a appris à ce qui lui reste à connaître. N'est-ce pas là une raison de plus pour les hommes, à quelque pays qu'ils appartiennent, de tendre toute leur puissance investigatrice en un commun effort et de travailler ensemble à rendre surannées, bien avant que vingt siècles nouveaux ne se soient écoulés, les merveilles dont s'enorgueillit le monde moderne ?

# FAITS ET DOCUMENTS

SOMMAIRE. — Statistique des Congrès internationaux en 1913; — Mortalité infantile comparée dans les principaux pays européens ; — Conseiller américain auprès du Gouvernement chinois ; — Caractère de la politique internationale au XIX<sup>e</sup> siècle ; — La Deutsche Bank et les affaires internationales ; — Capitaux étrangers en Argentine ; — Entreprises industrielles à l'étranger ; — Étudiants étrangers dans les Universités allemandes ; — Voyageurs de commerce en Suisse en 1912 ; — Correspondances téléphoniques entre la Grande-Bretagne et le Continent ; — Le Transsibérien ; — Chemin de fer Brésil-Uruguay ; — Mouvement du port de Constantinople ; — Échanges internationaux d'élèves ; — Conversation entre Paris et Washington par télégraphie sans fil ; — Librairies pour aveugles ; — Concours international pour un projet de monument à Rio Branco. — Représentation symbolique de l'Histoire intellectuelle de l'humanité.

**Statistique des Congrès internationaux en 1913.** — Cent trente-cinq congrès internationaux se réuniront en 1913. La répartition de ces Congrès entre les pays où ils sont convoqués donne les résultats ci-dessous :

Belgique.....	35	Autriche-Hongrie .....	9
Allemagne.....	15	Suisse.....	7
Grande-Bretagne.....	15	Italie.....	7
France.....	12	États-Unis.....	6
Pays-Bas.....	12	Autres pays.....	1

C'est de nouveau la Belgique qui tient le record. L'Exposition Universelle de Gand n'a cependant pas constitué un centre d'attraction aussi grand pour les Assemblées internationales que le sont d'habitude les exhibitions de ce genre. Vingt et un congrès internationaux seulement s'y réuniront. La Belgique offrira néanmoins l'hospitalité à un nombre de congrès dépassant de plus du double le chiffre des pays la suivant immédiatement, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Les Pays-Bas, malgré les grandes fêtes du Centenaire de leur indépendance et l'inauguration du Palais de la Paix à La Haye, n'hébergeront que 12 congrès. [063 : 31 « 1913 »

(∞)

**Mortalité infantile comparée dans les principaux pays européens.** — Voici d'après la *Presse Médicale* les chiffres de la mortalité pour les enfants âgés de moins d'un an, dans les principaux pays européens :

Russie.....	272 0/00	France.....	143 0/00
Autriche.....	202	Grande-Bretagne.....	121
Hongrie.....	178	Suisse.....	108
Allemagne.....	166	Suède.....	77
Italie.....	156	Norvège.....	67

Dans les grandes villes, la mortalité infantile est encore plus grande :

Moscou.....	356 0/00	Copenhague.....	156 0/00
Bucarest.....	217	Hambourg.....	156
Breslau.....	194	Londres.....	113
Monaco.....	192	Paris.....	105
Marseille.....	186	Zurich.....	95
Vienne.....	183	Amsterdam.....	95
Bruxelles.....	174	Stockholm.....	91
Berlin.....	168		

[312.622 (4)

**Conseiller américain auprès du Gouvernement chinois.** —

Les Trustées de la Fondation Carnegie pour la Paix internationale ont été priés, par le Président de la République chinoise, de bien vouloir désigner un conseiller auprès du Gouvernement chinois. M. Frank Johnson Goodnow, professeur de droit administratif et de science municipale à l'Université de Columbia, de New-York, vient de recevoir l'investiture de ses nouvelles fonctions. La question avait été examinée en 1912, lors du séjour que fit en Chine un délégué de la Fondation Carnegie, M. Charles W. Eliot.

On se rappelle que près du Gouvernement siamois, un Belge, M. Rolin-Jacquemyns, a rempli des fonctions identiques ; mais ce qui rend le cas actuel particulièrement intéressant, c'est que le choix de la personnalité a été confié à un organisme spécialement créé pour promouvoir les idées pacifistes. [323

(51)

**Caractère de la politique Internationale au XIX<sup>e</sup> siècle.** —

P. Feyel, dans l'introduction à *l'Histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle*,

publiée chez Bloud à Paris, caractérise de la manière suivante les changements effectués au XIX<sup>e</sup> siècle dans la politique internationale :

Alors qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, eu dépit des guerres maritimes, le jeu des intérêts politiques s'enfermait dans les limites de l'Europe classique, il s'est agrandi de nos jours au point de s'égaliser aux dimensions même des continents, du moins de leurs régions tropicales et tempérées.

... La politique, autrefois européenne par ses concepts et ses directives est devenue mondiale par ses récentes applications, par les répercussions que détermine le moindre progrès militaire d'une grande puissance dans des régions estimées jusque-là hors de prises, par l'ébranlement que communique aux bourses des capitales, centres nerveux de la finance internationale, le plus léger mouvement des peuples, par les aspirations nationales, forces impondérables qu'il faut savoir désormais introduire dans les calculs les plus réalistes, par l'inquiétude partout ressentie en présence des revendications (non encore toutes exprimées), des travailleurs manuels. C'est dans un tel réseau d'intérêts universels que se meut aujourd'hui la politique.

[327.3 « 18 » (∞)]

**La Deutsche Bank et les affaires internationales.** — La *Deutsche Bank* dont le capital social entièrement versé s'élève à 200,000,000 de marcs et qui détient des succursales à Brême, Bruxelles, Constantinople, Dresde, Francfort, Hambourg, Leipzig, Londres, Munich, Nuremberg, Augsbourg, Chemnitz et Wiesbaden, vient de publier son quarante-troisième rapport annuel, relatif à l'année 1912. En voici quelques passages topiques.

Une constatation intéressante c'est que pendant la période de crise politique aiguë traversée par l'Europe pendant l'année 1912, les grands établissements financiers n'ont pu se maintenir que grâce à la constitution d'un portefeuille de valeurs étrangères. « Nous devons nous féliciter, lit-on dans le rapport susdit, de pouvoir cette année-ci, comme nous le fîmes déjà l'an dernier après la crise marocaine, constater que le marché allemand supporta tout aussi bien que les autres grands marchés étrangers, la dure épreuve de cette période de nervosité politique. Ajoutons que notre marché n'eut à compter en cette occurrence sur aucun appui du dehors. Il s'allégea par la vente de valeurs étrangères, principalement américaines, qui permirent d'exécuter une part des paiements pour les importations et même de faire venir de l'or. C'est une preuve nouvelle et incontestable de l'utilité d'un gros portefeuille de bonnes valeurs étrangères. »

Ce rapport combat en passant cette idée qui règne à l'étranger que l'Allemagne est trop peuplée et qu'elle aspire, en conséquence, à posséder de nouveaux territoires. Cette affirmation est réfutée par le double fait que l'émigration, autrefois considérable, a disparu et que

600,000 ouvriers étrangers trouvent à s'employer en Allemagne dans l'agriculture et l'industrie.

La *Deutsche Bank* a de gros intérêts en Turquie. Voici comment la direction apprécie la situation de l'établissement en présence de la crise balkanique :

Les entreprises auxquelles nous nous intéressons en Turquie se sont trouvées cette année-ci en face d'une situation particulièrement difficile. Les finances de l'empire ottoman et tout l'ensemble de sa vie économique n'avaient pas eu trop à souffrir de la guerre italo-turque. La guerre balkanique, au contraire, les soumit à une très rude épreuve. Si on songe à la tournure défavorable que prit pour la Turquie la campagne militaire, on doit reconnaître que la force de résistance économique de ce pays et son endurance financière sont peu communes. Tandis que les États balkaniques, ses vainqueurs, décrétaient le moratorium, la Turquie put se dispenser de recourir à une telle mesure. Les suspensions de paiement ne se sont produites que dans des Cas isolés ; les banques n'ont pas éprouvé de pertes importantes ; notre succursale de Constantinople, par exemple, a continué de s'accroître et d'augmenter ses affaires. Bien que l'administration des finances ottomanes n'ait point eu, comme les États balkaniques, la possibilité de recourir aux marchés européens, elle a tenu ses engagements, notamment dans le service de la dette, avec une exactitude et une correction louables. Toutefois, la suspension de paiements des traitements qui se produisit en décembre dernier, pour la première fois sous le nouveau régime, montre que la Turquie ne saurait se passer plus longtemps des secours financiers du dehors. Étant donnée la communauté des intérêts des puissances européennes, nous espérons qu'on trouvera un moyen de permettre aux finances ottomanes de se relever de cette crise et de protéger, lors de la conclusion de la paix, les intérêts des créanciers de la Turquie.

Le rapport donne ensuite quelques indications sur les affaires turques dans lesquelles la *Deutsche Bank* est engagée :

La Société des chemins de fer d'Anatolie a atteint un chiffre de recettes qui dépasse sensiblement celui de l'année 1911, qui fut considéré comme exceptionnellement favorable. En 1911, la ligne Haïdar-Pacha-Angora dépassa, pour la première fois, le chiffre de la recette brute garantie ; en 1912, il en a été de même de la ligne Eskichéhir-Konia. Au lieu de payer comme autrefois, une subvention, le gouvernement ottoman a touché une part de recettes représentant environ un million de francs. Une bonne part de ces recettes est due, il est vrai, aux transports militaires. Cependant, malgré la guerre et la médiocrité de la récolte, les recettes du transport des marchandises et des voyageurs ont été à peine inférieures à celles de l'année 1911, qui fut un record. Les travaux d'irrigation de la plaine de Konia, sont à peu près achevés ; les irrigations commenceront au printemps.

Malgré les deux guerres, la construction de la ligne du chemin de fer de Bagdad a fait de grands progrès. Bien que les travaux se soient ralentis pendant la seconde partie de l'année, 370 kilomètres de ligne ont été livrés à l'exploitation ; à l'est le rail atteint l'Euphrate.

La Compagnie du chemin de fer de Salonique à Monastir et la Société d'exploitation des chemins de fer Orientaux ont jusqu'au début de la guerre balkanique eu une activité très satisfaisante et donné des résultats meilleurs que ceux de l'an dernier. Les transformations territoriales qui résultent de la guerre auront pour ces sociétés de très grandes conséquences, Nous ne doutons pas, d'ailleurs, qu'on tienne un juste compte des droits du capital investi et de ceux des créanciers de la Turquie.

Voici, enfin, un état des participations financières de la *Deutsche Bank* à la fin de l'année 1912. Ce tableau fera ressortir la grande part d'engagements étrangers dans les affaires de la firme. Sur un total de moins de 50 millions de marcs engagés, 12 millions et 1/2 le sont dans des entreprises étrangères :

49 participations à des emprunts d'États, de villes et à des émissions d'obligations de sociétés allemandes M.	14.605.698 95
116 participations à des émissions d'actions de sociétés allemandes.....	16.104.968 89
<u>58 participations à des emprunts étrangers d'États, de villes et de chemins de fer .....</u>	<u>8.125.919 19</u>
99 participations à des émissions d'actions et d'obligations de sociétés étrangères.....	4.441.494 18
19 participations à des affaires de terrains .....	6.140.668 95
TOTAL..... M.	<u>49.418.750 16</u>

[332.1 (43)]

**Capitaux étrangers en Argentine.** — La République Argentine, depuis quelques années a fait un très grand effort pour s'élever au même rang que les nations les plus civilisées. Elle a assuré la stabilité gouvernementale, organisé ses services législatifs, administratifs et judiciaires, appliqué les inventions modernes à l'exploitation de son territoire et donné une très grande extension à son commerce, son industrie et son agriculture. Comme un outillage économique perfectionné nécessite des dépenses considérables, elle s'est procuré à l'étranger les capitaux nécessaires.

C'est certainement grâce à l'initiative des financiers anglais que la République Argentine a pu initier son développement gigantesque actuel. Guidés par leur clairvoyance et leur audace, ils furent les seuls, jusque dans ces dernières années, qui prirent à leur charge, la construction de la plupart des voies ferrées qui traversent la République, la

fondation d'établissements de banque et hypothécaires, de tramways, d'établissements frigorifiques pour l'exportation des viandes, de compagnies d'éclairage public, de ports, etc. Ce sont les capitalistes anglais qui ont employé dans la République Argentine, les sommes les plus importantes ; les capitaux anglais employés dans l'Argentine s'élèvent, en effet, à l'énorme somme de 4,370,000,000 de francs en chiffres ronds, se divisant de la façon suivante : 3,550,000,000 en voies ferrées ; 250 millions en banques ; 230 millions dans les tramways et 540 millions en entreprises diverses.

La France, de même, a placé de nombreux capitaux dans ce pays. Les Argentins considèrent même comme une preuve de leurs progrès, le fait de voir des capitalistes français prendre à leur charge des œuvres publiques d'une importance telles que les ports de Rosario et Santa Fé, le chemin de fer de Rosario au port militaire de Bahia Bianca (Puerto Belgrano), les ports de Mar del Plata, de Quequen et autres.

L'apathie et la méfiance des capitaux français pour émigrer et chercher un emploi qui, tout en offrant d'amples garanties de succès, leur laisserait des bénéfices supérieurs à ceux qu'ils obtiennent dans les opérations habituelles en Europe, ont été finalement vaincues par les résultats obtenus dans les quelques entreprises où ils avaient été placés, et, dans ces dix dernières années, ils ont opéré avec une certaine décision et ont commencé à prendre à leur charge, en Argentine et ailleurs, la fondation d'établissements de crédit et hypothécaires, de tramways, de voies ferrées, de ports, etc.

On peut évaluer à plus de 1,200 millions la valeur minimum des capitaux français ayant pris une grande participation aux derniers emprunts nationaux ou provinciaux, ou dans les grands travaux en cours d'exécution, sans compter un grand nombre d'entreprises particulières. On calcule, en effet, à 52 millions de piastres la valeur des propriétés rurales appartenant à des Français résidant en France, et au double celle des Français résidant en Argentine. La France ne s'est pas limitée, en effet, à envoyer ses capitaux en Argentine, elle y a envoyé aussi des émigrants nombreux. D'après une statistique dressée en 1910, rien que dans la capitale, il existait 6,000 propriétaires français.

Quant à l'Allemagne, elle rivalise également d'efforts pour s'établir fortement en Argentine ; venus les derniers, les Allemands ont cependant conquis le terrain à force d'efforts, par une lutte tenace et sans trêve; leurs progrès sont remarquables et leur situation des plus solide. Les capitaux allemands employés à la Plata s'élèvent à environ 400 millions de francs, qui sont placés dans des établissements de banque, dans les tramways, les sociétés d'éclairage public, etc.

La population allemande en Argentine ne dépasse pas 30,000 personnes et cependant leur action a fait progresser le commerce allemand dans des proportions rapides : ainsi en 1890, l'ensemble du commerce de l'Allemagne avec l'Argentine n'était que de 23,807,913 piastres-or en 1907, il atteignait 82,234,226 piastres-or, soit plus de 411 millions de francs. Après un recul de quelques millions, il ne tarda pas à augmenter de nouveau pour arriver au total de 85 millions 909,102 piastres-or en 1910, l'importation des produits allemands en Argentine ayant été de 44,555, 770 piastres-or, et les exportations des produits argentins vers l'Allemagne de 41,353,332 piastres-or; ce qui constitue en vingt ans, une augmentation de 360 p. c. à l'importation comme à l'exportation. L'Allemagne est aujourd'hui le meilleur client de l'Argentine après l'Angleterre.

Outre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, il convient de signaler encore les influence considérables dont disposent dans cette république, les États-Unis, l'Italie et la Belgique. Ces trois pays rivalisent avec la France et la serrent de près (1). [338

(82)

Entreprises industrielles à l'étranger. — L'internationalisation des affaires et le placement des capitaux sont devenus tellement faciles et indispensables que l'on voit des sociétés se créer dans un pays déterminé dans le but d'entreprendre exclusivement à l'étranger des entreprises industrielles ou commerciales. En Allemagne s'est constituée, il y a quinze ans, une société allemande transatlantique, la *Deutsche Uebersseische Elektricitaets Gesellschaft*, pour s'occuper, en Amérique seulement, d'installations électriques et d'opérations s'y rapportant, les constructions électriques exclues. La *Revue Internationale des valeurs mobilières* (1913.04.16) consacrait à cette société, un article auquel les quelques renseignements suivants ont été empruntés.

Les quatre principaux sièges de la compagnie se trouvent répartis à Buenos-Ayres, à Santiago, à Valparaiso et à Montevideo.

A Buenos-Ayres, la Société est titulaire d'une concession pour la production, la vente, la distribution d'éclairage et de force électrique. Elle exploite directement. Le développement rapide de la ville de Buenos-Ayres s'est traduit pour la Société par une progression remarquable du chiffre de ses affaires. C'est ce qui ressort du tableau suivant

(1) M. Paul Walle a consacré à cette question dans la revue *France-Amérique*, un article très documenté auquel on renvoie le lecteur qui désirerait plus complètes informations.

où l'on trouve le nombre de kilowatts-heures fournis par la Société pour chacune des dix dernières années :

ANNÉES	KILOWATTS-HEURES	ANNÉES	KILOWATTS-HEURES
1901	9.374.000	1906	65.464.000
1902	10.281.000	1907	76.300.000
1903	17.360.000	1908	86.335.000
1904	26.793.000	1909	100.825.000
1905	39.766.000	1910	129.007.000

Dans les autres villes de l'Amérique du Sud où elle possède des intérêts, la société allemande ne s'adonne pas à l'exploitation directe, elle a acquis des participations. C'est ainsi qu'elle détient la totalité des actions privilégiées (650,000 livres sterling) et 386,000 livres sterling (sur 500,000 livres sterling), en actions ordinaires de la Chilian Electric Tramway and Light C°. Cette dernière possède à Santiago, 120 kilomètres de tramways, qui ont transporté, en 1911, 92,443,000 voyageurs, et des usines d'électricité qui ont fourni, en 1911, une capacité effective de 19,443,000 kilowatts-heures. A la fin de l'année 1911, l'importance du raccordement, indépendamment du tramway, était de 14,809 kilowatts.

La Société détient encore tout le capital actions (soit 5 millions de marcs), de la Société des Tramways Électriques de Valparaiso, à laquelle elle a consenti en outre une avance de 13,934,000 marcs. Cette Société possède environ 43 kilomètres de tramways qui ont transporté, en 1911, 33,400,000 voyageurs, et une usine électrique qui a fourni, en 1911, une capacité effective de 7,233,000 kilowatts-heures. A la fin de l'année 1911, l'importance du raccordement, indépendamment du tramway, était de 4,703 kilowatts.

Enfin, la Société Allemande Transatlantique est intéressée dans la « Transatlantica », Compagnie des Tramways Électriques de Montevideo ; elle possède un montant nominal de 1,688,500 pesos or en actions de cette société et lui a avancé en outre 20,846,000 marcs. La ligne de tramways a une longueur de 124 kilomètres ; il a été transporté, en 1911, 27,203,000 voyageurs.

La politique de développement instense suivie par la société allemande s'est traduite par de nombreuses augmentations de capital. Primitivement fixé à 10 millions de marcs, celui-ci a été successivement porté en :

1901 à marcs	16.000.000	1909 à marcs	80.000.000
1904 »	22.000.000	1910 »	90.000.000
1905 »	36.000.000	1911 »	100.000.000
1906 »	72.000.000	1912 »	120.000.000

En définitive, la Société Allemande Transatlantique **exploite** directement ou est fortement intéressée dans toutes les entreprises étrangères dont l'essor a été brillant. La plupart des bénéfices réalisés par ces entreprises ne restent donc pas dans les pays où elles **sont** instaurées : Argentine, Chili, Uruguay, mais sont répartis entre les actionnaires dont la plupart sont vraisemblablement allemands.

[338 : 6 (43 : 82)]

**Etudiants étrangers dans les Universités allemandes. —**

De nombreuses notes ont été antérieurement consacrées au mouvement international des étudiants étrangers dans les différents pays (1). Elles seront complétées au fur et à mesure que les documents parviendront à l'Office Central des Associations Internationales. On est à même de donner quelques renseignements concernant l'accroissement du nombre d'étudiants étrangers dans les Universités allemandes. Alors que l'on en comptait 753 en 1860, 1,150 en 1880, 3,766 en 1907, il y en avait 5,196 en 1912.

" La Russie fournit le principal contingent. Il y avait 2,446 Russes, 898 Autrichiens, 342 Suisses et 338 Américains. L'effectif des autres nations est peu important. On trouve encore 184 Asiatiques, 22 Africains et 1 Australien.

[378]

(43)

**Voyageurs de commerce en Suisse en 1912.** — Sur un total de 35,932 voyageurs qui ont visité la Suisse en 1912 pour y traiter des affaires, 28,969 représentaient des maisons suisses et 6,963 des maisons étrangères. Voici comment ces voyageurs se répartissent entre les différentes nationalités :

PAYS	1911	1912
Allemagne.....	4.791	4.737
<u>France .....</u>	<u>1.313</u>	<u>1.513</u>
<u>Italie .....</u>	<u>330</u>	<u>276</u>
<u>Autriche-Hongrie .....</u>	<u>206</u>	<u>204</u>
<u>Belgique .....</u>	<u>93</u>	<u>95</u>
<u>Grande-Bretagne .....</u>	<u>75</u>	<u>81</u>
<u>Pays-Bas .....</u>	<u>36</u>	<u>45</u>
<u>Espagne .....</u>	<u>11</u>	<u>2</u>
<u>Luxembourg .....</u>	<u>2</u>	<u>4</u>
<u>États-Unis .....</u>	<u>—</u>	<u>3</u>
<u>Norvège, Russie et Turquie .....</u>	<u>—</u>	<u>1</u>

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 409 ; t. III, p. 64, 235.

Tandis que les voyageurs représentant des maisons suisses traitent surtout les articles d'alimentation, les voyageurs étrangers trafiquent des textiles, des métaux, des caoutchouc, des objets de littérature, d'art et de papeterie, des articles en verre, etc. [381.27  
(494)

**Correspondances téléphoniques entre la Grande-Bretagne et le Continent.** — M. Samuel, post master général, a fait à la Chambre des Communes, une communication concernant les relations téléphoniques entre son pays et le continent. Depuis quelques années, deux câbles nouveaux ont été posés reliant l'Angleterre avec la France d'une part, avec la Belgique d'autre part. L'échange des conversations avec la France s'est accru de 25 p. c. en 1912. Le nouveau câble sous-marin anglo-belge est le plus important du monde entier. Le nombre des appels a passé de 29,000 en 1911, à 40,000 en 1912. Prochainement des relations téléphoniques vont s'ouvrir directement avec la Suisse. Des négociations sont entamées en vue de la pose de câbles sous-marins téléphoniques anglo-allemand et anglo-hollandais. [384.6 (4 : 42)

**Le Transsibérien.** — Le ministre de Belgique en Russie, dans le rapport qu'il adresse à son Gouvernement consacre à ce chemin de fer transcontinental un chapitre important. La mise en exploitation de la ligne, quoique récente a déjà eu pour résultat de modifier la répartition de la population. Les localités par où passe le chemin de fer ont pris une rapide extension tandis que des localités importantes comme relais, croisements de caravanes, lieu de réunion de foires célèbres sont entrées en décadence.

Plusieurs cités anciennes, telles Omsk et Irkoutsk, ont vu rapidement augmenter leur population jusque-là stationnaire. Leur commerce, concentré dans les mains de quelques négociants assez riches pour organiser des caravanes, est aujourd'hui plus équitablement distribué. Les villes nouvelles, situées sur la grande voie ferrée, se développent avec une rapidité qui rappelle la croissance des villes du Nord-Amérique. Par contre, celles situées en dehors de la ligne principale perdent peu à peu leur importance : telles Tobolsk, Tomsk (jadis capitale), que remplacera bientôt Novo-Nikolaïeff, Iénisséïsk, que supplante déjà la ville toute récente de Krasuoïarsk, et, parmi les centres moins considérables, Kolivan (à 30 verstes de Novo-Nikolaïeff), où les grands marchands avaient des dépôts, où s'arrêtaient les caravanes de Moscou et qui est en train de disparaître. Les foires locales ont survécu, mais elles perdent graduellement leur ancienne importance.

Concernant l'exploitation proprement dite de la ligne, le rapporteur

signale que jusqu'à présent elle n'a pas constitué une entreprise avantageuse. Elle coûte encore plus qu'elle ne rapporte.

Sa construction et celle de la nouvelle ligne de l'Amour (un quart de milliard de roubles) auront coûté 1,064,311,000 roubles. Jusqu'en 1908. l'exploitation du Transsibérien s'est chiffrée par d'énormes déficits (8 millions 430,000 roubles en 1908). L'entretien de la garde militaire coûtait seul 12 millions de roubles. Depuis 1908, le bénéfice net s'est monté à plus de 7 millions de roubles et le chemin de fer a presque remboursé les dépenses de son exploitation. Néanmoins, l'intérêt et l'amortissement des dépenses de construction passées et à venir, ainsi que les frais courants annuels (50 millions par an), exigeront encore pendant longtemps des sacrifices considérables.

Pour l'année 1910, la statistique du Transsibérien, publiée par la Direction générale des Chemins de fer de l'Empire, accuse un chiffre global de recettes de 35,558,144 roubles. Cette somme se répartit comme suit entre les diverses branches de l'exploitation : pour le transport des voyageurs de toutes les classes et de tous les tarifs, 7,261,565 roubles ; pour le transport des marchandises : en grande vitesse, 1,141,696; en petite vitesse, 25,001,928; taxes supplémentaires et autres, 2,152,953 roubles, ce qui donne comme coefficients d'exploitation respectifs, 20.42 p. c. pour le transport des voyageurs, 2.21 p. c. pour celui des marchandises en grande vitesse, 70.31 p. c. en petite vitesse et 6.06 p. c. pour les droits perçus.

On travaille activement au dédoublement de la voie. L'année prochaine, peut-être même cette année-ci, le voyage vers l'Extrême-Orient sera facilité par la création de trains de Tchantung à Fusan, et peut-être jusque Péking. Un accord, discuté en ce moment avec le Japon, aboutirait également à la mise en marche d'un train de luxe direct de Varsovie à Vladivostock avec correspondance immédiate assurée pour Tokio.

Il existe de nombreux projets de lignes nouvelles à construire pour compléter le réseau sibérien, faciliter l'exploitation de cette vaste région encore à peu près inconnue et multiplier les échanges avec l'Extrême-Orient. Citons notamment :

1° Le chemin de fer de l'Amour, déjà en construction, auquel travaillent 300,000 ouvriers environ. La ligne sera achevée dans quatre ans;

2° Chemin de fer du lac Baïkal. Il ferait tout le tour du lac ;

3° Chemin de fer sud-sibérien, d'Oural'sk sur Semipalatinsk par Orenburg. Il coûterait environ 155 millions de roubles ;

4° Chemin de fer de l'Altaï ;

5° Ekaterinenbourg à Irbit et Saïdka, peut-être même Tobolsk ;

6° Omsk à Tioumen et Sémipalatinsk ;

7° Verkhneoudinsk à Troïtkosavsk ;

8° Chemin de fer électrique (1,800 verstes), d'Irkoutsk à Bodaïbo, desservant la région de la Léma ;

9° Dans le Nord, les lignes d'Arkhangelsk à Beresow, Obdorsk à la mer Arctique.

Ajoutons enfin que les grands fleuves vont être outillés de manière à assurer la navigation des services rapides et réguliers.

Voilà une terre immense qui, grâce à la pénétration de la voie ferrée, grâce aux procédés perfectionnés dont nous disposons, va dans un avenir prochain, être ouverte à l'exploitation. Bien que le Gouvernement russe exige que les matériaux et le personnel soient russes, il est évident que toutes les nations collaborent à l'outillage de la Sibérie. N'est-ce pas avec des capitaux étrangers que ces travaux seront exécutés? Le Gouvernement russe n'emprunte-t-il pas au dehors pour se procurer les ressources nécessaires? Les sociétés d'entreprises n'ont-elles pas leur capital constitué par l'apport d'actionnaires étrangers? Quant au personnel disons que, si la haute direction est peut-être réservée jalousement aux Russes, les ingénieurs étrangers participent largement à l'exécution des projets. Ce sont des ingénieurs italiens qui ont construit les tunnels du Transsibérien ; ce sont des ouvriers chinois, dont les exigences sont moindres, qui travaillent aux tronçons de l'Est. Enfin, si les matériaux sont russes, les capitaux qui permettent leur extraction et leur transformation sont fournis par toutes les nations.

[385

(57)

**Chemin de fer Brésil-Uruguay.** — Les travaux du chemin de fer international Brésil-Uruguay avancent si rapidement que l'on compte avoir terminé en mai la jonction des réseaux brésilien et uruguayen. Les travaux d'infrastructure du grand pont international sur l'Uruguay sont achevés et il ne reste qu'à le monter. La dernière pile du pont, dont les travaux sont l'œuvre de l'ingénieur Antonio de Rocha-Meirelles Leite, a été terminée le 16 décembre 1912. Vers le milieu de l'année, les grands trains internationaux Rio-Montévidéo pourront être inaugurés.

[385 (81 + 899)

**Mouvement du port de Constantinople.** — D'après le bulletin de la Chambre de Commerce française de Constantinople, voici quel a été le mouvement du port de Constantinople du 14 mars 1911 au 13 mars 1912 (année 1327 de l'Hégire). Il faut remarquer que les chiffres ci-dessous comprennent tous les navires qui ont traversé le

Bosphore, soit en venant faire des opérations dans le port, soit en continuant leur voyage.

PAVILLONS	VOILIERS	VAPEURS	TOTAL DES NAVIRES
Allemand	3	441	444
<u>Américain</u> .....	2	78	80
<u>Anglais</u> .....	9	4.776	4.776
<u>Austro-Hongrois</u> ...	1	1.124	1.125
<u>Belge</u> .....	»	243	243
<u>Bulgare</u> .....	18	173	191
<u>Danois</u> .....	»	118	118
<u>Espagnol</u> .....	»	2	2
<u>Français</u> .....	82	732	814
<u>Grec</u> .....	37	3.280	3.317
<u>Hollandais</u> .....	»	124	124
<u>Italien</u> .....	1	571	572
<u>Japonais</u> .....	»	2	2
<u>Norvégien</u> .....	»	131	131
<u>Ottoman</u> .....	19.009	1.734	20.743
<u>Samien</u> .....	16	18	34
<u>Roumain</u> .....	3	409	412
<u>Russe</u> .....	2	1.385	1.387
<u>Suédois</u> .....	»	47	47
TOTAUX .....	19.174	15.388	34.562

Le nombre des voiliers, qui était de 28,425 en 1901-1902, de 23,329 en 1905-1906 et de 21,280 en 1910-1911 est tombé en 1911-1912 à 19,174 voiliers. Par contre, le nombre des vapeurs a augmenté : de 10,401 vapeurs en 1901-1902, il s'élevait, en 1911-1912, à 15,288 vapeurs.

Quant au tonnage des navires il s'établit comme suit pendant la même période :

PAVILLONS	VOILIERS	VAPEURS	TOTAL
Allemand .....	60	766.288	766.348
<u>Américain</u> .....	303	34.962	35.265
<u>Anglais</u> .....	»	8.441.928	8.441.928
<u>Austro-Hongrois</u> .....	50	2.208.551	2.208.601
<u>Belge</u> .....	»	326.034	326.034
<u>Bulgare</u> .....	333	95.378	95.711
<u>Danois</u> .....	»	155.284	155.284
<u>Espagnol</u> .....	»	2.500	2.500
<u>Français</u> .....	57.101	615.283	672.384

Grec.....	4.728	3.268.924	3.273.652
Hollandais.....	»	218.332	218.332
Italien .....	191	768.722	768.913
Japonais .....	»	5.844	5.844
Norvégien .....	»	256.633	256.633
Ottoman .....	326.890	673.581	1.000.471
Samien .....	395	9.884	10.279
Roumain .....	577	374.561	375.138
Russe .....	1.650	1.282.375	1.284.025
Suédois.....	»	71.067	71.067
TOTAUX	392.278	19.576.131	19.968.409

Le tonnage total a donc atteint 19,968,409 tonnes en 1911-1912, contre 19,708,314 l'année précédente, soit une augmentation de 260,095 tonnes. [387.1 (496.11)]

**Echanges internationaux d'élèves.** — La Fédération belge de l'Enseignement moyen a créé, depuis 1909, un Office des échanges internationaux d'élèves dans le but de procurer aux parents désireux d'apprendre à leurs enfants les langues modernes, des familles étrangères honorables auxquelles ils peuvent sans crainte les confier. Chaque année, vers le mois de mai, cet Office entre en fonction. On choisit dans le corps enseignant un professeur qui se charge de correspondre avec un pays déterminé. Les enfants font connaître le choix de la langue qu'ils désirent connaître et sont mis en relation avec le correspondant spécial du pays ou cette langue est parlée.

Il existe des organismes similaires dans la plupart des pays. *L'Association of cosmopolitan Clubs* a jeté les bases d'un service pour l'échange international des étudiants. Des échanges sont déjà effectués entre les pays anglo-saxons et leurs colonies. En France, il existe une *Société d'échange international*. Il y aurait peut-être lieu d'examiner le moyen de fédérer ces divers organismes. Peut-être la tâche de chacun d'eux serait-elle agrandie en même temps que facilitée.

[4.07 (∞)]

**Conversation entre Paris et Washington par télégraphie sans fil.** — Le Bureau des longitudes de l'Observatoire de Paris avait envoyé une mission spéciale à Washington dans le but d'essayer d'établir une communication directe entre le poste de cette ville et le poste de la Tour Eiffel. Bien que la distance séparant les deux antennes fût de six mille kilomètres, c'est-à-dire le septième du tour de la terre à son plus grand parallèle, l'équateur, une conversation s'est engagée il y a quelques jours entre les deux villes et s'est prolongée pendant

toute une nuit. C'est un record. Qu'auraient dit nos aïeux, qu'auraient dit nos ancêtres immédiats, si on eût osé prédire qu'un jour viendrait où sans fil, sans contact, la France et les États-Unis pourraient converser directement sans aucun intermédiaire? Ils eussent crié à l'utopie et taxé de folie celui qui eût osé pronostiquer pareil prodige. Quant à leurs descendants, habitués à des miracles toujours nouveaux, ils ne s'aperçoivent même pas de l'événement. Combien n'en est-il pas qui ignorent en ce moment en France même le miracle qui s'est accompli? Mais ce que l'on ne voit surtout pas, ce sont les conséquences de ces prodiges de la science nouvelle. Les relations entre les peuples multipliées, les échanges de produits et d'idées facilités, développent chaque jour davantage la solidarité internationale.

[654.25 (44 : 73)]

**Librairies pour aveugles.** — Alors que des milliers de livres sont publiés annuellement et mis à la disposition du public dans les bibliothèques libres, les citoyens aveugles ont été presque totalement oubliés. Tous les aveugles sont passionnément épris de lecture, mais la nécessité de se procurer des ouvrages imprimés en relief est pour la plupart une dépense difficile, sinon impossible à réaliser.

Les jeunes aveugles sont pourvus, dans les écoles et dans les institutions, de livres adaptés à leur éducation et à leur instruction, mais la majorité des aveugles sont des adultes qui ont lu les principaux ouvrages avant de perdre la vue ; ils sont tristement privés de livres intéressants, car il y a bien peu de livres de voyages, d'histoires ou de romans en caractères en relief.

Un petit nombre de librairies dans certaines villes possèdent une collection restreinte de livres pour aveugles, lesquels, après avoir été lus par les lecteurs de la localité, restent exposés sur les rayons des bibliothèques. Les libraires qui sont disposés à prêter des livres aux aveugles de passage, les taxent au delà de leurs moyens.

A Londres, il y a une Bibliothèque Nationale d'abonnement pour les aveugles. A Paris, il y a la Librairie Braille de la Société Haüy, et à La Haye, à Hambourg, à Vienne et dans d'autres villes, il y a des librairies pour aveugles.

Il y aurait lieu d'organiser un échange de livres pour aveugles avec les pays étrangers. Les livres seraient exempts de droits d'entrée dans les pays où les articles de librairie sont taxés en douane et devraient être transportés gratuitement par ces services postaux.

On annonce de France que les livres pour aveugles seront bientôt vendus à meilleur compte, à cause d'une nouvelle manière de les imprimer. Il s'agit d'une presse inventée par M. Ernest Vaughan, directeur de l'Hospice des Quinze-Vingts. La Société Philanthropique d'Impri-

merie pour les aveugles a résolu de lancer ce nouveau système sur le marché. M. Anatole France est le président de cette société.

Les membres de cette intéressante institution sont toutes des personnes notablement connues dans le monde littéraire et dans le monde officiel de toutes les capitales du monde, et elles sacrifient généreusement leur temps et leurs pensées à cette œuvre touchante.

Grâce à la générosité d'une dame philanthrope de Philadelphie, une très considérable somme d'argent fut offerte pour l'acquisition et l'installation de cette librairie.

Une des grosses difficultés des échanges internationaux, c'est la différence des langages. Il y aurait une utilité très grande à ce que les aveugles de tous les pays du monde apprissent un idiome identique, les frais d'édition d'ouvrages seraient beaucoup moins grands étant assurés d'un débit plus considérable. Il est bon d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent au triste sort de ces malheureux, sur l'importance de cette question. On sait qu'à ce dernier point de vue, les Espérantistes ont fait des efforts couronnés de succès. [655.38

**Concours international pour un projet de monument à Rio Branco.** — La souscription ouverte par le *Jornal do Commercio*, de Rio de Janeiro pour l'érection d'un monument à la mémoire du baron de Rio Branco, le regretté Ministre des Affaires étrangères du Brésil, a produit plus de 236 contos, soit 400,000 francs. Le Congrès ne s'étant pas encore prononcé au sujet de la participation du Gouvernement à cette souscription populaire, le *Jornal do Commercio* a mis au concours le monument, en se basant sur les ressources dont il dispose actuellement. Le terme du délai pour la présentation des maquettes à Rio, est fixé au 31 août 1913. Les maquettes devront être exécutées en plâtre blanc à l'échelle de 0<sup>m</sup>15 par mètre. Ce monument sera érigé à Rio, sur le Largo de Carioca. Les artistes étrangers qui désirent concourir devront remettre au consulat du Brésil de la ville où ils résident, leurs maquettes emballées qui seront expédiées à leurs risques et aux frais du *Jornal do Commercio*. L'envoi des projets devra être accompagné d'une notice explicative indiquant les matières à employer et tous les détails. Un prix de 16,000 contos de reis, soit 16,000 francs en chiffres ronds, sera décerné à l'auteur du projet qui sera choisi. Le devis d'ensemble du monument ne devra pas dépasser 150 contos.

[725.945 (079) (∞)

**Représentation symbolique de l'Histoire intellectuelle de l'humanité.** — Sous le titre *The Mask of Learning*, vient d'être représenté à l'Université de Londres, un cortège symbolique figurant toute l'Histoire intellectuelle de l'Humanité. C'est l'œuvre du profes-

seur Patrick Geddes, d'Edimbourg. Il n'a pas réuni moins de 500 personnes, ainsi que des éléments musicaux, orchestre et chœurs. Les représentations ont eu lieu du 11 au 14 mars dernier, devant une considérable affluence de public et de nombreux élèves des écoles. Les scènes étaient mimées et formaient une série de tableaux vivants. La partie du Moyen âge et des Temps modernes était précédée d'un prologue représentant la Chute de Rome. Venaient ensuite la Culture arabe, représentée par Aroun el Rachid, recevant les ambassadeurs de Perse, de Cordoue, des Indes, de Chine, de Byzance et ceux de Charlemagne; puis des scènes représentant l'activité scientifique sous le roi Alfred, la vie religieuse, la création des ordres de chevalerie ; Saint-Antoine, Saint-Benoît, Abélard et Héloïse, les Templiers, la Médecine du moyen-âge, la Lutte entre les barbiers-chirurgiens et les herboristes. Venaient ensuite les marchands arabes apportant les manuscrits d'Aristote, les fondations académiques du moyen âge : Université d'Oxford, Université de Paris, Université de Saint-Andrews ; l'apothéose de l'enseignement à cette époque : le Trivium et le Quadrivium. Dans la série de la Renaissance étaient représentées les premières découvertes de l'optique, celle de la poudre à canon, l'invention de l'imprimerie, puis le siècle de Laurent le Magnifique, la réception des Grecs fugitifs, l'impression des œuvres classiques, la protestation contre le pédantisme, Albert Dürer et les premiers peintres ; Christophe Colomb et Isabelle, la Renaissance en Angleterre et Thomas Morus, Erasme et Holbein ; la Réforme, la Reine Marie, Jean Knox, Shakespeare, Bacon et la Bible Anglaise. Pour les siècles suivants : la visite de Milton à Florence, la fondation de la Société Royale de Londres par Charles II, les Encyclopédistes, le retour à la nature, le salon de M<sup>lle</sup> de l'Espinasse, la réception de David Hume et d'Adam Smith, Emmanuel Kant et ses promenades quotidiennes, Schiller, les frères Humboldt, les frères Grim, Froebel et ses jardins d'enfants, l'apothéose de Beethoven.

Ce spectacle a obtenu un très vif succès et sera peut-être représenté à l'Exposition Universelle de Gand, à l'occasion des congrès qui y auront lieu.

9 (064.5)

## ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE. — « Die Brücke » ; — Institut franco-espagnol de Madrid ; — Histoire des religions ; — Philosophie juridique et économique ; — Comité juridique de l'Aviation ; — Cour Permanente d'Arbitrage ; — Association Littéraire et Artistique ; — Protection légale des travailleurs ; — Villes ; — Éducation physique ; — Enseignement moyen ; — Association Espérantiste universelle (U. E. A.) ; — Bruit inutile ; — Pathologie comparée ; — Tuberculose ; — Ingénieurs-Conseils ; — Congrès artistique ; — Comité olympique ; — Psychologie et Physiologie sportives ; — Union cycliste internationale ; — Ski.

### **Première Assemblée annuelle de l'association « Die Brücke ».**

— Cette assemblée a eu lieu à Munich, les 28 et 29 mars 1913. L'Association porte le sous-titre d'Institut international pour l'Organisation du travail intellectuel et fut fondée par MM. K. W. Bühner et Ad. Saager, avec l'appui du professeur connu M. Wilhelm Ostwald (1).

Dans son premier rapport annuel, après avoir indiqué le développement donné à l'œuvre pendant la période qui vient de s'écouler, M. Bühner, le secrétaire général, signala que si l'entreprise a un caractère général, elle aura surtout pour domaine prochain d'activité, les pays de langue allemande. Un certain nombre d'organismes poursuivant des buts d'intérêt général, ont apporté leur concours ; soixante publications diverses ont paru et un organe bi-mensuel *Die Brückenzeitung* vient de voir le jour, assuré de ressources importantes parmi lesquelles une fondation de 100,000 marcs, créée par M. Wilhelm Ostwald, grâce au Prix Nobel pour la chimie qui lui fut attribué. Les archives mondiales formées par *Die Brücke* ont bénéficié de donations de collections privées dont l'une notamment consacrée à la musique et au théâtre. De nombreuses firmes ont adopté pour leur publicité, le format unifié préconisé par l'Association.

(1) *Annuaire de la Vie Internationale, 1910-1911*, p. 623.

L'assemblée décida que l'Association participerait à l'Exposition internationale des Arts graphiques, qui aura lieu à Leipzig en 1914, et désigna cette ville comme siège de sa prochaine session.

Dans une séance solennelle, à laquelle assistèrent le prince régent de Bavière, le ministre des Cultes et diverses autorités, M. W. Ostwald fit une conférence sur *Die Brücke* et l'Internationalisme. Il insista tout d'abord, sur l'importance qu'il y a, grâce à une organisation développée, d'assurer la mise en valeur des efforts individuels au profit de la collectivité. Le labeur intellectuel doit se soumettre à une telle discipline. Si l'on songe aux travaux préparatoires d'importance médiocre, et que tout homme d'intelligence moyenne pourrait accomplir, auxquels un chercheur est astreint à se livrer avant de se consacrer à des investigations utiles, on doit se rallier au principe que, pour éviter un tel gaspillage d'énergie, il faut recourir à une collaboration extérieure telle que celle assurée par *Die Brücke*. Il signala d'autre part, l'accroissement de plus en plus formidable des richesses intellectuelles du monde. Il faut que se développe de plus en plus la conscience que ces biens forment un patrimoine commun à tous les peuples ; la crainte de les voir périr devrait constituer un motif puissant de maintenir la paix entre les nations.

M. Bühner insista de son côté sur divers des points touchés dans son rapport et notamment sur l'importance des Archives mondiales, qui ne doivent pas constituer une accumulation morte de renseignements, mais une synthèse vivante du travail intellectuel.

M. Keller, le donateur de la collection musicale dont il fut question plus haut, décrivit les grandes lignes d'une chronique des événements musicaux du passé et du présent.

(*Frankfurter Zeitung*, 1913.03.29/30.)

[001 (062)

(∞)

**Institut franco-espagnol de Madrid.** — Le mercredi 26 mars 1913, a été inauguré solennellement l'Institut franco-espagnol de Madrid, dont la création est le résultat de la collaboration féconde des Universités de Bordeaux et de Toulouse, soutenues par les ministères de l'Instruction publique et des Affaires étrangères, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, aidées par de nombreuses bonnes volontés espagnoles et françaises. Grâce à l'accord de ces facteurs multiples, donnant les uns l'appui matériel, les autres l'aide morale, a pu être réalisée en quelques années la belle œuvre qu'est l'Institut franco-espagnol.

Son but est l'étude des sciences hispaniques, dans le passé comme dans le présent, et de tout ce qui concerne la pensée espagnole dans ses modalités les plus variées : art, lettres, sciences proprement dites.

Il sera en quelque sorte une variante des écoles d'Athènes et de Rome. [072 (44+46)]

**Quatrième Congrès international d'Histoire des religions** (i).

— Au mois de juillet 1910, le Comité international pour l'organisation des Congrès d'Histoire des Religions, s'adressa aux représentants de cette science à l'Université de Leide, pour savoir si dans cette ville on serait disposé à recevoir le quatrième Congrès. A la suite de cette invitation, un comité local se constitua qui résolut de prendre en main l'organisation du Congrès.

Le Comité eut dès l'abord la satisfaction de recevoir de différents côtés, de grandes marques de sympathie et de nombreuses promesses de collaboration. Son Altesse Royale le Prince Henri des Pays-Bas voulut bien prendre le Congrès sous sa haute protection ; le Gouvernement se déclara disposé à donner une subvention pour faire face aux frais inévitables ; l'Administration de l'Université accorda l'autorisation de se servir des salles de l'Université ; la ville de Leide mit la « Stadzaal » (Salle des fêtes), à la disposition des membres du Congrès et les reçut à l'Hôtel de Ville ; la ville de Rotterdam leur offrit une promenade en bateau, afin de leur faire visiter ses ports ; la Compagnie des chemins de fer hollandais mit à leur disposition un train spécial pour le voyage de Leide à Rotterdam, aller et retour ; la Compagnie des Tramways électriques hollandais accorda aux congressistes le libre parcours sur les tramways de Leide et sur les lignes des villages de Katwyk et de Noordwyk ; plusieurs familles de Leide offrirent l'hospitalité ; les Bureaux des cercles *Minerva* et *Amicitia* ouvrirent leurs portes aux membres du Congrès.

Ces Congrès ne prennent pas de décisions, on y discute des rapports. Ils consistent en échanges d'idées entre les savants les plus autorisés des divers pays. [2 (09)] (063) « 1913 » (∞)

**Troisième session de l'Association internationale de philosophie juridique et économique.** — Cette session aura lieu à Francfort-sur-Mein en 1914. Différents rapports sont déjà confiés, dès maintenant, aux personnalités suivantes :

1. Grenzen der Rechtsphilosophie, D<sup>r</sup> Kohler (Berlin).
2. Die Bedeutung der Scholastik für die Rechtsphilosophie der Gegenwart, D<sup>r</sup> A. Dyroff (Bonn), D<sup>r</sup> B. Brands (Berlin).
3. Rechtsstaat und Wohlfahrtsstaat, D<sup>r</sup> A. Lasson (Berlin).

(i) *La Vie Internationale*, t. I, p. 121.

4. Soziologie und Verwaltung, D<sup>r</sup> B. Potthof (Dusseldorf).

5. Psycho Analytik des Rechts, D<sup>r</sup> J. R. J. Friedrich (Giessen).

[34 (01)] (063) «1914» (∞)

**Troisième Congrès du Comité juridique international de l'aviation.** — Le Comité Directeur, ainsi qu'il avait été arrêté lors du deuxième Congrès qui s'est tenu à Genève, en juin 1912, ayant décidé en principe la réunion d'un troisième Congrès international du Comité, a admis dans sa séance du 14 février 1913, les propositions suivantes soumises à son approbation par la Commission administrative :

Un Congrès international, auquel seront appelés tous les membres sans exception inscrits sur la liste du Comité au 1<sup>er</sup> janvier 1913, sera réuni à Francfort-sur-Mein (Allemagne), les vendredi 16 et samedi 17 mai 1913.

Le Congrès, sauf à la séance d'inauguration, sera fermé. Toutefois, certains juristes, sur la présentation de leur délégué national respectif, pourront être admis à assister à toutes les séances du Congrès et des invitations seront adressées aux autorités compétentes et à certaines associations aéronautiques.

Dans ce Congrès sera réouvert le Livre premier : *Droit Public aérien*, pour l'introduction d'un nouveau chapitre : « De l'Atterrissage et de l'Amarissage » et, en outre, l'élaboration des textes des deux premiers chapitres du titre I du livre II : « Droit Privé aérien au point de vue civil ».

Un banquet par souscriptions clôturera le Congrès. Le lendemain du Congrès pourra être réservé, sous la conduite d'un des membres allemands, à une excursion en ballon dirigeable ou à une promenade sur le Rhin.

Toutefois, si les trois séances du Congrès n'avaient pu épuiser l'ordre du jour, celui-ci sera continué ce dernier jour.

Les cotisations individuelles sont ainsi fixées :

a) 10 francs pour frais du Congrès, pour les membres du Comité ainsi que pour les personnes admises à assister aux séances fermées du Congrès ;

b) 15 francs pour le banquet. [341.226 (063) « 1913 »  
(∞)

**Com Permanente d'Arbitrage.** — Le Conseil administratif vient de publier le rapport de ses travaux pendant le douzième exercice de 1912. Trois nouveaux pays ont ratifié la Convention pour le Règlement pacifique des conflits internationaux, du 18 octobre 1907 : Cuba, le 22 février 1912 ; la Roumanie, le 1<sup>er</sup> mars 1912 ; le Luxembourg, le 28 août 1912.

Dans le courant de l'année, la Cour a eu à déplorer le décès de trois de ses membres, désignés respectivement par la Serbie, la Belgique et l'Espagne. Ce sont MM. Milovan Milovanovitch, A. Beernaert et S. Moret.

La Cour a dû se réunir à deux reprises pour juger des différends survenus entre l'Italie et le Pérou, la Russie et la Turquie. Dans le premier cas, il s'agissait de l'affaire Napoléon, Carlo et Raphaël Canevaro et le compromis par lequel les deux gouvernements se sont mis d'accord pour soumettre le conflit à l'arbitrage, était ainsi rédigé :

Le Gouvernement du Pérou doit-il payer en espèces ou bien d'après les dispositions de la loi péruvienne sur la dette intérieure du 12 juin 1889, les lettres à ordre (cambiali, libramientos), dont sont actuellement possesseurs les frères Napoléon, Carlo et Raphaël Canevaro, qui furent tirées par le Gouvernement du Pérou à l'ordre de la maison José Canevaro è Hyos pour le montant susdit ?

Les frères Canevaro ont-ils le droit d'exiger le total de la somme réclamée ?

Le comte Raphael Canevaro a-t-il le droit d'être considéré comme réclamant italien ?

Le tribunal s'est réuni les 20 et 22 avril et a rendu sa sentence le 3 mai.

Dans le second cas, il s'agissait des dommages-intérêts réclamés par la Russie pour le retard apporté par la Turquie dans le payement des indemnités dues aux particuliers russes lésés par la guerre de 1877-1878. Le tribunal n'était pas composé conformément à la Convention de 1907. Trois des arbitres n'ont pas été pris parmi les membres de la Cour. Le compromis fixait la question comme suit :

1. Oui ou non, le Gouvernement Impérial Ottoman est-il tenu de payer aux indemnitaires russes des dommages-intérêts à raison des dates auxquelles le dit Gouvernement a procédé au paiement des indemnités fixées en exécution de l'article 5 du traité du 27 janvier /8 février 1879, ainsi que du Protocole de même date ?

2. Eu cas de décision affirmative sur la première question, quel serait le montant de ces dommages-intérêts ?

Le tribunal s'est réuni le 15 février 1911, du 28 octobre au 6 novembre 1912 et la sentence a été rendue le 11 novembre.

Les protocoles des séances et les sentences du tribunal ont fait l'objet de publications spéciales. Il en a été rendu compte également dans cette revue (i). [341.03 (061) (∞)]

(i) *La Vie Internationale*, t. I, p. 235 ; t. II, p. 317.

**Trente-troisième Congrès de l'Association Littéraire et Artistique internationale.** — L'Association Littéraire et Artistique Internationale tiendra cette année son 33<sup>e</sup> Congrès, à La Haye, du 16 au 19 juillet.

Le programme des travaux comprendra l'étude des questions suivantes :

1° Compte rendu annuel des faits concernant la propriété littéraire et artistique ;

2° Examen des réserves faites par les différents États lors de leur adhésion à la Convention de Berne, révisée à Berlin :

1. Droit de traduction (réserve du Japon et des Pays-Bas) ;
2. Articles de journaux et recueils périodiques (réserve de la Norvège et des Pays-Bas) ;
3. Rétroactivité (réserve de la Norvège) ;
4. Exécution publique des œuvres musicales (réserve du Japon et des Pays-Bas) ;
5. Œuvres d'architecture (réserve de la Norvège) ;
6. Œuvres d'art appliquées à l'industrie (réserve de la France et de la Tunisie) ;

3° Des conditions de reproduction des œuvres d'art exposées dans les musées et les expositions ;

4° Du droit inaltérable de l'auteur. — M. Louis Israels, rapporteur ;

5° Protection du patrimoine d'art national (paysages, monuments.etc.). — M. Raoul de Clermont, rapporteur.

Sauf modifications imprévues, l'emploi du temps sera le suivant :

*Mercredi 16 juillet.* — Réunion intime des membres du Congrès, probablement dans un des hôtels de Schéveningue.

*Jeudi 17 juillet.* — Séance de travail. — Le soir, dîner.

*Vendredi 18 juillet.* — Séance de travail. — Visite de la manufacture royale de porcelaine de Rosenburg. — Réception par la municipalité de La Haye.

*Samedi 19 juillet.* — Séance de travail. — Séance de clôture et sans doute excursion à Rotterdam ou à Dordrecht.

Les séances auront lieu à l'*Hôtel d'Orange*, à Schéveningue.

La cotisation est de 20 francs pour les membres de l'Association, de 10 francs pour chaque membre de leur famille les accompagnant et de 40 francs pour les personnes étrangères à l'Association ; le compte rendu du Congrès leur est envoyé.

*Secretariat* : M. A. Taillefer, 215bis, boulevard Saint-Germain. Paris. [347.78 (062) « 1913 » (∞)]

**Association internationale pour la Protection légale des travailleurs.** — Le rapport sur l'article de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs pendant le premier trimestre

de l'année 1913, annonce que l'Inde a voté, le 5 mars 1913, une loi interdisant l'emploi du phosphore dans les industries, que le Conseil fédéral suisse, à la date du 31 janvier, a adressé aux gouvernements européens, une circulaire leur proposant de prendre part à une Conférence technique préparatoire en septembre 1913, pour l'étude de la fixation de la journée de travail à dix heures et de l'interdiction du travail de nuit des adolescents. Dix gouvernements ayant adhéré en principe à la convocation d'une Commission internationale chargée d'étudier la question de l'unification de la statistique de l'inspection du travail, l'Office international du Travail, de Bâle, a adressé au Conseil fédéral suisse, le 20 mars dernier, une pétition lui demandant de lancer les invitations. [351.83 (062) (∞)]

**Premier Congrès international des Villes** (1). — Ce Congrès s'annonce comme devant obtenir un succès retentissant. En ce moment, 79 villes ont adhéré officiellement, parmi lesquelles 46 étrangères. Voici une liste de ces villes, des gouvernements et autres corps publics représentés :

Aberdeen, Alexandrie, Amiens, Amsterdam, Anderlecht, Anvers, Barcelone, Blankenberghe, Bruxelles, Bucarest, Calais, Calmpthout, Catania, Courtrai, Craiova, Clermont-Ferrand, Crefeld, Détroit (Michigan), Differdange, Dinant, Dordrecht, Douvres, Firminy, Florence, Forest, Gand, Gênes, Genève, Gentbrugge, Glasgow, Heyst, Innsbruck, Ixelles, Lausannes, Leeds, Ledeborg, Leide, Liège, Lille, Louvain, Luxembourg, Lyon, Madrid, Molenbeek-Saint-Jean, Mons, Mont-Saint-Amand, Nancy, Nantes, Newcastle o. T., New-York, Nice, Oakland (Californie), Oporto, Ostende, Pamel, Paris, Parme, Rome, Roubaix, Rouen, Roulers, Saint-Étienne, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Saint-Nicolas, Schaerbeek, Seraing-s /Meuse, Seville, Sienna, Soignies, Spa, Tokio, Tunis, Uccle, Utrecht, Venise, Verviers, Watermael-Boitsfort, Zutphen, etc.

Les adhésions officielles de Londres et Vienne sont annoncées comme imminentes.

Le London County Council adhère officiellement.

M. John Bums, ministre anglais, président du Local Government Board, a annoncé son intention d'assister au Congrès.

Les gouvernements qui adhèrent officiellement sont ceux de Belgique, Espagne, France, Guatemala, Luxembourg et Roumanie.

(1) *La Vie Internationale*, t. III, p. 83 et 206.

Le Gouvernement espagnol délègue notamment, M. Lopez Munos, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.  
*Secrétariat* : Rue de la Régence, 3bis, Bruxelles.

[352 (063) «1913» (∞)]

**Congrès international d'Education physique** (1). — La *Gazette des Hôpitaux* a publié de cet important Congrès, sous la signature de MM. Maurice-H. Faure, Lance et de Champtassin, des comptes rendus très détaillés auxquels ont été empruntés la plupart des renseignements suivants :

Le 17 mars 1913, la Faculté de Médecine de Paris a ouvert ses portes au congrès d'éducation physique, comme elle les a ouvertes, quelques années auparavant, au congrès de physiothérapie, et comme elle les ouvrira bientôt au congrès d'eugénique.

Ceux des maîtres de la Faculté qui ont choisi l'heure présente pour faire entrer l'éducation physique à la Faculté de Médecine, ont fait montre d'un opportunisme averti et d'un sens très pratique de l'actualité.

Ce nouveau Congrès a pour caractéristiques son éclectisme et l'extension remarquable donnée au programme de ses travaux. Il n'y a pas bien longtemps, l'éducation physique, pour tout le monde, c'était simplement la gymnastique, et toute la question de l'éducation physique semblait se résumer en une dispute entre les différentes gymnastiques.

A cet égard, l'organisation de ce Congrès est supérieure à celle des précédents. Il est divisé en sept sections. La première a pour objectif l'étude des exercices physiques au point de vue physiologique, les mesures de la résistance et de l'entraînement, le classement des types humains, les rapports de l'alimentation et du travail musculaire, la réglementation des mesures de contrôle pour l'éducation physique et les sports, l'emploi de la photographie et de la radiographie pour le même but. Dans la deuxième section, on parlera cinésithérapie, ce qui n'est peut-être pas très en place. Il est, cependant, des questions d'éducation physique, qui sont tout à fait du domaine des cinésithérapeutes ; mais il conviendrait vraiment de fixer les éducateurs physiques sur les frontières qui les séparent des thérapeutes. C'est à quoi aurait pu servir une section de cinésithérapie dans un congrès d'éducation physique. Son œuvre n'aurait point été inutile, puisque la plus grande partie des éducateurs qui exercent en France leur profession (notamment les Suédois), ne font guère, sous ce nom,

(1) *La Vie Internationale*, t. II, p. 161.

que de l'exercice illégal de la médecine. En inscrivant simplement au programme du Congrès une section de cinésithérapie, paraissant être, comme les autres sections, une simple partie d'un tout, l'éducation physique, on tend donc à renforcer une erreur qui est, depuis longtemps, préjudiciable aux malades, aux médecins et aux éducateurs physiques. La troisième section a pour objectif l'éducation scolaire, et c'est là, en réalité, celle qui a la plus lourde tâche et qui peut faire l'œuvre la plus utile. C'est au collège, où passent tous les enfants (et non à la caserne où l'on a bien autre chose à faire), qu'il faut donner, à la nation, l'éducation physique qui fera le citoyen robuste, bien portant, et sain d'esprit. La quatrième section, qui a pour objet la préparation militaire, la gymnastique et les sports de combat, nous montrera, d'ailleurs, qu'entraîner un soldat ou élever un enfant sont deux choses différentes, et que si les écoles militaires devaient se proposer comme objectif de soigner les malingres, et de faire de paisibles citoyens, elles ne pourraient plus former des combattants. La cinquième section a la tâche la plus facile avec l'étude des jeux et des sports. La sixième section se propose d'étudier les rapports des différentes variétés de tourisme (aérien, maritime, terrestre), avec l'éducation physique. Enfin, la septième section a la tâche la plus neuve : l'éducation physique de la femme.

Le Congrès, dans ses grandes lignes, comprenait trois manifestations bien distinctes les unes des autres :

1° Des séances plénières et des séances de sections où étaient discutés les rapports, séances qui avaient lieu à la Sorbonne ou à la Faculté ;

2° Des démonstrations des différentes méthodes de gymnastique par des groupes d'élèves, présentées au vélodrome d'hiver ou en différents endroits (piscine de l'Automobile Club, gymnase Huyghens, Sorbonne, caserne des sapeurs-pompiers, etc.) ;

3° Une exposition de l'éducation physique et des sports dans les locaux de la Faculté de Médecine.

Il est impossible de donner un compte rendu détaillé d'un programme aussi vaste, de séances multiples ayant lieu à la fois à des endroits différents, de la discussion de vingt-sept rapports formant un volume de 462 pages.

Pour la division de son travail, le Congrès s'était divisé en quatre groupes : un groupe scientifique, un groupe pédagogique, un groupe d'application et un groupe féminin.

A l'issue du Congrès, des vœux, résumant les desiderata des diverses

sections, ont été émis. Nous les donnons, résumés dans l'ordre de leur émission :

1° En ce qui concerne la femme : organisation de l'éducation physique intégrale dans les établissements d'enseignement féminin sur une base scientifique de la gymnastique et avec sanction aux examens. Cette organisation comprendra la pratique de la gymnastique, de la natation, des jeux et des sports, de l'hygiène et de la puériculture;

2° La section médicale émet le vœu que les médecins et les éducateurs civils et militaires déterminent à l'avenir des critères dynamiques fonctionnels d'entraînement.

Vœu tendant à ce que une inspection spéciale complémentaire des établissements scolaires soit organisée à Paris, cette inspection devant être faite par des médecins ;

3° La section des sports à l'école a demandé que l'éducation physique soit rendue effectivement obligatoire dans les établissements de l'enseignement primaire et secondaire et qu'elle soit prévue dans l'horaire général, au même titre que les autres matières de l'enseignement.

Comme corollaire, vœu tendant à la substitution de la responsabilité de l'État à celle du professeur ou de l'instituteur en cas d'accident au cours pratique d'un sport ou d'une leçon de gymnastique.

Demande d'une note spéciale dans les examens scolaires en ce qui concerne l'éducation physique, de façon à ce que celle-ci ne soit pas séparée de l'éducation intellectuelle et morale ;

4° Rapport général, et vœu de M. Hébrard de Villeneuve, en vue d'exonérer les associations sportives et l'éducation physique des lois fiscales qui régissent les cercles.

Nous ne pouvons que signaler en quelques mots l'exposition ouverte dans les locaux de la Faculté. A côté des stands commerciaux où toutes les industries du sport s'étaient donné rendez-vous, à côté des expositions plus scientifiques des méthodes de développement physique, on trouvait une section rétrospective de documents intéressant la gymnastique et les sports, et une section artistique. Le clou de celle-ci était l'exposition du sculpteur Rodin, dans la salle des Pas Perdus de la Faculté, comprenant la collection d'antiques du maître alternant avec ses propres œuvres, sculptures et dessins.

L'intérêt principal du Congrès fut dans les démonstrations organisées en dehors de la Faculté avec le concours des sociétés sportives et des écoles d'éducation physique. Cette exposition animée semble

d'ailleurs, avoir exactement répondu au programme des organisateurs du Congrès ; par des discours d'ouverture, nous avons été averti, en effet, que les savants et l'opinion publique désiraient faire un choix entre les différentes gymnastiques, ou plus généralement, entre les diverses méthodes d'éducation physique ; qu'à cette occasion, rien ne pouvait être meilleur que d'examiner les principes et les résultats de chacune d'elles, et que le Congrès allait les exposer tant par la voie oratoire des rapports et des discussions, que par des démonstrations pratiques données par les maîtres et les élèves eux-mêmes. Cette seconde partie devait, tout naturellement, entraîner l'opinion beaucoup plus facilement que la première, d'abord parce qu'elle agissait sur un plus grand nombre de spectateurs, ensuite parce qu'en cette matière il est infiniment plus facile de montrer que d'expliquer, et que les exposés verbaux ou écrits (outre qu'ils sont quelquefois tendancieux), ne peuvent jamais, quel que soit le talent de leur auteur, avoir la force de la démonstration pratique.

[371.73(063) «1913»(∞)]

**Congrès international de l'Enseignement moyen.** — A l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Gand, et en vertu d'une décision prise par l'assemblée générale plénière de la Fédération de l'Enseignement moyen officiel, tenue à Ostende en septembre 1912, un Congrès international de l'Enseignement secondaire se réunira à Gand, dans les locaux de l'Exposition, du 9 au 14 août 1913.

Le Congrès a pour but d'élucider et de vulgariser les questions sociales et pédagogiques qui se rattachent à l'Enseignement secondaire. Il poursuit ce but par des débats contradictoires et par la publication de ses travaux. Il fonctionne comme une commission d'enquête où tous les faits et toutes les idées peuvent s'exposer librement et se contrôler mutuellement. Le Congrès ne prend pas de résolutions.

Le Congrès sera dirigée par le Comité central de la Fédération de l'Enseignement moyen officiel de Belgique, auquel sont adjoints les fonctionnaires délégués par M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et par la ville de Gand.

Le Congrès se divise en quatre sections qui s'occupent des matières suivantes :

- 1<sup>re</sup> section : Organisation générale de l'Enseignement Secondaire.
- 2<sup>e</sup> section : Plans d'études ; programmes et méthodes.
- 3<sup>e</sup> section : Statut du personnel enseignant.
- 4<sup>e</sup> section : Organisation intérieure.

Les sections discuteront les questions mises à leur ordre du jour par le Comité exécutif du Congrès. Ces questions feront l'objet de rapports

préparés à la requête du Comité exécutif et distribués par ses soins aux membres effectifs du Congrès. Les questions seront publiées trois mois, les rapports un mois au moins avant l'ouverture du Congrès.

L'ordre du jour des assemblées générales sera arrêté par le bureau exécutif du Congrès.

Les membres effectifs sont les affiliés à la Fédération de l'Enseignement moyen officiel : ils ne payent pas de cotisation. Les membres adhérents sont astreints à une cotisation de cinq francs.

Tous recevront gratuitement les publications du Congrès et pourront participer, dans les conditions fixées par le Comité exécutif, aux fêtes et excursions organisées à l'occasion du Congrès.

*Secrétaire général* : M. V. Wittmann, rue Neuve, *Villa Paul*, Genval (Belgique). [373 (063) « 1913 » (∞)]

**Association Espérantiste Universelle (U. E. A.).** — L'Annuaire officiel de l'Association Espérantiste Universelle (*Universala Esperanto-Asocio*) vient de paraître. Cette publication, considérablement augmentée, fournit d'intéressants renseignements sur cette Association internationale qui, en peu de temps, a réussi à se développer avec une remarquable continuité.

L'Association Espérantiste Universelle a pour objet de faciliter les relations internationales par la création de services pratiques utilisables par les personnes, institutions ou maisons de commerce ayant des intérêts à l'étranger. En 1912, le nombre de ses membres a passé de 7,000 à 9,100, dont 1,700 en Allemagne, 1,400 en France, 1,000 en Angleterre, 520 en Autriche et en Espagne, 500 en Amérique, 250 en Asie, etc. Le nombre des sociétés, maisons de commerce et institutions affiliées atteint le chiffre de 320. Il y a des délégués dans 1,130 localités de tous pays. Le nombre des services rendus par ces délégués, au cours de l'année dernière, est de 10,472, dont 2,956 pour le tourisme et 2,698 pour le commerce. Enfin, le mouvement des correspondances échangées à l'intérieur de l'Association a atteint le chiffre de 53,430 (38,591 l'année précédente).

Ces chiffres montrent clairement l'importance et l'utilité de cette Association qui, fait remarquable, a pour seule langue officielle la langue auxiliaire internationale Espéranto.

Le prochain Congrès de l'U. E. A. aura lieu à Berne, du 26 au 31 août 1913, en même temps que le neuvième Congrès universel d'Espéranto. [4.089.2 : 5 (062) (∞)]

**Association internationale contre le Bruit inutile.** — Le docteur Theodor Lessing, d'Amérique, après s'être livré à une étude

spéciale des effets du bruit sur la santé de ses concitoyens, s'est aperçu que beaucoup de maladies nerveuses sont entretenues et développées par suite du bruit continu et grandissant de la vie concentrée de nos grandes agglomérations : « La lutte contre le bruit doit fatalement prendre plus d'intensité à mesure que la population augmente et se concentre sur un étroit espace, dans les grandes villes et les capitales. Il existait, en 1800, environ 950 millions d'êtres humains ; en 1900, on en comptait déjà 1,570 millions. L'augmentation porte principalement sur les Européens : ils étaient environ 175 millions en 1800, tandis qu'ils sont aujourd'hui 510 millions. En cent ans, leur nombre a donc triplé. Si cela continue ainsi, il y aura, dans deux mille ans, la superficie de la terre étant de 510 millions de kilomètres carrés, un Européen par mètre carré. Cela paraît absurde, et cependant, aujourd'hui même, cette absurdité est dépassée par la réalité, car tandis que d'immenses contrées (notamment en Australie et dans l'Amérique du Sud), restent désertes, des milliers d'hommes habitent les uns au-dessus des autres sur une surface de quelques mètres carrés. Or, le bruit est, psychologiquement, l'expression de la volonté de puissance. A l'origine du bruit, on retrouve toujours, sous une forme ou sous une autre, la volonté d'exister et de se défendre. L'aggravation de la concurrence entre les hommes dans la lutte pour la vie doit donc entraîner une recrudescence du bruit (1). »

A l'initiative du docteur Lessing, des sociétés pour lutter contre le tapage ont été constituées en Allemagne, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Le 14 août 1912, des délégués de ces divers groupements se sont réunis à Londres et ont jeté les bases d'une Association internationale contre le Bruit inutile. [613.87 (062)  
(∞)

**Premier Congrès international de Pathologie comparée. —**

Les rapports présentés au premier Congrès international de Pathologie comparée, qui se tint à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, du 17 au 23 octobre 1912, viennent d'être publiés en deux volumes. On ne peut songer à donner la liste de ces intéressants travaux qui ont été groupés en un certain nombre de catégories, d'après la matière dont Os traitent. Voici ces catégories dont l'énumération montrera l'importance du Congrès : Tuberculose (pathogénie) ; Diphthérie humaine et aviaire; Affections nerveuses; Rage; Mélicotoccie; Pathologie végétale; Variole et vaccine; Parasites communs à l'homme et aux animaux ; Étude comparative des cirrhoses ; Cancer.

[616 (063) « 1912 » (∞)

(1) *Documents du Progrès*, 1913.02, p. 123.

**Onzième Conférence internationale de la Tuberculose. —**

La dixième Conférence internationale de la Tuberculose, à Rome, avait décidé de tenir la onzième Conférence à Berlin. Le Comité administrateur vient de la fixer du 22 au 25 octobre 1913.

C'est à Berlin que la première Conférence a eu lieu en 1902. On y reconnut alors la nécessité de rassembler, au point de vue international, les efforts nationaux faits dans tous les pays civilisés pour lutter contre la plus terrible des maladies populaires. C'est ainsi que l'on fut conduit à la fondation de l'Association internationale contre la Tuberculose. Depuis cette date, l'Association a tenu des Conférences annuelles en 1903 à Paris, 1904 à Copenhague, 1905 à Paris, 1906 à La Haye, 1907 à Vienne, 1908 à Philadelphie, 1909 à Stockholm, 1910 à Bruxelles, 1912 à Rome, et dans ces premières dix années on a reconnu clairement que la communauté internationale des intérêts permettait de résoudre de nombreux problèmes importants. Maintenant que 28 sociétés centrales nationales ont adhéré à l'Association internationale, celle-ci se réunit pour la première fois à l'endroit de sa fondation.

La onzième Conférence internationale de la Tuberculose, à Berlin, 1913, est tout indiquée pour examiner d'une façon approfondie, si les résultats que l'on attendait de la fondation de l'Association ont été obtenus. Voici le programme de la Conférence :

Le mercredi 22 octobre, à 3 heures et à 4 heures, auront lieu les séances du Comité administrateur et des Commissions permanentes et la séance du Conseil particulier. — Le soir : réunion intime.

Le jeudi 23 octobre et le vendredi 24 octobre, à 10 heures et à 3 heures, se tiendront les séances générales avec discussions des questions suivantes :

1° L'homme et la tuberculose :

- a) Formes cliniques de la Bacillose de Koch aux différents âges ;
- b) Expressions histo-anatomo-pathologiques de la Bacillose humaine aux différents âges ;
- c) Ce que doit la Phtisiologie humaine à la Médecine expérimentale ;

2° Le traitement chirurgical de la tuberculose des poumons. Conférence publique (photos en couleur) ;

3° L'influence des assurances sur la lutte contre la tuberculose :

- a) Les assurances sur la vie privée ;
- b) Les mutualités ;
- c) L'assurance d'État ;

4° Écoles professionnelles pour les enfants pré-tuberculeux.

Le samedi 25 octobre à 19 heures, séance de clôture avec l'ordre du jour ci-dessous :

1° Rapport du Secrétaire général ;

- 2° Rapports des Commissions ;
- 3° Rapports sur les progrès de la lutte antituberculeuse dans les divers pays;
- 4° Communication des résolutions du Conseil particulier ;
- 5° Nomination de membres correspondants.

Le dimanche 26 octobre, par train spécial, visite à Hohenlychen, aux établissements (sanatoria et écoles professionnelles), de la Croix-Rouge.

*Secrétaire général* : M. Pannwitz, Schöneberger Ufer, 13, Berlin W. 35.

[616.995 (063) « 1913 » (∞)]

#### **Premier Congrès international des Ingénieurs-Conseils.—**

C'est à l'initiative de la Chambre syndicale des Ingénieurs-Conseils de France que ce Congrès se réunira à Gand, à l'occasion de l'Exposition universelle. De tels groupements existent actuellement en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Danemark, en France, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Suède et aux États-Unis d'Amérique.

C'est la Chambre des Ingénieurs-Conseils de Belgique qui a assumé l'organisation du Congrès projeté, convoqué pour le mois de juillet. Les séances se tiendront à Bruxelles et à Gand.

Le Congrès comprendra des membres donataires, titulaires ou adhérents :

1° MEMBRES DONATAIRES. — Peut faire partie du Congrès à titre de membre donataire, toute personne qui aura versé la somme d'au moins 100 francs.

Les membres donataires prennent une part effective aux travaux du Congrès et reçoivent les publications ;

2° MEMBRES TITULAIRES. — Peut faire partie du Congrès à titre de membre titulaire, toute personne et toute collectivité d'Ingénieurs-Conseils qui aura versé la somme de 20 francs.

Chacune de ces collectivités inscrites nominativement à cette catégorie ne pourra être représentée que par un seul délégué.

Les autres membres de la dite collectivité pourront faire partie du Congrès, mais à titre personnel et moyennant un versement de leur cotisation comme membre donataire et titulaire. Ces membres titulaires prennent une part effective aux travaux du Congrès et en reçoivent les publications ;

3° MEMBRES ADHÉRENTS. — Peut faire partie du Congrès à titre de membre adhérent, toute personne ou toute collectivité d'Ingénieurs-Conseils qui aura versé la somme de 10 francs. Les membres adhérents n'assistent pas aux réunions du Congrès mais recevront un exemplaire des publications.

Le programme des questions et communications à soumettre au Congrès est le suivant :

A. — ORGANISATION. — Constitution de sociétés syndicales ou associations d'Ingénieurs-Conseils et d'Ingénieurs-Experts.

Règles générales à préconiser quant à l'exercice de la profession d'Ingénieur-Conseil et d'Ingénieur-Expert indépendant et aux conditions à remplir par chacun. — Définition de l'expression « Ingénieur-Conseil ». — Qui peut se prévaloir de ce titre. — Obligations qu'il confère.

Moyens de développer l'importance des groupements qui existent et d'en établir dans les pays qui en sont dépourvus.

Admission des experts au titre de membres titulaires.

Projet de création d'une « Fédération Internationale » des syndicats d'Ingénieurs-Conseils et d'Ingénieurs-Experts. — Statuts. — Centralisation des documents et Publications.

B. — INTÉRÊTS PROFESSIONNELS. — Moyens de propagande et de vulgarisation. — Rubriques dans les livres d'adresses.— Examen des cas de concurrence faite aux Ingénieurs-Conseils. — Choix d'un insigne universel.

Tarifs d'honoraires.

Droit de propriété en ce qui concerne les rapports rédigés par un Ingénieur-Conseil.

Relations entre les groupements et entre les collègues groupés.

Intervention des membres indépendants.

C. — QUESTIONS TECHNIQUES. — Cahiers des charges. — Normes.

Règles à observer pour les expertises et les arbitrages.

Tribunaux d'arbitrage eu cas de livraisons internationales.

Jurys d'expositions en matières techniques.

D. — QUESTIONS DIVERSES.

*Secrétariat* : M. Ch. de Herbais de Thun, 18, rue Marie-Thérèse  
Bruxelles. [62 (063) « 1913 » (∞)]

**Troisième Congrès artistique international.** — Le Congrès artistique international, réuni à Rome, en 1911, a constitué un Comité permanent, dont le siège social est fixé à Paris. Cet organisme, dont les statuts ont été définitivement arrêtés par le Congrès artistique international de Paris, en 1912, a les buts suivants :

Servir de lien entre les Congrès artistiques internationaux.

Préparer et organiser ces Congrès destinés à améliorer les relations entre artistes et à défendre leurs droits intellectuels, artistiques et sociaux.

Transmettre aux gouvernements les vœux des Congrès internationaux et faire tous les efforts nécessaires pour en assurer la prise en considération et la réalisation.

Désireux de poursuivre l'étude de ces questions, le deuxième Congrès artistique international, réuni à Paris au mois de juin dernier, voulant en même temps répondre au vœu émis par la section belge du Comité permanent, a décidé que le troisième Congrès artistique international aurait lieu à Gand, en 1913, à l'occasion de l'Exposition internationale organisée dans cette ville, et comporterait le programme suivant :

- 1° Les expositions artistiques internationales ;
- 2° Les concours artistiques internationaux ;
- 3° Les musées d'art ;
- 4° La propriété de l'œuvre d'art.

Le Congrès aura lieu du 19 au 23 juillet ; il tiendra ses assises dans les locaux du Palais des Florales.

Le Congrès est ouvert : a) Aux artistes-peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, dessinateurs, etc., pratiquant leur art ou le professant (membres effectifs, cotisation : 10 francs) ;

b) Aux membres du Comité permanent et des Comités de patronage et de réception du Congrès, ainsi qu'aux membres du Bureau des Sociétés artistiques adhérant au Congrès (membres d'honneur, membres invités, cotisation : 10 francs) ;

c) Aux personnes désireuses d'encourager l'œuvre de défense professionnelle entreprise par le Comité permanent (membres honoraires, cotisation : 25 francs) ;

d) Aux membres de la famille des congressistes (membres adhérents, cotisation : 10 francs).

*Secrétaire général* : Rue de l'Arbre-Béni, 123, Bruxelles.

[7 (063) « 1913 » (∞)]

**Comité olympique international et Congrès international de Psychologie et de Physiologie sportives.** — Le Comité olympique international a tenu, à Lausanne, les 6 et 7 mai 1913, sa quinzième réunion plénière et organisé dans la même ville, du 8 au 11 mai, le Congrès international de Psychologie et de Physiologie sportives (1). La *Revue Olympique* de février 1913, résume les travaux du Comité et précise ses différents modes d'activité dans les termes ci-dessous :

Tous les quatre ans, les Jeux Olympiques sont célébrés. Tous les ans, le Comité international tient une session solennelle à l'occasion de laquelle des fêtes ont lieu. Les sessions de La Haye en 1907, de Berlin en 1909,

(1) *La Vie Internationale*, t. I, p. 617.

de Luxembourg en 1910, de Budapest en 1911 — pour ne rappeler que celles-là, — ont été fort brillantes. Ces réunions furent parfois et très improprement désignées sous le nom de Congrès; or n'y sont admis que les seuls membres du Comité international. Le terme de Congrès ne peut donc être employé en la circonstance.

Le Comité international a pourtant organisé des congrès, mais non à dates fixes et seulement quand une raison majeure légitimait de telles initiatives. Le Comité, dit le règlement, « se propose : 1° d'assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques ; 2° de rendre cette célébration de plus en plus parfaite, digne de son glorieux passé et conforme aux idées élevées dont s'inspirèrent ses rénovateurs ; 3° de provoquer ou d'organiser toutes les manifestations et, en général, de prendre toutes les mesures propres à orienter l'athlétisme moderne dans les voies désirables ».

Tels sont les motifs pour lesquels ont été convoqués les Congrès de 1897, de 1906 et de 1913. Le premier, qui se tint à l'Hôtel de Ville du Havre, sous la présidence d'honneur du président de la République française Félix-Faure, proclama les rapports étroits du sport et de la morale : sujet alors très nouveau et qu'on n'avait point coutume de discuter publiquement. Des orateurs tels que l'explorateur Bonvalot et l'illustre prédicateur dominicain, le père Didon, apportèrent à cette thèse féconde le renfort de leur éloquence.

Le second s'assembla au palais des Académies de Bruxelles, sous la présidence d'honneur de S. M. le roi Leopold II. Toute la technique des exercices physiques figura au programme et le volume, qui relate les débats et les travaux de ce Congrès où siégèrent les compétences les plus variées et les plus incontestables, constitue un monument d'une valeur véritablement exceptionnelle. Quel que soit le point de vue auquel on se place, cette encyclopédie le mentionne et le tableau des problèmes sportifs qui s'y trouve dressé demeure le plus clair et le meilleur qu'on ait jamais tenté d'établir.

L'année suivante, à Paris, dans le célèbre Foyer de la Comédie-Française se tint une sorte de congrès qui réunissait sous l'égide de l'Olympisme renaissant, des artistes soucieux de rénover l'art et des sportsmen anxieux d'ennoblir le sport. De là partit le grand mouvement qui va s'épanouissant chaque jour et ramènera le règne heureux de l'antique eurhythmie.

Le Congrès de Lausanne, convoqué en mai 1913, le fut en vue de donner la baptême de la notoriété à une science nouvelle ou, pour parler plus exactement à une branche inédite de la science : la psychologie sportive. La *Revue Olympique* a en quelque sorte initié à cette science. Le journal français *L'Opinion* écrivait à ce propos : la rénovation des Jeux antiques n'était rien moins qu'une fantaisie d'amateur, isolée et fortuite mais, au contraire, le résultat d'une longue méditation : le point d'attache et si l'on veut, le symbole éclatant, la publicité nécessaire aux yeux du public de toute une pédagogie physique, intellectuelle, morale et esthétique... Cette philosophie du sport que nous espérons voir peu à peu se dégager des

faits techniques et des chiffres brutaux, cette orientation nouvelle vers l'effort soutenu par le sang-froid et le rythme, on les trouve déjà indiqués dans les articles de la *Revue Olympique*.

Le Congrès de Lausanne fut la consécration des longs efforts de la *Revue Olympique* pour faire de l'Olympisme nouveau « toute une pédagogie physique, intellectuelle, morale, esthétique ».

[796 (062) (∞)]

#### **Vingt-septième Congrès de l'Union cycliste internationale.**

— Ce Congrès s'est réuni à Paris, le 8 février 1913. Les membres ont entendu la lecture des rapports du secrétaire et du trésorier. Les séances ont surtout été consacrées à l'examen de différends entre associations de pays divers, à des modifications aux règlements des courses, à une nouvelle répartition des voix entre les associations affiliées. Les modifications de règlements seront publiées dans *l'Annuaire de la Vie Internationale*. Les championnats du monde se disputeront en 1913 en Allemagne, l'Angleterre et la Hollande ayant décliné l'offre de les organiser. C'est vraisemblablement au mois d'août que les courses auront lieu. Les championnats pour amateurs auront lieu au nouveau stade des Jeux Olympiques à Berlin ; les championnats pour professionnels à Leipzig. Le championnat d'Europe de fond sera disputé en Belgique, et le championnat d'Europe de vitesse en France. Une commission internationale pour préparer un règlement uniforme sur l'entraînement par motocyclettes a été constituée. Les vœux suivants ont en outre été adoptés :

1. Le Congrès émet le vœu que le Comité Olympique international, au cours de son Congrès de 1914, fixe d'une manière précise et définitive la nature et la distance des épreuves sur piste ou sur route qui pourraient se disputer désormais dans les Olympiades futures.

2. Le certificat médical unique produit par les coureurs, afin d'expliquer leur abstention ou leur participation à une épreuve, ne peut constituer une excuse valable. Les organisateurs de courses lésés pourront, s'ils le jugent utile, demander une contre-expertise, étant entendu qu'ils auront dû être prévenus, avant la date à laquelle leur épreuve est organisée, de l'état du coureur malade et ce, afin de pouvoir envoyer auprès de lui leur médecin, comme cela se passe du reste dans les théâtres. Dans tous les cas un certificat d'une date postérieure à celle où un engagement aurait dû être rempli ne saurait être admis.

[796.6 (063) « 1913 » (∞)]

#### **Congrès international de l'Association internationale de Skis.**

— Le congrès s'est ouvert le 19 mars 1913, à Berne, sous la présidence de M. Eggers ; comme vice-présidents figuraient MM. Lindencrona (Suède), et Kohlhatt (Karlsruhe) ; comme secrétaire, M. Frey (Berne). Dix nations étaient représentées et les débats — interrompus seule-

ment par une excursion dans les Alpes, — se poursuivirent pendant deux jours.

Une commission spéciale internationale de skis fut nommée par le congrès ; elle se compose de MM. Lindencrona et Hellberg (Suède), Dahl et Horn (Norvège), Gompertz (Autriche), Weber (Suisse) et Wirth (Allemagne).

Il fut décidé qu'aucun pays n'aurait plus d'une voix. Il avait été proposé de donner à la Suède 5 voix, à l'Allemagne 2, à l'Autriche 2, dont une devait revenir à la Hongrie, etc. ; par suite de la décision prise, la Bohême fut exclue comme nation indépendante, mais il fut décidé que ce pays serait toutefois invité aux congrès avec le droit de participer aux débats sinon aux votes.

Une des résolutions les plus importantes du congrès concerne l'acceptation du projet suédois-norvégien de règles internationales, pour les concours de pentes.

La cotisation annuelle à l'Association internationale fut portée à 25 marcs pour chaque pays. Pour qu'une résolution ait force exécutive, il faut qu'elle ait réuni une majorité des trois quarts des voix ; cette règle ne s'applique pourtant pas aux résolutions de la Commission internationale.

M. Lindencrona communiqua enfin l'intéressante nouvelle que l'Association internationale a établi, à Munich, une institution spéciale, dénommée *Skiebrücken*, grâce à laquelle distribution est faite dans le monde entier, tant des invitations aux concours internationaux que des circulaires, etc. Il suffira ainsi désormais qu'un seul exemplaire d'une invitation, dressée selon un formulaire arrêté, soit adressée à cet organisme pour qu'il reçoive toute la publicité voulue.

[796.915 (063) « 1913 » (∞)]

# EXPOSITIONS INTERNATIONALES

SOMMAIRE. — *Expositions universelles.* — Gand (1913).  
*Expositions spéciales.* — Urbaine à Lyon (1914). — Enseignement commercial à Leipzig (1914). — Philatélique à Paris (1913). — Emballage, froid et industries annexes à Paris (1913). — Froid à Chicago (1913.)  
— Sports et Tourisme à La Haye (1913).

## EXPOSITIONS UNIVERSELLES

**Exposition Universelle de Gand, 1913** — Le samedi 26 avril, le roi et la reine des Belges, accompagnés du prince Leopold, ont inauguré avec le cérémonial d'usage, l'Exposition Universelle et Internationale de Gand. Ils ont été reçus par les différents comités organisateurs, les autorités communales et provinciales, le corps diplomatique, les membres du Gouvernement et des Chambres législatives. M. Cooreman, ministre d'État prononça, au nom du Comité exécutif de l'Exposition, le discours de réception. Il retraça l'histoire de l'entreprise, dit la reconnaissance des organisateurs à tous ceux qui prêtèrent leur appui à cette grande œuvre de fraternité internationale. Il y a lieu de citer de son discours les passages ci-dessous, relatifs à la participation étrangère et aux relations pacifiques entre le peuples :

L'invitation à prendre part à l'Exposition de Gand, adressée par le Gouvernement belge aux Gouvernements étrangers, recueillit un grand nombre d'adhésions. Parmi elles nous sommes heureux et fiers d'en compter qui se sont produites dans des proportions inespérées et avec des formes particulièrement séduisantes. Elles rehausseront admirablement l'éclat de l'Exposition et affirmeront, avec une prestigieuse éloquence, des sympathies internationales dont la Belgique a le droit de s'enorgueillir et de se féliciter...

... Enfin, au milieu des préoccupations de l'Europe à l'heure actuelle, notre exposition n'apparaît-elle pas comme une oasis internationale de rapprochement et de paix ? Des amitiés anciennes vont s'y rajeunir, des amitiés nouvelles s'y nouer; des hommes qui s'ignoraient vont se connaître et s'estimer, et, peut-être, la diplomatie discrète de la sympathie, plus persuasive que celle de l'intérêt et de l'ambition, déposera-t-elle,

dans le champ de l'Exposition gantoise, des germes féconds pour le bonheur des peuples et le bien de l'humanité !

Il ya lieu d'extraire aussi du discours prononcé par M. le ministre Hubert, les quelques lignes suivantes :

Il m'est agréable de saluer les hommes distingués qui président avec tant de talent aux destinées des sections étrangères. Leurs efforts contribueront puissamment à rehausser l'éclat de la manifestation qui se prépare. La Belgique gardera aux divers pays représentés une reconnaissance d'autant plus profonde et plus vivace que, dans ces derniers temps, elle fit plus souvent appel à leur indispensable collaboration.

Il termina en s'adressant aux souverains et comme l'ouverture de l'Exposition coïncidait avec l'ouverture des Florales, c'est par une heureuse comparaison entre l'harmonie des couleurs et des parfums que dégage cette exhibition florale et l'harmonie des peuples que commémorent les expositions internationales :

Toutes choses ont une voix pour qui sait les comprendre. Habituellement modeste et discrète, celle de la fleur s'amplifie et s'exalte ici démesurément.

Que chante, en effet, d'un bout à l'autre des Florales, le peuple innombrable des azalées et des jacinthes, des tulipes et des orchidées, si ce n'est un hymne pieux et vibrant à la fécondité du travail, à l'éminente dignité du génie humain, au rayonnement des idées de concorde et de paix, au progrès indéfectible de la civilisation !

[6.064 (493) ( $\infty$ )

## EXPOSITIONS SPÉCIALES

**Exposition internationale urbaine à Lyon, 1914.** — Les expositions universelles ont eu leur raison d'être ; elles ont rendu d'inappréciables services. Mais, aujourd'hui, la réalisation de pareilles manifestations rencontre des difficultés de tous ordres.

L'énorme accroissement des connaissances scientifiques, le prodigieux développement de l'activité industrielle, l'extension toujours plus grande des relations internationales, dont s'enorgueillit notre époque, rendent presque impossible un effort à la fois sérieux et universel. A l'heure actuelle, pour être instructives et intéressantes, les expositions doivent être spécialisées.

La vie urbaine, bien que vaste encore, permet une telle spécialisation. Le moment semble venu de montrer au public une exposition de tout ce qui touche, de près ou de loin, à l'organisation de la Cité moderne.

De jour en jour, les problèmes urbains deviennent plus complexes, plus difficiles à résoudre. Parallèlement aux progrès de la science,

s'accroissent les exigences de l'hygiène, en appliquant à ce terme son sens le plus large : bien-être général, travail rationnel, prévoyance sous toutes ses formes. Aucune ville ne peut, sous peine de déchéance, éluder l'étude de ces questions, qui se posent d'ailleurs partout avec la même acuité, qui sont partout les mêmes.

Le moment n'est-il pas venu de grouper ces problèmes, d'envisager leurs multiples solutions : scientifiques, sociales, économiques, industrielles? Une rapide énumération suffira à montrer l'étendue et l'importance d'un pareil groupement.

C'est, d'abord, l'étude si instructive des mouvements de la population : natalité, mortalité, causes de mortalité, émigration des campagnes vers les villes, etc. Ces statistiques démographiques sont la préface nécessaire d'une exposition urbaine.

Mais suivons le cours de l'existence humaine.

Avant même de naître, l'enfant doit être protégé : lois sociales en faveur de la mère. Dès sa naissance, se posent les multiples questions de la puériculture : lois en faveur de la mère-nourrice, contrôle de la production et de la vente du lait, etc.

Puis, c'est l'école, avec son hygiène si spéciale, d'une importance capitale à cet âge de croissance où va se décider la santé de toute la vie. L'hygiène de l'armée se place au premier rang des préoccupations nationales.

L'enseignement à tous ses degrés trouve ici sa place.

Ensuite, c'est l'organisation moderne du travail, qui doit bénéficier des progrès réalisés dans les différentes branches de la science et de l'industrie.

Cette agglomération de travailleurs, travailleurs manuels ou de la pensée, a besoin de trouver, dans la Cité, une existence facile, hygiénique, gaie, artistique. Là se posent les grands problèmes urbains : voirie, transports, eaux potables, évacuation des matières usées, habitations, espaces libres, terrains de jeux, alimentation, ornementation des rues et des maisons, beaux-arts, etc.

La maladie, hélas, est fatale. Elle est souvent évitable, elle est parfois curable. Un corps médical éclairé et dévoué ne peut suffire ; il faut des hôpitaux modernes, des bureaux de bienfaisance, des asiles, des écoles d'infirmiers et d'infirmières, des services de surveillance et de désinfection, etc.

Les grands fléaux populaires : la tuberculose, l'alcoolisme mériteront des sections à part, la lutte contre eux devant être encore plus sociale que médicale et hygiénique.

Enfin, c'est la vieillesse, l'invalidité. La collectivité doit assurer l'avenir du travailleur : mutualité, assistance obligatoire, hospices, etc.

Telle est la multiplicité et la complexité des problèmes qui se posent

chaque jour dans une Cité, et qui rendent de plus en plus difficile l'administration municipale. Il y a un réel intérêt à les grouper dans une exposition urbaine.

Ces problèmes sont partout les mêmes ; tous les concours sont nécessaires : l'exposition doit être internationale. La science de la vie ne connaît pas de frontières. Chaque progrès pouvant améliorer le sort de l'homme doit profiter à l'humanité tout entière.

On remarquera la part considérable qui revient à l'industrie dans une exposition urbaine. Faut-il rappeler : les transports, l'habitation et toutes ses branches (éclairage, chauffage, etc.), le mobilier, l'alimentation, les eaux potables, l'évacuation ou la destruction des nuisances diverses, les produits chimiques, les industries qui touchent à l'école, à l'hôpital, au travail, à la lutte contre les maladies infectieuses, à la culture physique, à l'embellissement des villes, etc.

La ville de Lyon a décidé d'organiser une exposition internationale urbaine, du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre 1914, dans les bâtiments neufs des futurs abattoirs, avant leur utilisation définitive. Ces bâtiments couvrent environ 100,000 mètres carrés dans un espace clos de 26 hectares, situé en face du confluent du Rhône et de la Saône. Ils conviennent admirablement à une exposition. Un hall magnifique, une grande avenue couverte, autour desquels se groupent plus de 40 pavillons, permettront de mettre en valeur toutes les sections, quelle que soit leur importance.

Plusieurs congrès se tiendront à Lyon en 1914. Différents concours seront organisés. Des conférences publiques, se rapportant aux principaux sujets de la science urbaine, auront lieu dans l'intérieur de l'exposition.

Les attractions seront suffisamment nombreuses pour que l'exposition, qui restera, en partie, ouverte le soir, soit aussi gaie qu'instructive.

Telle est l'œuvre à laquelle la ville de Lyon convie les savants, les économistes, les philanthropes, les administrateurs et les industriels, pour le plus grand progrès de la vie dans la Cité moderne.

L'Exposition internationale urbaine sera divisée en quarante-deux sections :

Statistique et démographie.	Habitation.
Voirie.	Ameublement.
Transports.	Lumière et éclairage.
Eaux potables.	Ventilation, chauffage et réfrigération.
Égouts et purification des eaux usées.	Alimentation d'origine animale.
Évacuation des résidus solides.	Lait et dérivés.

---

Alimentation d'origine végétale.	Maladies infectieuses.
Boissons hygiéniques.	Désinfection.
Falsification des denrées alimentaires. — Recherche des fautes.	Organisation de l'hygiène publique dans les États.
Eaux minérales.	Services d'hygiène départementaux et municipaux.
Produits chimiques.	Assistance et hôpitaux.
Protection de l'enfance. — Puériculture.	Lutte antituberculeuse.
L'École.	Lutte antialcoolique.
Hygiène militaire.	Tourisme.
Soins corporels. — Propreté.	Culture physique et sports.
Enseignement primaire et secondaire.	Arts.
Enseignement supérieur.	Photographie.
Enseignement professionnel et ménager.	Industrie du livre, de l'affiche et du journal.
Hygiène et protection du travail.	Horticulture.
Économie sociale.	Électricité (sauf d'éclairage).
Police des villes et laboratoire de police.	Postes, télégraphes, téléphones.

*Adresse* : M. Jules Courmont, commissaire général, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Lyon. [352 (064)

(~)

**Exposition internationale de l'Enseignement commercial à Leipzig, 1914.** — Les progrès très remarquables que, depuis quelque temps, a faits l'Enseignement commercial de tous les degrés et de toutes les espèces, l'évolution des méthodes d'enseignement, le développement de la littérature des textes classiques et des moyens auxiliaires de l'instruction par les yeux contribuent beaucoup à rendre plus précises et plus complètes les connaissances des futurs commerçants et mettent les jeunes gens qui choisissent la carrière commerciale à même de comprendre le mécanisme de la vie intellectuelle et économique. Considérant qu'il serait du plus haut intérêt de présenter un tableau démontrant les efforts des divers pays de mettre à profit dans l'enseignement commercial tout ce qu'il y a, jusqu'ici, de plus moderne et de plus parfait sous ce rapport, la Société internationale pour le développement de l'enseignement commercial, lors de sa réunion annuelle d'Anvers, a décidé, en août 1912, d'organiser, en 1914, avec l'Association germanique de l'enseignement commercial (siège social : Brunswick), et la Chambre de commerce de Leipzig, une Exposition internationale de l'Enseignement commercial. Cette exposition sera agrégée à l'Exposition internationale de l'Industrie du livre et des Industries graphiques, laquelle aura lieu sous le pro-

tectorat de Sa Majesté le roi de Saxe, également à Leipzig en 1914, et elle sera ouverte de mai à octobre.

Les organisateurs de l'exposition se sont réunis à Brunswick, le 16 décembre 1912, pour délibérer sur les points principaux du programme de l'exposition.

Vu le temps relativement restreint qui est à la disposition des organisateurs et vu l'espace limité, ce programme a été réduit, de sorte que l'on peut organiser plus soigneusement les diverses parties pour exposer seulement des choses vraiment précieuses.

L'exposition ne servira pas à réunir une collection complète de tous les moyens possibles de l'enseignement en général et de l'enseignement par les yeux. On choisira pour les différentes branches ce que l'expérience des professeurs et l'industrie moderne ont créé jusqu'ici de plus parfait et ce qui peut intéresser non seulement les compétents, mais encore les profanes.

L'industrie hôtelière, laquelle, d'abord, avait été comprise dans le programme, formera un groupe spécial. Le président de l'Association Hôtelière internationale s'est chargé d'obtenir que les intéressés organisent une exposition spéciale, également internationale, de l'industrie hôtelière, et fournissent les fonds nécessaires à ce groupe.

Pour l'organisation des divers groupes nationaux, on projette la formation de comités nationaux dont les présidents feront partie du Comité central.

L'exécution financière de l'entreprise est garantie par les subsides importants du Gouvernement royal de Saxe (15,000 marcs) et de la ville de Leipzig (15,000 marcs), auxquels il faut ajouter le Gouvernement ducal de Brunswick et les Chambres de commerce de Leipzig et de Brunswick

Le programme comprend provisoirement les groupes suivants :

1. *Coup d'œil d'ensemble de l'enseignement commercial des divers pays.* — Espèces d'Écoles. Organisation et fréquentation. Frais. Couverture des frais. Programme d'études, moyens auxiliaires de l'enseignement, professeurs. Historique.
2. *Edifices et salles d'école.* — Modèles. Vues d'ensemble, esquisses et frais. Ameublement des salles et arrangement des corridors. Distribution de l'espace disponible. Eclairage, chauffage, aérage. Meubles. Ustensiles.
3. *Histoire économique.* — Tableaux historiques de la vie économique des divers degrés de la civilisation. (Le commerce de l'antiquité germanique. L'époque hanséatique. Le Commerce de l'Allemagne du Sud.) Scènes de la vie commerciale.
4. *Géographie économique.* — Pays de production. Tableaux de paysages et d'habitations. Institutions économiques importantes (constructions

de canaux, tourbières, barrages, etc.). Scènes de la vie coloniale. *Annexe* : Tableaux ethnographiques.

5. *L'enseignement des transports*. — Cartes des communications par terre et par eaux. Historique des moyens et des conditions de transport. *Les chemins de fer* : Organisation du mouvement. Gares des voyageurs et gares des marchandises. Scènes du mouvement. Cartes de chemins de fer. Tableaux représentant les réseaux, le maximum des transports, les frais, les droits. *Navigation sur mer* : Bateaux. Les ports et leur outillage. Lignes. Marines marchandes. *Navigation fluviale* : Voies navigables. Ports, Bateaux. Le maximum de transports. Frais. *Transports vicinaux* : Chemins de fer de la banlieue. Chemins de fer secondaires. Voies navigables dans les grandes villes. Automobilité, navigation locale. *Postes* : Distribution et organisation des bureaux. Personnel. Maximum de travail. Outillage. *Télégraphes, téléphones, pneumatiques* : Organisation. Maximum de travail. Appareils. Systèmes. *Entrepôts, expéditions, etc.* : Organisation et outillage.

6. *Marchandises, technologie et histoire naturelle*. — Collections modèles et vitrines modèles. Catalogues. Productions. Moyens auxiliaires de l'enseignement des sciences. Laboratoires commerciaux.

7. *Rapport du commerce avec l'économie nationale et mondiale*. — Graphiques représentant les divers côtés du commerce. Statistique commerciale. Marchés, foires, bourses, enchères, expositions, musées commerciaux. Organisations douanières.

8. *L'entreprise commerciale*. — Divers types. Organisation et fondement financier. L'administration. Les relations. Achat et vente.

9. *Les maisons de commerce, leurs locaux et leur ameublement*. — Modèles et esquisses de maisons remarquables. Outillage modèle. Meubles et ustensiles pour le bureau, la boutique, le dépôt et le grenier.

10. *Le bureau*. — La correspondance. La comptabilité. Le calcul commercial (les théories sur l'argent, la lettre de change, le crédit). La caisse. Les archives. *Annexe* : La vente de détail.

11. *Machines et appareils pour le bureau commercial*. — Machines à écrire. Machines à dicter. Machines à calculer. Machines à écrire et à calculer combinées. Machines comptables. Caisses de contrôle. Compteuses. Copieuses. Multiplicateurs. Adresseuses. Bibliorhapes. Gommeuses. Collections destinées à l'enseignement et méthode d'enseignement.

12. *Ustensiles et matériaux de bureau ; livres commerciaux*. — Encres. Plumes. Crayons. Colles, gomme, etc. Papiers. Livres commerciaux. Calendriers. Répertoires.

13. *La réclame*. — Organisation. Imprimés, Pancartes. Autres objets de réclame. Dessins.

14. *Formation du bon goût*. — Maisons de commerce. Ameublement. Vitrines. Conditionnement et emballage. Marchandises. Produits graphiques. L'art à l'école.

15. *Langues*. — La langue maternelle et sa littérature. Langues étrangères et leur territoire. La langue des colonies. Le gramophone et autres appareils phonétiques de l'enseignement des langues.

de canaux, tourbières, barrages, etc.). Scènes de la vie coloniale. *Annexe* : Tableaux ethnographiques.

5. *L'enseignement des transports*. — Cartes des communications par terre et par eaux. Historique des moyens et des conditions de transport. *Les chemins de fer* : Organisation du mouvement. Gares des voyageurs et gares des marchandises. Scènes du mouvement. Cartes de chemins de fer. Tableaux représentant les réseaux, le maximum des transports, les frais, les droits. *Navigation sur mer* : Bateaux. Les ports et leur outillage. Lignes. Marines marchandes. *Navigation fluviale* : Voies navigables. Ports, Bateaux. Le maximum de transports. Frais. *Transports vicinaux* : Chemins de fer de la banlieue. Chemins de fer secondaires. Voies navigables dans les grandes villes. Automobilisme, navigation locale. *Postes* : Distribution et organisation des bureaux. Personnel. Maximum de travail. Outillage. *Télégraphes, téléphones, pneumatiques* : Organisation. Maximum de travail. Appareils. Systèmes. *Entrepôts, expéditions, etc.* : Organisation et outillage.

6. *Marchandises, technologie et histoire naturelle*. — Collections modèles et vitrines modèles. Catalogues. Productions. Moyens auxiliaires de l'enseignement des sciences. Laboratoires commerciaux.

7. *Rapport du commerce avec l'économie nationale et mondiale*. — Graphiques représentant les divers côtés du commerce. Statistique commerciale. Marchés, foires, bourses, enchères, expositions, musées commerciaux. Organisations douanières.

8. *L'entreprise commerciale*. — Divers types. Organisation et fondement financier. L'administration. Les relations. Achat et vente.

9. *Les maisons de commerce, leurs locaux et leur ameublement*. — Modèles et esquisses de maisons remarquables. Outillage modèle. Meubles et ustensiles pour le bureau, la boutique, le dépôt et le grenier.

10. *Le bureau*. — La correspondance. La comptabilité. Le calcul commercial (les théories sur l'argent, la lettre de change, le crédit). La caisse. Les archives. *Annexe* : La vente de détail.

11. *Machines et appareils pour le bureau commercial*. — Machines à écrire. Machines à dicter. Machines à calculer. Machines à écrire et à calculer combinées. Machines comptables. Caisnes de contrôle. Compteuses. Copieuses. Multiplicateurs. Adresseuses. Bibliorhapes. Gommeuses. Collections destinées à l'enseignement et méthode d'enseignement.

12. *Ustensiles et matériaux de bureau ; livres commerciaux*. — Encres. Plumes. Crayons. Colles, gomme, etc. Papiers. Livres commerciaux. Calendriers. Répertoires.

13. *La réclame*. — Organisation. Imprimés, Pancartes. Autres objets de réclame. Dessins.

14. *Formation du bon goût*. — Maisons de commerce. Ameublement. Vitrines. Conditionnement et emballage. Marchandises. Produits graphiques. L'art à l'école.

15. *Langues*. — La langue maternelle et sa littérature. Langues étrangères et leur territoire. La langue des colonies. Le gramophone et autres appareils phonétiques de l'enseignement des langues.

16. *Branches générales de l'enseignement commercial.* — Institutions sociales et politiques. Histoire. Mathématiques.

17. *Calligraphie et sténographie.* — Méthodes d'enseignement. Moyens d'instruction (modèles, cahiers, papier). Les systèmes sténographiques. Statistique. Méthodes d'enseignement. Mesures pour favoriser ces méthodes.

18. *Education physique et soins donnés à la jeunesse.* — Hygiène. Gymnastique. Sports, Jeux, Maison d'apprentis. .

19. *Projections lumineuses et appareils respectifs.*

20. *Groupe spécial : Exposition internationale de l'enseignement hôtelier.*

Le Bureau pour les travaux préliminaires se trouve jusqu'à nouvel ordre à Brunswick, Garküche, 3. [38 (07)] (064)

(∞)

**Exposition philatélique internationale à Paris, 1913.** — En juin 1913, va s'ouvrir, aux Champs-Élysées, une Exposition internationale de Timbres-Poste. Les pouvoirs publics lui ont donné leur patronage, le ministère des Colonies et la direction des Postes y participeront, ainsi que de nombreuses administrations étrangères.

L'importance de la philatélie est aujourd'hui considérable.

Dès l'apparition des premiers timbres, il se trouva des gens pour les collectionner. C'est en 1840 que Rowland Hill inventa les vignettes qui remplacèrent désormais, en Angleterre, l'affranchissement en numéraire. Cette innovation fut presque aussitôt adoptée par le Brésil, puis successivement par tous les autres pays. La France ne fit usage du timbre-poste que neuf ans après le Grande-Bretagne. C'est seulement le 1<sup>er</sup> janvier 1849 qu'elle émit une vignette noire de vingt centimes représentant une tête de Cérès, gravée par Barré.

Dès 1860, on trouve à Paris un marchand de timbres-poste : M. de Laplante ; il en existe maintenant des centaines, ayant leur Chambre syndicale, leurs boutiques, leurs catalogues, leurs journaux, leurs congrès et même... leurs patentes. Longtemps, en effet, ils furent imposés comme « marchands d'étiquettes », et c'est assez récemment qu'ils furent portés au rôle sous la dénomination qui leur est propre.

La France est celui des pays d'Europe qui renferme le plus de collectionneurs ; l'Angleterre et l'Allemagne viennent ensuite. On sait que le roi d'Angleterre est un fervent philatéliste et que la « Royal Philatelic Society », de Londres, eut longtemps comme président d'honneur le prince de Galles.

Il existe, en France, une grande quantité de sociétés groupant les philatélistes ; il en existe même au Maroc, qui a déjà ses marchands et sa société d'amateurs. Paris, pour son propre compte, possède une vingtaine d'associations, dont la plus importante et la plus ancienne

est la « Société Française de Timbrologie », fondée par Arthur de Rothschild en 1873. C'est elle qui fut, en 1900, l'organisatrice de l'Exposition philatélique ; c'est elle encore qui organise l'Exposition internationale de Timbres-Poste projetée pour juin prochain, au Palais des Glaces des Champs-Élysées.

Et cette exposition promet de dépasser en importance toutes ses devancières. Les plus importantes sociétés de l'étranger seront représentées : déjà, des adhésions sont parvenues de partout.

Les amateurs pourront admirer là des collections de valeur inestimable, des collections uniques au monde. Le Comité a déjà contracté une assurance contre l'incendie et le vol pour une somme de huit millions.

A la même époque se tiendra un congrès et, à cette occasion, sera émis un timbre commémoratif. [383.22 (064)  
(∞)

**Exposition internationale de l'Emballage, du Froid et des Industries annexes à Paris, 1913.** — Les conditions de la vie, depuis cinquante années, ont subi des modifications profondes aux points de vue matériel et moral grâce aux merveilleuses découvertes effectuées, ont surtout eu pour effet de mettre toutes les parties du globe en rapport constant et rapide.

Non seulement, les hommes se déplacent avec facilité et rapidité, mais les matières de toutes sortes, et particulièrement les denrées nécessaires à l'alimentation qui, autrefois, étaient consommées seulement dans les régions assez restreintes qui les avaient produites, sont maintenant expédiées dans le monde entier et employées, le plus souvent, à l'état frais.

Il a fallu, pour parvenir à un semblable résultat, que la multiplication des moyens de transports par chemins de fer, par navires ou autrement, en combinaison avec le froid, ait fait des progrès considérables, quoique de nombreux autres, surtout dans l'extension des applications du froid, soient encore à réaliser.

Il n'est pas possible d'exposer ici l'importance capitale prise dans la vie économique moderne par le facteur « transport ». Ce serait l'occasion d'un développement trop long et l'exposé d'une vérité tellement tangible, qu'elle n'a point besoin de commentaires.

Cette vérité se révèle, d'ailleurs, dans toute sa force à la moindre réflexion. Quiconque, en effet, songera à l'origine et aux successives étapes de tout ce qu'il a été nécessaire d'accomplir pour transporter de quoi nourrir, vêtir, loger, éclairer, chauffer, les immenses agglomérations humaines et aux besoins colossaux et urgents ainsi pro-

duits, saisira, par une immédiate déduction, l'importance capitale de l'industrie des transports.

Nous plaçant au sein des transports eux-mêmes, considérons maintenant l'« emballage », que l'exposition internationale entreprise a pour but de faire progresser.

L'« emballage », pour le dictionnaire, c'est l'action d'emballer d'une façon absolument courante ; mais ce terme désigne aujourd'hui, d'une façon générique, tout ce qui sert à contenir, envelopper, préserver et conserver, quelquefois même, la matière transportée.

Il se range dans cette définition toute une catégorie d'objets simples ou manufacturés et de procédés divers, dont l'importance est en raison directe de celle même des transports.

Il existe des emballages de bois : caisses, caissettes, malles, casiers, cages et cageots, cadres, foudres, tonneaux, boucats, etc. ; des emballages d'osier, de jonc qui forment des paniers, des couffins, des corbeilles de toutes sortes, de toutes tailles, etc. ; des emballages de fer : caisses, caissettes, bidons, réservoirs et fûts pour liquides spéciaux ; des emballages de carton : boîtes, tubes, etc. ; de toiles : enveloppes, sacs et sachets de toutes formes ; des bouteilles, dames-jeannes, touries, etc. ; des papiers spéciaux ; des pailles préparées, des lièges également préparés pour protéger la fragilité des objets transportés, ou pour les isoler de la température extérieure, etc., etc.

• Rentrent également dans la classification des emballages : les caisses et wagons glacières ou frigorifiques, pour les transports des liquides et des denrées solides périssables ; les soutes réfrigérées pour le transport des marchandises, des viandes congelées ou à l'état frais, des volailles, du gibier, du poisson, etc.

Il y a tout un monde d'objets divers et d'industries spéciales, qui emploient sur le globe des millions d'individus.

L'« emballage » est, en effet, un souci constant ; sa valeur, sa perfection plus ou moins grandes, entrent souvent, pour une part importante, dans l'élaboration du prix de vente, par conséquent, dans le prix de l'existence même qui forme une des préoccupations les plus graves, non seulement des négociants et industriels, mais des gouvernements, des économistes, des municipalités, des familles, de tous les citoyens enfin.

Il faut considérer, de plus, que le transport ne consiste pas seulement, comme autrefois, à déplacer des produits divers de ville en ville, dans une même région, mais souvent d'un point du globe à l'autre. Ces emballages sont d'ailleurs produits ou fabriqués dans les pays les plus divers, les plus éloignés les uns des autres.

Certains sont fabriqués dans les principales cités industrielles d'Europe comme Paris, Londres, Vienne, Berlin, etc., d'autres dans

les campagnes, d'autres proviennent des régions presque vierges de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, de l'Océanie et sont préparés par des peuplades à demi-sauvages.

Il y a donc un intérêt de premier ordre à instituer une Exposition d'Emballage et du Froid appliqué aux Transports, qui peut et doit être une manifestation d'une importance considérable puisqu'elle intéresse toutes les forces productrices de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, et qu'elle est susceptible d'apporter à l'édifice du progrès mondial une pierre immense.

Cette exposition comprendra :

1° Les matières minérales, végétales, animales servant à la fabrication des emballages. Ces matières sont innombrables et beaucoup sont à peine connues, du grand public au moins ;

2° Les industries qui les produisent, les préparent ou les transforment : scieries, clouteries, laminages de fer et autres métaux, tréfileries, corderies, filatures spéciales, manufactures de caisses, tonneleries, foudreries, vanneries, verreries à bouteilles et à vaisseaux de toutes sortes, poteries, etc. ;

3° Le matériel frigorifique employé pour le transport des marchandises et des denrées qui craignent la chaleur, comme aussi celui nécessaire aux marchandises qui craignent le froid, et en outre le matériel qui, à poste fixe, permet une prérefrigération des marchandises, comme aussi celui qui permet de produire la glace, si justement appelée « charbon du froid » ;

4° Les industries ou les commerces qui fabriquent eux-mêmes ou font fabriquer des emballages spéciaux dont ils sont fiers à juste titre et qui portent leur « marque ».

Cette première Exposition d'Emballage et d'Industrie frigorifique dont la portée, au point de vue du progrès général et mondial, peut être aussi importante, aura donc lieu à Paris, au Grand-Palais des Champs-Élysées, dans un cadre grandiose et majestueux.

Due à l'initiative du Comité Directeur du Syndicat National et Mutuel des Transports Réunis (Association pour l'Amélioration des Transports), sous l'égide de MM. les Ministres du Commerce, de l'Agriculture, des Travaux publics et d'un Comité supérieur de sénateurs, de députés, de présidents de Chambres de commerce, de sommités scientifiques, cette manifestation d'un intérêt puissant, est assurée d'un succès indiscutable.

Elle restera ouverte de juillet à octobre de cette année.

Voici la classification générale adoptée :

GRUPE 1. — *Matières premières servant à la fabrication des emballages*  
(Production, culture, extraction).

Classe 1. — Produits de l'industrie forestière :

Bois, planches, lattes, douves, fibres, sciures.

Lièges bruts et ouvrés, joncs, osiers, rotins.

Classe 2. — Matières animales et végétales :

Cuir, peaux, laines, crins, plumes et duvets, cotons.

Ouates, varech, etc.

Classe 3. — Matières minérales :

1<sup>re</sup> catégorie. — Clous, pointes, fils, feuillards, quincaillerie d'emballages, etc.

2<sup>e</sup> catégorie. — Acier, aluminium, amiante, cuivre,

fer, plomb, zincs bruts et ouvrés, etc.

GRUPE 2. — *Machinerie et outillage.*

Classe 4. — Outils et machines pour la fabrication des emballages :

Machines à clouer, à imprimer, machines à visser, emboutir, découper, cisailer, estamper, machines spéciales pour le découpage des bois, pour les caisses, tonneaux, etc.

Classe 5. — Appareils pour la manipulation des emballages :

Presses à fourrage, à coton ;

Grues, palans, crics, diables, leviers, etc.

GRUPE 3. — *Emballages manufacturés.*

Classe 6. — Caisses et caissages en bois, caisses d'exportation, caissons, cadres, paniers et corbeilles, etc.

Classe 7. — Fûts, futailles, foudres, etc.

Classe 8. — Cordages, ficelles, chanvres, jutes, fardes, etc.

Classe 9. — Sacs et bâches en toile et autres tissus, etc.

Classe 10. — Cartonnages de toutes sortes, sacs, papiers d'emballages.

Classe 11. — 1<sup>re</sup> catégorie. — Vases pour liquides et matières pâteuses. Dames-jeannes, touries, bouteilles de toutes sortes (clissées ou non).

Pots et vases spéciaux de toutes formes

et matières.

2<sup>e</sup> catégorie. — Tonneaux, réservoirs, bidons, etc., en fer et autres métaux.

GRUPE 4. — *Emploi et application des emballages.*

Classe 12. — Colis terminés de produits agricoles :

(Fourrages, légumes frais et secs, fruits frais et secs, beurres, œufs, graisses alimentaires, viandes fraîches), produits factices.

Classe 13. — Colis terminés de produits de la chasse et de la pêche :

(Gibiers [poils et plumes] poissons, crustacés, etc.), produits factices.

Classe 14. — Colis terminés d'objets divers :

(Tissus, objets d'art, verreries, etc.)

Classe 15. — Emballages en préparation :

(Concours d'ouvriers emballeurs.)

GRUPE 5. — *Véhicules et Aménagements spéciaux pour le transport des produits périssables et autres.*

Classe 16. — Voitures et wagons spéciaux pour le transport des animaux (chevaux, bœufs, veaux, porcs, moutons, volailles, etc.).

Classe 17. — Voitures et wagons aménagée pour le transport des denrées solides.

Classe 18. — Voitures et wagons réservoirs pour le transport des liquides, wagons-foudres, etc.

Classe 19. — Aménagements spéciaux des navires pour le transport des animaux, des denrées périssables et des marchandises diverses (exposition de navires réduits et de plans).

GRUPE 6. — *Application des procédés frigorifiques à l'expédition des marchandises et des denrées périssables.*

Classe 20. — Machines et appareils pour la production du froid artificiel dans les établissements fixes et dans les transports.

Classe 21. — Machines et appareils pour la production de la glace et de la neige destinées à envelopper les denrées.

Classe 22. — Aménagements frigorifiques d'entrepôts, de wagons et de navires (documents descriptifs, dessins, plans et modèles réduits).

GRUPE 7. — *Industrie de l'article de voyage.*

Classe 23. — Malles, sacs, valises de voyage de luxe et usuels, etc. Cantines militaires ou d'explorateurs et articles analogues.

GRUPE 8. — *Emballages spéciaux aux industries diverses.* (Exposition d'emballages présentés par les industries qui les emploient.)

Classe 24. — Industrie d'alimentation, produits solides (emballages pour l'industrie des conserves alimentaires, fruits secs, chocolats, confiseries diverses, pâtes alimentaires, etc.).

Classe 25. — Industrie de l'alimentation, produits liquides ; caisses, paniers et fûts servant à l'expédition des vins, alcools, cidres, bières et autres boissons fermentées, caisses à eaux minérales, etc.

Classe 26. — Emballages spéciaux pour les produits chimiques, vernis et industries diverses.

Classe 27. — Emballages spéciaux pour les produits pharmaceutiques et la parfumerie.

GRUPE 9. — *Industrie du déménagement.*

Classe 28. — Voitures et wagons spéciaux pour déménagements (modèles et plans).

GRUPE 10. — *Documentation.*

Classe 29. — Ouvrages spéciaux relatifs à l'amélioration des transports et emballages.

Classe 30. — Œuvres relatives à l'amélioration de la condition morale

et matérielle du personnel des industries des transports  
et emballages.

*Secrétariat* : rue Biscomet, 28, Paris.

[6.0043 (064) (∞)]

Exposition internationale du Froid à Chicago, 1913 (1). — Cette exposition aura avant tout un caractère pratique et instructif et embrassera tout ce qui a rapport à la glace et à la réfrigération ; l'outillage le plus moderne, les machines, les appareils et en somme tout ce qui a rapport au froid sera exposé ; les applications du froid au transport des denrées périssables, à l'entreposage, aux usages domestiques et aux différents arts et industries seront démontrées.

Elle pourra ainsi être un passe-temps agréable et instructif pour les délégués et visiteurs qui arriveront de toutes les parties du monde pour assister au deuxième Congrès du Froid à Chicago, lequel aura lieu à partir du 14 septembre 1913.

Le Gouvernement des États-Unis installera lui-même une partie de l'exposition dans laquelle il exposera des fruits et des denrées périssables conservés par le froid. Pour installer cette exposition qui aura une étendue considérable, le plus grand immeuble de Chicago a été retenu par « The International Refrigeration Exposition Association ». Toutes les grandes lignes de chemins de fer y aboutissent, ce qui rend possible l'exhibition de wagons frigorifiques ainsi que des divers procédés de préréfrigération, qui occupe une place importante dans l'organisation du marché des denrées alimentaires. Toutes ces facilités permettront d'exposer des machines à un prix de revient relativement minime.

Le bâtiment est construit en briques, béton et acier et il est pourvu de l'électricité, du gaz, de l'eau et de la vapeur ; il comprendra en outre un petit bâtiment contigu qui est aménagé dans le but de montrer les machines en marche, afin d'établir la réfrigération à un prix très bas pour tous les exposants qui en ont besoin pour montrer leurs produits.

Sur le terrain de l'exposition seront installés des hôtels splendides, des restaurants et des salles de réunion, et une exposition de quinze jours offrira au public une occasion de voir, de connaître et d'étudier tout ce qui concerne la conservation des denrées périssables par le froid artificiel.

L'industrie des fruits, du poisson, de la viande, du beurre, des œufs

(1) D'après le *Bulletin mensuel de l'Association Internationale du Froid*, 1913-04, p. 166.

**et du lait** occuperont en grande partie la salle de l'exposition. Un programme donnant les plans des bâtiments ainsi qu'une brochure comportant tous les détails concernant les stands, etc., seront envoyés à tous les exposants. On est prié d'indiquer au Comité de l'exposition, l'étendue de l'espace désiré et une date sera fixée pour l'aménagement de l'espace retenu, afin que tous les produits, machines, etc. soient classés ensemble de façon à mieux faire ressortir les avantages des divers articles. Pendant le Congrès et l'Exposition, de nombreuses assemblées des diverses industries ayant plus ou moins de rapports avec celle du froid, se trouveront réunies à Chicago, telles que : l'Association des Fabricants de conserve de viande, les Fabricants de glace, les Associations des Marchands d'œufs, volailles, beurre et fruits.

L'Exposition sera ouverte pendant quinze jours et des propositions sont faites pour permettre à certains exposants de faire les démonstrations, telles que : la fabrication de la glace et de la crème glacée ; opérations d'emballage de la viande, de la conservation des fruits, sur le rôle du froid dans la brasserie, dans l'industrie piscicole, dans les laiteries, les crémeries, les entrepôts frigorifiques, dans la conservation des œufs, du beurre, de la volaille et de toutes les denrées périssables en général.

*Adresse* : « The International Refrigeration Exposition Association, »  
819 Exchange avenue, Chicago, III, États-Unis d'Amérique (1).

[621.55 (064) (x)]

**Exposition internationale des Sports et du Tourisme à La Haye, 1913.** — La Haye verra s'ouvrir de juillet à septembre 1913, une exposition organisée par les soins d'une Commission spéciale à l'occasion des fêtes commémoratives de l'indépendance nationale. Cette exposition placée sous le haut patronage de S. A. R. le Prince des Pays-Bas, Duc de Mecklembourg, qui aura lieu dans les pavillons et dans le parc du Jardin Zoologique et s'étendra sur de vastes terrains environnants, ne manquera pas, vu l'importance et l'intérêt de son programme, d'attirer un grand nombre de visiteurs.

Un Luna-Park réunissant les nouveautés les plus extraordinaires du genre sera aménagé sur un vaste terrain où des concerts, des bals et des festivités seront organisés suivant un programme des plus variés.

(1) Un certain nombre d'exemplaires des plans de l'Exposition et de formules de demandes d'emplacement sont déposés au siège de l'Association Internationale du Froid, 9, avenue Carnot, Paris, et seront adressés aux personnes intéressées qui en feront la demande.

Grâce au bienveillant concours d'autorités supérieures, le Comité s'est vu accorder le droit de disposer des pavillons du Jardin Zoologique, qui seront probablement insuffisants, des jardins environnants, du Benoordenhoutsche weg, de la partie du Bois où est située la « Boorhuis », etc.

Le terrain est situé aussi favorablement que possible et facilement accessible par les moyens de communication qui traversent la ville en tout sens ; un grand nombre de sommités en matière de sport et tourisme se sont déclarées prêtes à se consacrer entièrement à la réussite de l'Exposition.

Les objets exposés seront répartis entre les groupes ci-dessous :

GRUPE 1. — *Sports en général et Education physique.* — Appareils employés pour la pratique des divers sports énumérés dans ce groupe. Vêtements, chaussures et autres articles en usage pour le cricket, le lawn-tennis, le football, le jeu de quilles, le basketball, le jeu de la paume, l'escrime (épées, masques, gants, armures, etc.), Appareils de gymnastique, etc. Modèles de pistes ; photographies et dessins relatifs au sport et à l'éducation physique, etc.

GRUPE 2. — *Sport hippique* : Section sportive ; Section commerciale. — Installation d'écuries, harnais, selles, fouets, fers. Voitures et véhicules, équipages de chasse, voitures de voyage, etc. Costumes de voyage, livrées pour cochers, jockeys, etc. Modèles de champs de courses. Gravures, photographies, dessins.

GRUPE 3. — *Tir.* — Armes et munitions, fusils (fusils de chasse exceptés carabines, pistolets, revolvers, cibles, modèles de polygones, etc. Gravures, photographies, dessins.

GRUPE 4. — *Cyclisme* : Section sportive ; Section commerciale. — Bicyclettes, motocyclettes, side-cars et autres, accessoires, selles, bandages pneumatiques, lanternes, invention se rapportant au cycle. Modèles de vélodromes, etc. Gravures, photographies, dessins.

GRUPE 5. — *Sport nautique.* — Yachts à voiles, canots automobiles, yoles et autres bateaux (types et modèles, boussoles, etc.), costumes de sport nautique, ceintures et appareils de sauvetage, etc. Gravures, photographies, dessins.

GRUPE 6. — *Sports d'hiver.* — Patins, traîneaux, raquettes, bateaux à glace, skis, etc. Gravures, photographies, dessins.

GRUPE 7. — *Chasse.* — Armes de chasse, articles de chasse. Chenils pour chiens de chasse. Alimentation d'animaux concernant la chasse. Modèles de maisons de chasse. Bois de cerfs, animaux empaillés, ivoires. Équipement de chasse. Trophées de chasse, etc. Gravures, photographies, dessins.

GRUPE 8. — *Pêche.* — Lignes et autres appareils pour la pêche, etc., aquaria, modèles d'appareils de pêches prohibés et autorisés, etc. Gravures, photographies, dessins.

GRUPE 9. — *Aéronautique*. — Aérostation militaire, nacelles, cordages et matériel, aéroplanes, parachutes, cerfs-volants et planeurs, moteurs et hélices d'aviation, pièces mécaniques et détachées d'aérostats et aéroplanes, aérostation scientifique et ballons-pilotes, projecteurs, éclairage d'aérostats, signes distinctifs, téléphone et télégraphe sur aérostats, inventions, modèles réduits, hangars pour aéroplanes, instruments au service de l'aérostation, photographies et cartes aéronautiques, plans et tableaux.

GRUPE 10. — *Prix et récompenses pour concours*. — Coupes, médailles, plaquettes, ouvrages de luxe, projets de diplômes, etc.

GRUPE 11. — *Tourisme*. — Données statistiques et représentations graphiques sur le tourisme, objets utiles à certains genres de tourisme, tentes, ustensiles de campement, hamacs, meubles pliants, bâtons de montagne, sacoches de courriers, parasols, gourdes, jumelles, couvertures de voyage, appareils photographiques, pharmacies de poches, etc.

GRUPE 12. — *Automobilisme*. — Types d'automobiles (autant que la place le permet) tels que : automobiles de grand tourisme, de luxe, de livraison, de transport, de chasse, d'ambulance, de voirie, pompes automobiles. Nouvelles inventions relatives à l'automobile, accessoires, pièces détachées, etc. ; bandages pneumatiques, inventions concernant les roues d'automobiles. Vêtements d'automobile, etc.

GRUPE 13. — *Voyages*. — Types et moyens de transport public. Les pouvoirs publics et le mouvement des touristes (statistiques, représentations graphiques, subsides, ordonnances, etc.). Moyens d'attirer les touristes. Gravures, photographies et dioramas de villes, sites, monuments et curiosités. Moyens tendant à augmenter la sécurité et le confort des voyageurs, etc.

GRUPE 14. — *Littérature sur le sport et le tourisme*. — Descriptions de voyages. Atlas, guides de voyages, carnets de voyages, revues, brochures, illustrations, etc., concernant les voyages et le sport.

GRUPE 15. — *Articles de voyage et vêtements de sport*. — Costumes de voyage, malles, nécessaires de voyage, valises, articles de toilette, couvertures de voyage, pardessus et manteaux, imperméables, articles en caoutchouc et gutta-percha, etc.

GRUPE 16. — *Hôtels*. — a) Alimentation. — Produits alimentaires conservés, légumes, biscuit, chocolat, sucre, confitures, sirop de fruits, épiceries ;

b) Art culinaire et entretien. — Batteries de cuisine (pour gaz et autres moyens de chauffage, appareils d'éclairage et de chauffage, vins, bières, liqueurs, eaux minérales, tabac, cigares, etc. ;

c) Organisation d'hôtels. — Verres et poteries, salles de bains, tables, lits, porcelaines, cristaux, glaces, verres décorés, tables de toilette, services de table, linge de table, meubles, billards, jeux de quilles, étagères, horloges, tapis, ascenseurs, appareils extincteurs d'incendie, etc.

GRUPE 17. — *Objets d'art ou d'art industriel, concernant le sport*. — Tableaux, aquarelles, sculptures, bois découpés, affiches artistiques sur le sport et le tourisme, etc.

GRUPE 18. — *Section rétrospective : histoire du sport et du tourisme aux Pays-Bas.* — Voitures et véhicules, armes de chasse et autres, anciennes monnaies, médailles, meubles, anciens, porcelaine et verres, etc.

A l'occasion de l'Expositon de Sport et de Tourisme, de nombreux concours d'escrime, de football, de cricket, de basketball, d'athlétisme, etc. seront organisés.

Des concours de lawn-tennis seront également organisés :

1. Sur le terrain du Club de Tennis de La Haye Leimonias (H. L. T. C. « Leimonias ») à Scheveningue.

Au commencement de juillet un grand match hollando-belge aura lieu. Ce match a lieu annuellement à Bruxelles ou à La Haye. Cette année il se tiendra à La Haye. Les deux pays se feront représenter par huit single-players et quatre paires de joueurs.

2. Sur le terrain du Wassenaarsche Weg (W. W.), à La Haye, à la fin de juillet : Grands concours internationaux.

Les clubs W. W. et H. L. T. C. « Leimonias » inviteront à participer à ces concours les meilleurs joueurs de tous les pays. Les deux meilleurs single-players et la meilleure paire de joueurs de chaque pays joueront contre ceux désignés par les autres pays.

Au commencement d'août, les grands championnats internationaux auront lieu sur les terrains du W. W.

*Adresse* : M. A. J. Blanckenhagen, secrétaire de l'Exposition. *Téléphone* 2365. *Adresse télégraphique* : Nitst, La Haye. [79 (064) (∞)]

# Calendrier des Réunions Internationales

CONGRES, CONFERENCES,  
ASSEMBLEES, SESSIONS, CONVENTS

Sont énumérées dans ce calendrier, dans l'ordre des dates, les réunions (217), dont la convocation est parvenue à la connaissance de l'Office Central. Les chiffres des deux dernières colonnes à droite renvoient les premiers aux tomes I, II et III de la *Revue* (ceux relatifs au tome II sont en italique, au tome III en grasse), les seconds à *l'Annuaire de la Vie internationale*, 1908-1909 et 1910-1911 (ceux relatifs à 1908-1909 sont en italique).

Tant le calendrier que les notices qui le précèdent seront constamment mis à jour : à cette fin, il est demandé instamment aux Congrès et Associations de bien vouloir fournir sans retard les informations utiles.

[063 (~)]

*Abréviations employées :*

An.	Association.	Fn.	Fédération.
As.	Assemblée.	G.	Général.
Cé.	Comité.	I.	International.
Cf.	Conférence.	Rn.	Réunion.
Cg.	Congrès.	Ss.	Session.
Cn.	Commission.	U.	Universel.
Cv.	Convention.	Un.	Union.

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1913	Cg. I. de psychologie (7 <sup>e</sup> ).	New-York.	15		791
1913	Cg. I. cont. la traite d. blanch. (5 <sup>e</sup> )	Londres.	176.5	437	863
1913	Cg. Européen des baptistes.	Stockholm.	286		1005
1913	Ss. de l'Institut. Int. de statistique.	Vienne.	31		1059
1913	Cg. I. des employés de banque et de bourse (2 <sup>e</sup> ).	Bruxelles	331.88:332		113
1913	Cg. I. des travailleurs du bois.	Vienne.	331.88:674		5
1913	Cg. I. des travail. du bâtim. (4 <sup>e</sup> ).	Vienne.	331.88:69		125
1913	Cg. U. des nationalités (1 <sup>er</sup> ).	Paris.	341.012	144	1233
1913	Cf. I. centrale américaine (5 <sup>e</sup> ).	San José	341.1		1401
1913	Cg. I. de la propr. litt. et art.	La Haye.	347.78	456	180
1913	Fn. I. des ligues cath. féminines.	Londres.	396:282		847
1913	Cg. I. pour l'extension et la cult. de la langue française (3 <sup>e</sup> ).	Gand. .	44		185
					7

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1913	Cg. I. de géologie (12°).	Toronto.	55	173	1911
1913	Cn. I. de météorologie agricole.	Rome.	5515:63	182	
1913	Cg. I. de la presse médicale (4°).	Londres.	61 (05)		2013
1913	Cg. I. végétarien (6°).	La Haye.	613.261		2055
1913	As. I. des ingénieurs et des techniciens du sondage.	Munich.	622.24		2205
1913	Cg. I. de la chasse.	Berlin.	63.91		2301
1913	As. G. des hôteliers.	Amsterdam.	640.24.1		2309
1913	Cg. I. des sciences comptables (3°).	Gand.	657		2343
1913	Cg. I. du commerce <i>des</i> vins, cidres, spiritueux, etc.	Gand	663.2		
1913	Cg. I. pour la protect. des paysag.	(Italie).	719.1	290	2413
1913	Cg. I. de pédagogie musicale.	Berlin.	78 (07)	460	
1913	Un. I. des maîtres de danse (4°).	Budapest.	793.3		2449
1913	Cg. I. d'aéronautique.	Gand.	797.5		2511
1913.01.28	Fn. I. aéronautique.	Paris.	797.5	188	2511
1913.02.03	Cf. I. de la saccharine	Paris.	341.27 731		
1913.02.04/05	Fn. I. cynologique (3°).	Berlin.	63.67	424	
1913.03	Cf. I. de statist. commerc.	Bruxelles.	341.29:31		453
1913.03.07/08	Cf. des sociétés d'aviron.	Francfort s/M.	797.12		2507
1913.03.17/20	Cg. I. de l'éduc. physique (3°).	Paris.	371.73	161	1663
1913.03.19/20	Cg. I. des assoc. de ski.	Berne.	796.915	469	
1913.03.23/29	Cg. I. de cinématographie.	Londres.	77.853		2437
1913.03.25/30	Cg. I. de psychologie expérim.	Paris.	133	404	757
1913.03.25/30	Cg. I. de zoologie (9°).	Monaco.	59	455	1973
1913.03.26/27	Cg. I. de philologie.	Groningue.	4		
1913.03.26/30	Cg. I. de physiothérapie (4°).	Berlin.	615.83	182	2113
1913.03.27/04.04	Cg. I. de géographie (10°).	Rome.	91	291	2523
1913.04.03/09	Cg. I. des sciences historiques	Londres.	9 02	284	2517
1913.04.23/27	Cg. I. eucharistique (24°).	Malte.	265.3	134	703
1913.04.26/27	Cg. I. Mezzofanti (6°).	Munich.	4.07		1781
1913.04.30	Cg. I. de l'horticulture.	Gand.	63.5	352	2285
1913.05	As. I. des Académies (7°).	St-Pétersbourg	061		739
1913.05	Cg. I. de réglementat. douanière.	Paris.	337	441	
1913.05.05	Ss. de l'Institut. Colon. Intern. (15°)	Londres.	325	266	1079
1923.05.06	As. G. de l'Institut I. d'agric.	Rome	341.28.231		
1913.05.06/07	Cé. I. olympique (15°)	Lausanne.	796	467	2453
1913.05.08/11	Cg. I. de psychologie et de physiologie sportives.	Lausanne	796	467	2453
1913.05.10	Cg. I. socialiste d'éduc. physique.	Gand .	371.73:335	458	
1913.05.11/14	Cg. I. spirite.	Genève.	133.9	366	759

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1913.05.13/17	Cg. I. du Comité marit. int. (10 <sup>e</sup> ).	Copenhague	347.79	444	1459
1913.05.17/18	Cg. I. de la mutualité libre.	Gand.	334-7	375	
1913.05.20/27	Cl. I. des femmes.	La Haye.	396	274	1761
1913.05.26/28	Cg. I. Georgiste (1 <sup>er</sup> ).	Ronda.	351.714.7	269	
1913.06.01/05	Cg. I. des éditeurs.	Budapest.	655.4	387	2333
1913.06.02/07	Cg. I. des femmes.	Paris.	396	179	1761
1913.06.02/08	Cg. I. des Ass. Chrét. d'étudiants	Lake Mohonk.	378:284		1723
1913.06.08/13	Cg. I. de l'agriculture (10 <sup>e</sup> ).	Gand.	63	367	2.337
1913.06.08/13	Cg. I. de publicité.	Baltimore.	659.1	186	
1913.06.09/11	Cg. I. de la Féd. abolitionn. (11 <sup>e</sup> ).	Paris.	176.5	76	859
1913.06.09/11	Cg. I. des filat. et manuf. du coton.	Scheveningue.	677.2		2389
1913.06.10/13	Cg. I. des travail. du transp. (8 <sup>e</sup> ).	Londres.	331.88:656	370	1197
1913.06.10/16	Cf. U. des Un. chrét. de jeun. gens.	Édimbourg.	267.7:284	168	961
1913.05.11/13	Cg. I. d'aviculture.	Gand	63.65		
1913.06.12/15	Cg. I. des fermières (3 <sup>e</sup> ).	Gand.	63 (069)	423	
1913.06.15/18	Cg. M. des associat. internat. (2 <sup>e</sup> ).	Gand.	327.3	473	35
1913.06.15/19	Cg. I. de l'enseign. ménager.	Gand.	376.3	343	1701
1913.06.15/20	Cg. I. du suffrage des femmes.	Budapest.	342.83	78	1428
1913.06.16/18	Cg. de la Fédér. I. des filateurs de lin et d'étoffe (4 <sup>e</sup> ).	Gand.	677.1	388	2379
1913.06.16/20	Cg. I. forestier.	Paris.	63.49	281	
1913.06.18/21	Cg. I. des Assoc. touristes.	Amsterdam.	796.5		2463
1913.06.22/29	Cg. I. théosophique de la paix.	Visingö.	172.4		
1913.06.23/27	Cg. I. de la route (3 <sup>e</sup> ).	Londres	625.7	458	2215
1913.06.24/25	Cf. I. des ouvriers relieurs (4 <sup>e</sup> ).	Bruxelles.	331.88:686	268	1297
1913.07.07/08	Fn. I. des négoc. en quincaillerie.	Gand	683.1		
1913.07.08/15	As. I. de l'Ass. des écoles du dim.	Zurich.	374.62		169
1913.07.16/22	Cg. I. du christianisme libéral et des libres croyants (6 <sup>e</sup> ).	Paris.	284.95	367	1001
1913.07.17/22	Cg. I. des ingénieurs-conseils.	Gand	62 (069)	465	
1913.07.19/23	Cg. I. artistique.	Gand.	7	467	
1913.07.21/25	Cg. I. des mineurs.	Carlsbad.	331.88:622	368	1155
1913.07.22/24	Cg. I. panceltique (3 <sup>e</sup> ).	Gand.	572 (= 16)	132	1947
1913.07.23/26	Cg. I. de la protection de l'enfance.	Bruxelles.	362.7	270	1438
1913.07.27/29	Cg. G. d'escrime.	Gand.	796.86		
1913.07.27/08.01	Cg. I. des villes (1 <sup>er</sup> ).	Gand.	352	457	
1913.07.31/08.05	Un. I. p <sup>r</sup> les recherches solaires (5 <sup>e</sup> )	Bonn.	52.37		1877
1913.08	Cé. I. pour l'enseign. méd. compl.	Londres.	61 (07)	455	2021
1913.08.01/03	Cg. I. contre la falsif. des denrées alimentaires.	Gand.	351.773	171	2348

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1013.08.02/06	As. G. du Bureau de la Féd. I. des Instituteurs.	Bruxelles.	372	174	1673
1913.08.03/10	Cg. I. médical latino-amér. (4°).	Lima.	61		2012
1913.08.03/10	Cg. I. médical panaméricain (5°).	Lima.	61	277	2012
1913.08.04/07	Cg. I. de cinématographie.	Gand.	77.853		
1913.08.06/07	Cg. I. des métallurgistes (7°).	Berlin.	331.88:669	371	1237
1913.08.06/12	Cg. I. de médecine (7°).	Londres.	61	281	2005
1913.08.06/14	Cg. I. de sténographie.	Budapest.	653		2329
1913.08.08/09	Cl. I. d'homéopathie (2°).	Gand.	615.53		
1913.08.10/13	Cg. I. de l'enseignement moyen.	Gand.	373		1689
1913.08.13/16	Cg. I. de sauvetage.	Gand.	614.8	278	2081
1913.08.20/23	Cg. U. de la Paix.	La Haye.	172.4	167	839
1913.08.20/26	Cg. I. de psychiâtr. et de neur. (3°)	Gand.	616.8	280	2121
1913.08.22/24	Cg. I. des sociétés d'aviron (22°).	Gand.	797.12		2507
1913.08.23	Cg. I. de l'Union cycliste (28°).	Berlin.	796.6	469	2475
1913.08.23/28	Cg. I. de l'Alliance coopérative.	Glasgow.	334	194	134
1913.08.24/28	Cg. I. du scouting.	Gand	374.9		
1913.08.25/30	Cg. I. d'hygiène scolaire (4°).	Buffalo.	371.7	600	1651
1913.08.25/50	Cg. I. pour le soulagement des blessés de la guerre.	Gand.	362.191		
1913.08.25/31	Cg. I. esperantiste (9°).	Berne.	4.0892	462	1809
1913.08.29/09.13	Cg. I. des étud. <i>Corda fratres</i> (8°).	Ithaca.	378	175	1707
1913.08.31/09.04	Cg. I. de l'enseign. commercial.	Budapest.	38 (07)	178	1731
1913.08.31/09.07	Cg. I. de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation.	Anvers.	613.5	456	
1913.09	Ss. de l'Instit. de droit int. (28°).	Oxford.	341	336	1389
1913.09	Cg. I. d'assistance aux aliénés (5°).	St-Pétersbourg	362.2		155
1913.09	As. I. des sociétés chimiques.	(Gr. Bretagne)	54	535	1907
1913.09	Cg. I. des inventeurs (4°).	Paris.	6.081		2001
1913.09	Cg. I. de pharmacie (11°).	La Haye.	615	288	2095
1913.09	Cn. I. des maladies mentales.	St-Pétersbourg.	616.89		2135
1913.09.01	Cg. I. des étudiants.	La Haye.	378	452	1907
1913.09.02/05	As. G. de l'Assoc. I. contre le chô.	Gand.	331.6	267	111
1913.09.02/06	Cg. I. de physiologie.	Groningue.	612		2041
1913.09.02/06	Cf. I. de la Commission électro-technique intern.	Berlin.	621.3		2185
1913.09.03 05	Cf. I. interparlementaire (18°)	La Haye.	172.4	263	807
1913.09.04/12	Cg. I. espérantiste catholique.	Rome.	4.0892:282		
1913.09.08/09	Cg. I. d'arboriculture fruitière.	Gand.	63.41		
1913.09.09/12	Cg. I. des habitations ouvrières.	La Haye	333.32	372	134
1913.09.09/13	Cg. I. de sauvetage (2°).	Vienne.	614.8		2081

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	inn.
1913.09.14/24	Cg. I. du froid (3°).	Chicago.	621.55	383	2195
1913.09.15/17	Cg. I. de la propriété minière (6°)	Gand.	347.249		144
1913.03.16/17	Cg. I. des officiers de police.	Gand.	351.74		
1913.09.22/28	Cg. I. contre l'abus des boiss. alc.	Milan.	178		921
1913.09.22/28	Cg. I. de la Féd. prohibitionn. (3°)	Milan.	178	593	889
1913.09.26/27	Fr. I. des postes, télégr. et téléph.	Londres.	331.88:383	267	1149
1913.10.01/07	Cf. de l'Ass. de droit intern. (28°)	Madrid.	341	414	1395
1913.10.05/07	Cg. I. du droit aérien.	Francfort s /M.	341 226		
1913.10.06/08	Cg. I. de la libre pensée.	Lisbonne.	<sup>211</sup>	335	949
1913.10.12/20	Cn. I. du pétrole (4°).	Bucarest.	665.5		
1913.10.15/22	Cg. I. d'hydrologie, de climatologie et de géologie (9°).	Madrid .	551.49		
1913.10.22/25	Cf. I. contre la tuberculose.	Berlin.	616.995	464	2147
1914	Cg. I. de la presse périodique (4°).	Leipzig.	05	434	731
1914	Ss. G. de l'Ordre neutre des Bons Templiers (3°).	(Allemagne.)	178		901
1914	Cg. I. eucharistique (25°).	(États-Unis.)	265.3	134	703
1914	Cg. I. de l'armée du salut.		267.12		959
1914	World's Christ. Endeav. Conv.(5°)	Sydney.	284		989
1914	Cg. I. pour les classes moyennes.	Hanovre.	321.91		1073
1914	Cg. I. socialiste (9°).	Vienne.	329.14		1089
1914	Cg. I. des employés d'hôtels (3°)	(Italie)	331.88:64		1167
1914	As. I. de philosophie juridique et économique (3°).	Francfort-s-/M	34 (01)	453	
1914	Cf. I. de l'Union postale univers.	Madrid.	341.28.16		349
1914	As. I. pour la protect. légale des travailleurs (8°).	Berne.	351.83	456	1493
1914	Cg. I. de l'assist. des aliénés (6°).	Paris.	362.2		1557
1914	Cg. I. des étudiants de l'Amérique du Sud.	Santiago.	378	452	
1914	Cg. I. féministe.	Rome.	396	277	1761
1914	Cg. I. esperantiste (10°).	Paris.	4.0892	172	1809
1914	Cg. I. des américanistes (19°).	Washington.	571 (73)	175	106
1914	Cg. I. des bains populaires (2°)	Bruxelles.	613.41	177	2074
1914	Cg. I. des maladies profess. (3°).	Vienne.	613.6	608	2059
1914	Cg. I. d'urologie (3°).	Berlin	616.6		2121
1914	Cg. I. de chirurgie (4°).	New-York.	617		2149
1914	Cg. I. vétérinaire (10°).	Londres.	619		2169
1914	Cg. I. des tramways et des chemins de fer secondaires (18°).	Berne.	<sup>625.6</sup>		
1914	Cg. I. agrogéologique.	St-Pétersbourg	63.11		2263

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	inn.
1914	Cg. I. de la laiterie (6°).	Berne.	63.71	95	2295
1914	Cg. U. des hôteliers.	Paris.	640.241		2309
1914	Cg. I. des sciences comptables (4°)	Luxembourg.	657		2343
1914	Cg. I. de l'acétylène (7°).	Rome.	665.86		2365
1914	As. I. des chimistes du cuir (12°).	Vienne.	675.54	459	2369
1914	Cg. I. du bâtim. et des travaux- publics (4°).	Zurich.	69	186	2403
1914	Cg. I. des architectes (10°).	St-Pétersbourg.	72		2417
1914	Cg. I. olympique.	Paris.	796		2453
1914.02.14	Un. I. cycliste (29°).	Paris.	796.6		
1914.05	Cg. de la Soc. I. de musique (5°).	Paris.	73		2441
1914.06	Cf. I. des Un. chrét. déjeunes fill.	Stockholm.	267.8		969
1914.06	Cg. I. des Chambres de Com- merce.	Paris.	38 (062)		
1914.08	Cg. I. dentaire.	Londres.	617.6		2127
1914.08.10/15	Cg. I. d'ophtalmologie (12°).	St-Pétersbourg.	617.7		2122
1914.09	As. I. de sismologie.	St-Pétersbourg.	341.29 : 551.22		479
1914.09.07/12	Cg. I. du caoutchouc.	Batavia.	63.347.3	184	2242
1915	Cg. I. de philosophie (5°).	Londres.	1		659
1915	Cg. I. pour la prot. des animaux.	Paris.	179.3		687
1915	Cg. I. de la libre pensée (16°).	Prague.	211	335	949
1915	Cg. de l'Institut I. de sociologie.	Vienne.	3	440	1141
1915	Cf. I. du secret, des synd. ouvr.(8°)	San Francisco.	221 88		1123
1915	Cg. I. des ouvriers brasseurs (4°)	Munich.	331.88.663		1207
1915	Cf. I. panaméricaine.		341.1		163
1915	Cf. I. de la Paix (3°).	La Haye.	341.1	217	839
1915	Cf. I. télégraphique.	Paris.	341.28.17		363
1915	Cg. I. pénitentiaire (9°).	Londres.	343.3		831
1915	Cg. I. des sciences admin. (2°).	Madrid.	35	444	146
1915	Cg. I. de l'assistance (6°).	Londres.	36		1507
1915	Cg. I. des gouttes de lait (4°).	La Haye.	362.71		1565
1915	Cg. I. des actuaire (8°).	St-Pétersbourg.	368	146	1589
1915	Cg. I. de l'enseign. primaire (3°).	Prague.	372		1673
1915	Cg. I. des chemins de fer (9°).	Berlin.	385	170	1747
1915	Cg. I. de radiolog. et d'électricité.	Munich.	537.531		1903
1915	Cg. I. d'anthr. et d'archéologie préhistorique (15°).	Madrid.	571	174	1931
1915	Cg. I. ornithologique (6°).	Serajevo.	59.82		1987
1915	Cg. I. fédératif d'anatomie (3°)		611		2033
1915	Cn. I. des rech, sur le cerveau (3°)		611.82		2035
1915	Cg. I. de thalassothérapie (6°).	San Remo.	615.839.1		2117

DATE	TITRE DE LA RÉUNION	SIÈGE	C. D.	Références	
				Rev.	Ann.
1915	Cg. I. de l'art de l'ingénieur.	Copenhague.	617.8		2165
1915	Cn. I. électro-technique.	San Francisco	62		
1915	Cg. I. des applicat. électriq. (3 <sup>e</sup> ).	San-Francisco.	621.3		2185
1915	Cg. I. des mines, de la métall., de la méc. et de la géolog. appl.	San Francisco.	621.3		2193
1915	Cg. I. des mines, de la métall., de la méc. et de la géolog. appl.	Londres.	622		2203
1915	Cg. I. d'agronomie coloniale.	Madrid.	63 (-5)		2257
1915	Cg. I. de chimie appliquée (9 <sup>e</sup> ).	St-Pétersbourg	661	425	2345
1915	Cg. I. de la danse (3 <sup>e</sup> ).	Hambourg.	793.3		2449
1915.04	Cg. I. de pédologie (2 <sup>e</sup> ).	Madrid.	136.7		763
1915.06	Cg. I. p' l'essai des matériaux (7 <sup>e</sup> ).	St-Pétersbourg.	62.01	457	2177
1915.08.27/09.05	Cg. I. dentaire.	San Francisco.	617.6		212
1916	Cf. postale sud-américaine (2 <sup>e</sup> ).		341.28.16		7 349
1916	Cg. I. des mathématiciens.	Stockholm.	51	452	1861
1916	Cg. I. des bains populaires (3 <sup>e</sup> ).	Bordeaux.	613.41	177	2074
1916	Cg. I. d'homéopathie (9 <sup>e</sup> ).	Berlin.	615.53		2104
1917	Cf. I. de radiotélégraphie.	Washington.	341.28.17	293	381
1917	Cf. I. contre la lèpre.	Serajevo.	616.998		2122
1917	Cg. I. contre la tuberculose.	Londres.	616.995		2147
1918	Cg. I. des sciences historiques (4 <sup>e</sup> ).	St-Pétersbourg	9	110	
1920	World's Missionary Conference.	Hambourg.	266		953

# Institut International de Bibliographie

## BUT DE L'INSTITUT

L'Institut de Bibliographie a été créé en 1895, par une première Conférence internationale et a été développé successivement par les conférences de 1897, 1900, 1908 et 1910.

Il a pour objet l'étude des questions concernant le Livre et l'organisation systématique de la Documentation sur des bases internationales et universelles.

Cette organisation implique :

1° L'unification et l'internationalisation des méthodes relatives à la rédaction, à la publication, au catalogage, au classement, à la conservation et à la communication des documents suivant le principe du minimum des conditions nécessaires pour réaliser l'entente dans ce domaine;

2° La coopération entre les institutions et les groupes de spécialités diverses en vue d'élaborer, suivant un plan d'ensemble, des méthodes unifiées et une direction commune, des travaux destinés à faciliter l'accès des sources de nos connaissances et en premier lieu un Répertoire Bibliographique Universel;

3° La constitution, au siège de l'Institut, de collections centrales de documents et de catalogues aussi complètes que possible : Répertoire Bibliographique, Répertoire Encyclopédique, Répertoire Iconographique, Bibliothèque Collective, Musée des Méthodes;

4° La mise en relation permanente des grandes bibliothèques, des services scientifiques ou techniques d'information et de documentation, des sociétés scientifiques, des associations internationales, de manière à réaliser, à l'intermédiaire des documents, par le moyen du prêt réciproque et des échanges, un vaste réseau de communications intellectuelles;

5° La diffusion des livres, des documents et des autres sources de nos connaissances, en permettant aux travailleurs intellectuels, quel que soit le lieu de leur résidence, d'utiliser les collections centrales et celles des institutions rattachées au réseau international (consultation sur place, prêt, copie ou publication).

## Organisation de l'Institut

L'Institut International de Bibliographie est organisé sous la forme d'une association internationale ayant un caractère exclusivement scientifique.

**MEMBRES.** — Il comprend trois catégories de membres : les protecteurs ou bienfaiteurs, les particuliers et les collectivités (États, Villes, Services publics, Bibliothèques, Académies et Sociétés savantes, Associations internationales, Congrès, Musées, Universités, Établissements scientifiques, Instituts de recherches et d'enseignements, Publications périodiques et Journaux).

Sont membres, les personnes et les collectivités qui en font la demande et qui sont agréées par le Comité Directeur de l'Institut.

Les membres paient une cotisation annuelle de 10 francs. Ils ont la jouissance des collections centrales et des services de l'Institut, dans les conditions indiquées ci-dessus. Ils reçoivent gratuitement le *Bulletin* et ont droit, annuellement, à un nombre de fiches équivalant au montant de leur cotisation.

**ORGANES.** — L'Institut est administré par un Comité Directeur. Les collectivités affiliées sont représentées par un délégué au sein d'une Commission centrale. Elles sont également représentées dans les commissions spéciales de travail et d'organisation. Les membres se réunissent en assemblée générale lors des Conférences et des Congrès. Il est constitué un Comité de patronage composé des protecteurs et des bienfaiteurs de l'Institut.

**SIÈGE, LOCAUX.** — Le siège de l'Institut est à Bruxelles. Les Répertoires de l'Institut y sont installés, 1, rue du Musée (Musées Royaux, 2<sup>me</sup> étage). La Bibliothèque collective est installée au Palais des Beaux-Arts, rue de la Régence, 3bis. Les Associations internationales sont installées, 27a, Montagne de la Cour. Heures d'ouverture : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

## Répertoires et Collections

- I. — Répertoire Bibliographique Universel (11 millions de fiches);
- II. — Catalogue central des Bibliothèques;
- III. — Répertoire Iconographique Universel (200,000 documents);
- IV. — Documentation générale (600,000 documents) ;
- V. — Bibliothèque Collective (75,000 volumes ou brochures) ;
- VI. — Musée des Méthodes documentaires.

# ISIS

REVUE CONSACREE A L' HISTOIRE DE LA SCIENCE  
PUBLIEE PAR GEORGE SARTON, D. SC.

BUT. — Etudier la genèse et le développement des théories scientifiques, en tenant compte de tous les échanges d'idées et de toutes les influences que le progrès de la civilisation met constamment en jeu. Réunir tous les matériaux nécessaires pour cette étude et perfectionner ses méthodes et ses instruments de travail. — Il est à peine besoin de faire remarquer que cette œuvre de synthèse n'intéresse pas seulement les historiens de la science, auxquels elle est plus spécialement destinée, mais aussi les historiens proprement dits, les savants, les philosophes, les sociologues, en un mot, tous ceux qui désirent mieux comprendre l'évolution intellectuelle de l'humanité.

PLAN. — Chaque fascicule de la revue contiendra : 1° une CHRONIQUE (avis divers, sociétés, institutions, réunions et congrès, concours, enseignement, travaux en préparation, organisation des travaux collectifs, personalia, etc.) ; 2° un EDITORIAL consacré à la critique des méthodes ou A la philosophie de l'histoire, ou à la coordination des résultats acquis ; 3° des CONTRIBUTIONS ORIGINALES A L'HISTOIRE DE LA SCIENCE ; 4° des REVUES GÉNÉRALES sur différentes parties de l'histoire de la science, et sur les disciplines connexes que l'historien de la science doit connaître au moins superficiellement : histoire de la philosophie, histoire des religions, histoire de la technologie, histoire des beaux-arts... ; 5° des NOTES ARCHÉOLOGIQUES ET ICONOGRAPHIQUES ; 6° des ANALYSES CRITIQUES des travaux récents les plus importants ; 7° des NOTES BIBLIOGRAPHIQUES RETROSPECTIVES sur les ouvrages anciens fondamentaux et des articles de haute vulgarisation consacrés à l'examen des sources et des instruments de travail indispensables à l'étude d'une question ou d'une époque déterminée ; 8° la BIBLIOGRAPHIE COMPLÈTE de tous les travaux récents relatifs à l'histoire de la science.

ORGANISATION. — ISIS sera publié en français, en anglais, en allemand et en latin, et paraîtra chaque trimestre, en fascicule de 10 à 13 feuilles in-8° environ. Quatre fascicules formeront un tome de 640 à 800 pages, avec figures et planches hors texte, s'il y a lieu. Le prix de souscription, par tome et par année, est de 30 francs, payables après la publication du premier fascicule.

**Rédaction et Administration :** GEORGE SARTON, à Wondelgem-lez-Gand, Belgique.

**Le programme de la revue sera envoyé franco sur demande**

# L'Union des Associations Internationales

## ORGANISATION

Le *Congrès Mondial* se réunit à intervalles de trois années minimum. La *Commission Centrale*, composée de délégués des Associations, se réunit annuellement. L'*Office Central* agit comme organe exécutif de l'Union. Il est aidé dans ses travaux, par six *Commissions* dans lesquelles toutes les Associations peuvent se faire représenter et qui envisagent toutes les questions du point de vue des relations mutuelles et interscientifiques : 1. Coopération et entreprises communes; 2. Réglementation et législation; 3. Systèmes d'unités; 4. Organisation interne des Associations et des Congrès; 5. Documentation et publications; 6. Langage scientifique et technique.

## CENTRE INTERNATIONAL

Le Centre International a été établi à Bruxelles, siège actuel de 65 organismes internationaux. Il est installé dans un ensemble de locaux, encore provisoires, mis gracieusement à sa disposition par le Gouvernement belge (4,200<sup>m2</sup>). Un grand nombre d'Associations y ont leur domicile.

Les services et collections organisés en coopération au Centre International sont :

1° Le Musée International (16 salles, comprenant environ 3,000 objets et tableaux) ; 2° la Bibliothèque Collective Internationale (75,000 volumes) ; 3° le Répertoire Bibliographique Universel (11 millions de notices sur fiches classées par matières et par auteurs) ; 4° les Archives Documentaires Internationales (10,000 dossiers comprenant environ 300,000 pièces et documents iconographiques) ; 5° un Service collectif de librairie fonctionnant au sein de l'Office Central.

## PUBLICATIONS

L'Union fait paraître les publications suivantes : 1° *Actes du Congrès Mondial* (rapports, discussions et vœux) ; 2° *Annuaire de la Vie Internationale* (monographies résumant toutes les données de l'enquête permanente sur les Associations Internationales;) 3° *La Vie Internationale* (revue mensuelle publiant des études d'ensemble et des informations sur la vie et l'organisation internationale) ; 4° *Code des Vœux et Résolutions des Congrès Internationaux* (coordination des desiderata principaux dans tous les domaines de la vie internationale) (en préparation).

## MOYENS D'ACTION

Le budget de l'Union est alimenté par les cotisations volontaires des Associations, par les subventions des États et par les libéralités du mécénat. Elle est notamment subsidiée par l'Union Interparlementaire et par la « Carnegie Endowment for International Peace ».

ADEESSE : *Office Central des Associations Internationales*. — Bruxelles, 3bis, rue de la Régence (Palais des Beaux-Arts).

Consulter la publication n° 25a : *L'Union des Associations Internationales*.

# L'Union des Associations Internationales

## BUT ET PROGRAMME

L'Union des Associations Internationales a été constituée à Bruxelles, en 1910, au cours d'un Congrès Mondial, auquel adhèrent 132 organismes internationaux.

Son programme est le suivant :

1° Grouper les Associations Internationales (institutions, fédérations, ligues, congrès, instituts, commissions, bureaux permanents, etc.), créées au cours des cinquante dernières années; établir entr'elles des relations permanentes, seconder leur action et leurs travaux, les amener à coopérer, à unifier leurs méthodes et à coordonner leur organisation et leur programme;

2° Etudier systématiquement les faits généraux de la vie internationale ; en dégager la conception pratique d'une organisation mondiale fondée à la fois sur le droit, sur le progrès scientifique et technique et sur la libre représentation des intérêts communs à toute l'humanité ;

3° Tenir les Associations Internationales comme la représentation la plus haute des diverses catégories d'intérêts mondiaux qu'elles ont fédérés internationalement ; les amener à se confédérer librement dans le but de poursuivre ensemble l'organisation de la vie internationale dans toutes ses parties ;

4° Créer un Centre International pour y aménager les installations matérielles nécessaires à l'activité de l'Union et à celle des Associations affiliées, ainsi que pour faciliter la gestion des grands intérêts mondiaux ;

5° Contribuer à développer les relations par delà les frontières, à accroître la solidarité humaine et à assurer la paix entre les nations.

